

1.2

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20240923-327705-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 octobre 2024

Publié le 1 octobre 2024

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 23 SEPTEMBRE 2024
SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2024**

Suite à la convocation en date du 9 septembre 2024

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réuni à Lille, sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Barbara BAILLEUL, Bernard BAUDOUX, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAU, Josyane BRIDOUX, François-Xavier CADART, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Barbara COEVOET, Jean-Luc DARCOURT, Christine DECODTS, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Nicolas SIEGLER, Aude VAN CAUWENBERGE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Doriane BECUE, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Maryline LUCAS, Jacques HOUSSIN donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Nicolas SIEGLER, Marie-Paule ROUSSELLE donne pouvoir à Monique EVRARD, Marie SANDRA donne pouvoir à Stéphane DIEUSAERT, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Aude VAN CAUWENBERGE, Marie TONNERRE-DESMET donne pouvoir à Luc MONNET, Anne VANPEENE donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Olivier CAREMELLE, Paul CHRISTOPHE, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Valérie LETARD, Marie-Hélène QUATREBOEUF.

Absent(e)(s) : Salim ACHIBA, Martine ARLABOSSE, Grégory BARTHOLOMEUS, Frédéric BRICOUT, Benjamin CAILLIERET, Sylvie CLERC, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Mickaël HIRAUX, Simon JAMELIN, Nicolas LEBLANC, Vincent LEDOUX, Bertrand RINGOT, Frédérique SEELS, Patrick VALOIS, Jean-Noël VERFAILLIE.

OBJET : Rapport d'activité 2023 de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)

Vu le rapport DGAPAR/2024/167

Vu l'avis en date du 16 septembre 2024 de la Commission Finances, ressources humaines, administration

DONNE ACTE:

- à l'unanimité à Monsieur le Président de la présentation des travaux réalisés par la Commission Consultative des Services Publics Locaux du Département du Nord (CCSPL) au cours de l'année 2023.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 15 h 53.

Mesdames MASSE et ZOUGGAGH, ainsi que Messieurs CAUCHE, LEPRETRE, MONNET et PERIN sont membres de la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) du Nord. En raison de cette fonction, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptés dans le quorum, ainsi que Monsieur BELLEVAL.

Madame TONNERRE avait donné pouvoir à Monsieur MONNET. Ce dernier ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Messieurs BEAUCHAMP, DEGALLAIX et HOUSSIN (membres de la CCSPL du Nord) avaient donné respectivement pouvoir à Mesdames ZAWIEJA-DENIZON, BECUE et FAUCHILLE. Ils ne peuvent prendre part au délibéré et à la prise de décision même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

43 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 7 pouvoirs.

Madame FERNANDEZ, présente à l'appel de l'affaire, avait quitté momentanément la salle préalablement à la prise de décision.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Eric LECAT

**COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX
DU DEPARTEMENT DU NORD**

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 27 MARS 2023

*

A la suite de la convocation en date du 9 mars 2023, la Commission Consultative des Services Publics Locaux s'est réunie le 27 mars 2023 à 10h00.

Etaient présents :

- Monsieur Loïc CATHELAIN, Vice-Président du Conseil départemental chargé des Finances, de l'administration générale – Président de la CCSPL ;
- Monsieur Frédéric BRICOUT, Conseiller départemental ;
- Monsieur Jacques HOUSSIN, Conseiller départemental ;
- Monsieur Laurent PERIN, Conseiller départemental.

Etaient présents en visioconférence :

- Madame Elisabeth MASSE, Conseillère départementale ;
- Monsieur Charles BEAUCHAMP, Conseiller départemental ;
- Monsieur Yannick PAILLARD, membre de l'Association Droit Au Vélo (ADAV) ;
- Madame Marie-Françoise WITTRANT, membre de l'association Fédération des Parents d'Elèves de l'Enseignement Public (PEEP) ;

Ont donnés pouvoir :

- Madame Karima ZOUGGAGH, Conseillère départementale ;
- Monsieur Sébastien LEPRETRE, Conseiller départemental ;
- Monsieur Robert BREHON, membre de l'association UFC-Que Choisir.

Etaient excusés :

- Monsieur Patrick VALOIS, Vice-Président chargé de la ruralité et de l'environnement ;
- Monsieur Régis CAUCHE, Conseiller départemental ;
- Monsieur Laurent DEGALLAIX, Conseiller départemental ;
- Monsieur Luc MONNET ; Conseiller départemental ;
- Monsieur Bertrand RINGOT, Conseiller départemental ;
- Monsieur Frédéric DELANNOY, Conseiller départemental ;

- Monsieur Pascal SARPAUX, membre de l'association Union Nationale des Associations de Tourisme et de plein air des Hauts-de-France (UNAT) ;
- Monsieur François PINCHEMEL, membre de l'association Fédération des Conseils de Parents d'Elèves (FCPE) ;
- Monsieur Erik CATTEZ, membre de l'association Association des Paralysés de France ;
- Madame Annie BLANC-DELOFFRE, membre de l'association Union Française des Retraités (UFR).

Assistaient également à la réunion :

- Monsieur Jean-Christophe ROZENTHAL, Responsable du service des Sports et Culture ;
- Monsieur Maxime BOSCHETTI, Chargé de mission du service des Sports et Culture ;
- Madame Louise MIGNOT, Assistante de Monsieur CATHELAIN ;
- Madame Coralie MAUVAIS, Directrice Générale Adjointe déléguée au contrôle de gestion ;
- Monsieur Sébastien HAAB, Contrôleur de gestion, à la Direction du Contrôle de Gestion ;
- Madame Anne-Catherine WICQUART, Assistante à la Direction du Contrôle de Gestion.

Le quorum étant atteint, la séance peut se tenir.

Ouverture de la Commission Consultative des Services Publics Locaux du Département du Nord par Monsieur CATHELAIN, Président.

Ordre du jour de la séance :

- 1) Validation de la dernière CCSPL en date du 13 octobre 2022 ;
- 2) Présentation de la demande de renouvellement de la DSP vélodrome couvert de Roubaix

1- Approbation du procès-verbal de la CCSPL du 13 octobre 2022

En l'absence de remarque, le procès-verbal est adopté.

2- Présentation du contrat d'exploitation SPL Vélodrome couvert de Roubaix

Présentation par Monsieur BOSCHETTI.

A l'issue de la présentation Monsieur CATHELAIN précise que les résultats de 2020 et 2021 étaient positifs notamment grâce aux éléments suivants :

- le non versement du loyer 2020, accordé par la Région ;
- le maintien des compensations d'obligation de service public par les 3 actionnaires en 2020 ;
- les aides liées à la crise sanitaire en 2020 et 2021.

Il faudra rester vigilant par rapport aux résultats de la structure et regarder si le loyer n'est pas trop élevé.

Il est important de faire la promotion du Département du Nord lors des événements sportifs dont il est partenaire.

Monsieur BEAUCHAMP rapporte que le Département du Nord est actionnaire de la SPL et qu'il porte le vélodrome à bout de bras. Il voudrait qu'on lui rappelle pourquoi la MEL n'est pas actionnaire et voudrait savoir si le Département est bien prioritaire pour utiliser le Vélodrome notamment les collégiens. Le vélodrome est un équipement qui coûte cher et il souhaite avoir des garanties sur ceux qui vont en bénéficier.

Monsieur ROZENTHAL répond que la Direction du Vélodrome a proposé à la MEL de participer mais la MEL ne souhaite pas entrer dans la SPL.

Pour les collégiens, hormis les collèges de Roubaix ou alentours, le transport est compliqué mais de nouveaux projets dans le cadre de la politique sportive du Département sont en réflexion notamment l'accueil des clubs de vélo sur une demi-journée avec l'accès au BMX / pique-nique / découverte de la piste et une visite du vélodrome sur le plan historique. Environ 56 clubs pourraient y prétendre.

Dans le cadre du « *Nord fait ses jeux* » (anciennement « *village en sport* »), il sera proposé aux accueils de loisirs de découvrir le Stade Vélodrome pendant les vacances scolaires (environ 160 communes de moins de 5 000 hab. seront concernées).

Il est demandé que ces propositions soient inscrites au contrat.

Les membres présents sont interrogés quant à la reconduction de la SPL.

Monsieur PERIN n'y est pas opposé. Néanmoins, il note que les meilleures années sont les années COVID ce qui l'interroge. De plus, le projet de contrat n'étant pas joint au rapport, il n'est pas possible d'en discuter.

Monsieur CATHELAIN précise que Monsieur NOPPE cherche à ouvrir l'équipement sur l'extérieur et remonte également le fait que les charges de loyer sont élevées.

Pour Monsieur ROZENTHAL, si les finances du STAB Vélodrome sont positives sur les années COVID19, c'est notamment grâce aux aides de l'Etat (le vélodrome a été un centre de vaccination sur cette période).

Monsieur NOPPE est arrivé juste avant la crise sanitaire et il espère que cela va se maintenir grâce aux renégociations en cours (redevance notamment).

La visibilité du STAB s'installe. Le prochain Paris-Roubaix aura des retombées internationales (les 7, 8 et 9 avril prochain).

Monsieur CADART souhaite que le Département soit particulièrement visible lors des événements organisés.

Monsieur CATHELAIN précise qu'aujourd'hui, la commission est amenée à donner un avis sur le renouvellement de la DSP.

Monsieur BEAUCHAMP ne prend pas part au vote.

Pour Monsieur BRICOUT, les chiffres sont peu encourageants mais les Jeux Olympiques arrivent et le STAB est un bel équipement qui pourrait être utilisé. Son avis est favorable.

Il souhaite qu'une journée soit dédiée aux collégiens (le mercredi peut-être) et qu'une publicité soit faite.

Madame MASSE n'a pas de question et est favorable au renouvellement de la DSP.

Monsieur PAILLARD pense qu'il faut lier le sport et donc le vélodrome avec le quotidien. Il propose des initiations de « *savoir rouler à vélo* » pourquoi pas au STAB (en plus du rappel de l'équipement de sécurité et des amendes encourues).

Il propose également d'inciter les autres sportifs à suivre cette formation.

Monsieur BRICOUT a une réflexion sur les travaux et sur la construction de la piste de pump track (vélo, trottinette et travail sur la prévention et la sécurité).

Monsieur ROZENTHAL avance le fait qu'il ne faut pas sous-estimer les retombées économiques des nouvelles programmations de la fédération.

Monsieur PERIN est dubitatif quant à un renouvellement sur 7 ans. Monsieur ROZENTHAL précise que le délai du prochain contrat (voulu sur 9 ans au départ par l'exploitant) a été ramené à 5 ans avec la possibilité de l'étendre à 7 ans en fonction des projets d'investissement qui pourraient être réalisés. Monsieur BOSCHETTI précise que cela jouera sur la compensation.

Un avis favorable est émis sur le principe de renouvellement de la DSP du stade Vélodrome couvert de Roubaix.

Le Président clôture la séance en remerciant les participants et en précisant qu'il est satisfait que le quorum ait été atteint.

Le Président de la CCSPL



Loïc CATHELAIN

**COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX
DU DEPARTEMENT DU NORD**

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 16 octobre 2023

A la suite de la convocation en date du 10 octobre 2023, la Commission Consultative des Services Publics Locaux s'est réunie le 16 octobre 2023 à 14h00.

Etaient présents :

- Monsieur Loïc CATHELAIN, Vice-Président du Conseil départemental chargé des Finances, de l'administration générale – Président de la CCSPL ;
- Monsieur Michel ANCEAU, Association Droit Au Vélo ;
- Monsieur Charles BEAUCHAMP, Conseiller départemental ;
- Monsieur Frédéric BRICOUT, Conseiller départemental ;
- Monsieur Jacques HOUSSIN, Conseiller départemental ;
- Monsieur Luc MONNET, Conseiller départemental ;
- Monsieur Laurent PERIN, Conseiller départemental.

Etaient présents en visioconférence :

- Monsieur Jacques HOUSSIN, Conseiller départemental ;

Ont donnés pouvoir :

- Monsieur Robert BREHON, Association UFC-Que Choisir ;
- Monsieur Laurent DAGALLAIX, Conseiller départemental ;
- Monsieur Pascal SARPAUX, Association UNAT Hauts-de-France.
- Monsieur Patrick VALOIS, Conseiller départemental ;

Etaient excusés :

- Madame Annie BLANC-DELOFFRE, Association Union Française des Retraités (UFR) ;
- Monsieur Erik CATTEZ, Association des Paralysés de France ;
- Monsieur Régis CAUCHE, Conseiller départemental ;
- Monsieur Frédéric DELANNOY, Conseiller départemental ;
- Monsieur Sébastien LEPRETRE, Conseiller départemental ;
- Madame Elisabeth MASSE, Conseillère départementale ;
- Monsieur François PINCHEMEL, Fédération des Conseils de Parents d'Elèves ;
- Monsieur Bertrand RINGOT, Conseiller départemental ;
- Madame Marie Françoise WITTRANT, Fédération des Parents d'Elèves de l'Enseignement Public ;
- Madame Karima ZOUGGAGH, Conseillère départementale.

Assistaient également à la réunion :

- Madame Virginie BAYET, chargée de mission à la Direction Générale Adjointe Partenaire et Ressources ;
- Monsieur Maxime BOSCHETTI, chargé de mission du service des Sports et Culture ;
- Monsieur Sébastien DECOBERT, contrôleur de gestion, à la Direction du Contrôle de Gestion ;
- Monsieur Sébastien HAAB, contrôleur de gestion, à la Direction du Contrôle de Gestion ;
- Madame Nathalie LEFEBVRE TALLEUX, responsable de service au sein du secrétariat général de la Direction Générale Adjointe des Solidarités Territoriales ;
- Madame Louise MIGNOT, assistante de Monsieur CATHELAIN ;
- Madame Coralie MAUVAIS, directrice générale adjointe déléguée au contrôle de gestion ;
- Madame Charlène VANDEMEULEBROUCK, chargée de mission au sein du Secrétariat général de la Direction Générale Adjointe en charge de l'Autonomie.

Le quorum étant atteint, la séance peut se tenir.

Ouverture de la Commission Consultative des Services Publics Locaux du Département du Nord par Monsieur CATHELAIN, Président.

Ordre du jour de la séance :

- I. Validation de la dernière CCSPL en date du 27 mars 2023 ;
- II. Présentation des rapports d'activité 2022 :
 - 1) SPL Vélodrome couvert de Roubaix
 - 2) DSP téléassistance - Mondial Assistance
 - 3) DSP ValJoly - Vert Marine
 - 4) Marché de partenariat du Forum – Groupement Duval

I. Approbation du procès-verbal de la CCSPL du 27 mars 2023

En l'absence de remarque, le procès-verbal est adopté.

II. Présentation des rapports d'activité 2022

- 1) **Présentation du rapport d'activité 2022 du SPL Vélodrome couvert de Roubaix par Monsieur Adrien NOPPE, directeur général adjoint.**

Eléments du rapport :

L'année 2022 marque la bascule vers une reprise d'une activité normale même si le début d'année était encore sous le signe du Covid 19 avec des annulations d'événements et un manque à gagner de 50k€. Pour l'activité événementielle, on observe un retour à la normale avec des manifestations de toutes tailles.

Les principaux enjeux sont : la reprise d'une activité plus soutenue, l'accueil du TLM volley et de ses équipes logistique et administrative pour 2 saisons avec une mobilisation de l'équipement pour les entraînements et les matchs, l'attribution des championnats de France Elite en Avenir 2023 et des championnats du monde Masters 2024 et 2025 et enfin devenir un Centre de préparation aux Jeux Olympiques Paris 2024.

Il est à noter la mise en place de partenariats avec ISCOM, le CREPS et WIN, ainsi que l'accueil d'activités événementielles (les manches Cofidis graines de pistards, Ch'ti challenge...).

On observe un renouvellement important des pratiquants. La moyenne d'âge atteint 38 ans.

Éléments importants à retenir :

- Résultat : -27,8k€
- Perte de 50 k€ liée au Covid 19
- Montants des subventions OSP conformes au contrat
- Hausse des tarifs « entreprise » durant l'été (+5%)
- Dépenses énergétiques en hausse
- Masse salariale incomplète sur l'année (1 départ en mars remplacé en octobre)
- Capitaux propres de nouveau supérieurs au capital social

Suite à une question de M. BRICOUT, M. NOPPE précise que l'effectif actuel est de 14 personnes dont 1 alternant.

M. CATHELAIN précise que les résultats étaient positifs durant les années Covid.

M. NOPPE indique que le résultat exceptionnel est lié à des contentieux devenus sans risque.

Concernant la fréquentation des collégiens :

Monsieur BEAUCHAMP attendait quelques chiffres relatifs à la fréquentation par les collégiens du vélodrome de Roubaix tels que le nombre de classe et la répartition par territoire. De même est posée la question de la communication faite auprès des professeurs d'EPS quant aux des conditions d'accès au Vélodrome.

Monsieur NOPPE indique ne pas avoir en sa possession le nombre de classes ni la répartition par territoire de ces dernières et se propose d'en faire la recherche. Concernant la communication, avant le Covid, un courrier de communication était envoyé aux directeurs de collèges. Cependant se pose toujours le problème de la distance et des moyens de transport pour y accéder.

Monsieur BEAUCHAMP évoque l'idée que les Conseillers départementaux puissent bénéficier d'une information et se faire le relai de cette communication.

Concernant TLM :

Monsieur CATHELAIN retient l'activité événementielle importante pour les recettes du stade et pose la question des recettes liées au TLM.

Monsieur NOPPE précise que les recettes TLM couvrent 2 saisons réparties sur 3 années civiles (2022 à 2024) sous réserve de la finalisation des travaux de la salle. Plusieurs volets d'accord avec le TLM : le loyer pour utilisation du bâtiment incluant l'équipement et les consommations, la compensation des charges liées au TLM (tel que la pose du parquet), les jours de match lors desquels le TLM paye le tarif normal.

La seule vraie négociation a tourné autour de la présence quotidienne du TLM et des conditions particulières du club. Il est précisé que les élus locaux ont souhaité que le club soit aidé pendant la période de pandémie.

Monsieur CATHELAIN relève l'intérêt d'avoir à demeure une équipe et se projette sur la perte que cela représentera au départ de TLM.

Monsieur NOPPE pondère cette perte en relevant les contraintes liées aux entraînements de TLM. En effet, le départ de TLM entrainera certes une baisse des recettes mais également une baisse des charges liées à la présence du club et il pourrait être envisagé de trouver un autre club résident. Des pistes sont également explorées pour développer d'autres activités de club, le stade essayant de s'adapter à des publics différents. Au départ de TLM, le Vélodrome pourra retrouver son cœur de modèle économique en gagnant sur la libération du terrain.

Monsieur PERIN souhaite connaître les types de sports pouvant être accueillis au Vélodrome.

Monsieur NOPPE affirme que le Vélodrome peut accueillir de nombreux sports tels que badminton, tennis de table, judo, karaté etc.

Concernant le résultat de l'exercice :

Monsieur CATHELAIN demande où en est le Vélodrome aujourd'hui.

Monsieur NOPPE, précise en réponse, que le résultat avec déficit est lié notamment aux travaux entrepris dont les coûts ont dérapé du fait du contexte économique. Il évoque dans l'objectif d'une remise à niveau du Vélodrome la mise en place d'une redevance sur le chiffre d'affaire, un plan d'investissement, des tarifs refondus et un projet d'entreprise autour des questions de l'équipement et des équipes.

Concernant le renouvellement de la DSP :

Monsieur CATHELAIN rappelle également que la nouvelle délégation de service public sera présentée en Conseil départemental à sa séance du 18 décembre 2023. Cette DSP a été négociée avec une révision du loyer et une augmentation des subventions de la Ville de Roubaix, de la Région Hauts-de-France et du Département du Nord.

Monsieur PERIN pose la question de l'atterrissage concernant le renouvellement de la délégation de service public.

Monsieur NOPPE indique la période 2024 – 2030 pour inscrire le Vélodrome dans la durée. Enfin une dernière précision est apportée sur la réflexion portée par la Région, dans le cadre de sa politique de bassin de région, d'envisager des modalités de transport pour les tous lycéens.

2) Présentation du rapport d'activité 2022 de la DSP assistance par Monsieur CAMPOS MATEOS de la Société GTS Mondial assistance du Groupe Allianz Partners

Eléments du rapport :

17 personnes sont affectées au service de la téléassistance qui comporte 19257 abonnés au 31 juillet 2022 (en augmentation de 1% par rapport au précédent exercice).

Il est précisé que le tarif mensuel a augmenté, passant de 7,27€ à 7,36€ et que l'enquête de satisfaction indique une amélioration (même si le nombre de réponses est en baisse).

Le profil des bénéficiaires est le suivant :

- 82% femmes et 18% hommes
- Moyenne d'âge de 84 ans
- 70% des personnes ont entre 80 et 94 ans
- Durée moyenne de prestation est de 36 mois
- Principales causes de résiliation sont le décès et l'orientation vers une maison de retraite
- Profil type est une femme de 84 ans
- Pour les profils de moins de 60 ans, il s'agit de personnes présentant des pathologies ou étant en situation de handicap.

Sur la période, l'intervention des pompiers a été nécessaire 3 794 fois (1,54% des alarmes reçues et 13,9% des sollicitations d'intervenants).

Par ailleurs, 9 000 chutes et 8 000 appels de convivialité ont eu lieu sur l'exercice.

Concernant le résultat déficitaire et du renouvellement de la DSP :

Monsieur CATHELAIN relève le résultat déficitaire alors qu'il était bénéficiaire et souhaite connaître la volonté du groupe à vouloir poursuivre cette activité.

Monsieur CAMPOS MATEOS précise que l'une des raisons du déficit est liée à la gratuité des détecteurs de chute. Il précise également que l'augmentation des refacturations du groupe font suite au changement de mode de calcul avec l'implémentation des arriérés informatiques. Monsieur CAMPOS MATEOS assure que le groupe souhaite poursuivre cette activité. Une nouvelle délégation de service public a d'ailleurs été signée le 18 juillet 2023 et notifiée le 24 juillet 2023, pour une durée de 5 ans.

Concernant la sollicitation du SDIS :

Monsieur CATHELAIN évoque le recours au SDIS en cas de chutes et souhaite des précisions.

Monsieur CAMPOS MATEOS indique que le recours aux pompiers n'est pas systématique. En cas de détection de chutes ou en l'absence d'activité sur toute une journée, le dépositaire des clés est contacté. S'il n'est pas joignable, le groupe recourt au 15 qui peut décider l'intervention des pompiers ou d'une ambulance.

Monsieur HOUSSIN demande si on dispose de statistiques concernant les interventions de pompiers liées à la défaillance des dépositaires des clés. Il lui semble que souvent les pompiers sont appelés pour « ramasser » la personne à domicile au détriment de leur cœur de métier.

Monsieur CAMPOS MATEOS ne dispose de telles statistiques mais précise que tout est mis en œuvre pour limiter le recours au SDIS et que de nouvelles expérimentations sont étudiées en ce sens.

Concernant la communication autour du dispositif de téléassistance :

Monsieur CATHELAIN s'est étonné du faible nombre d'abonnés (19 000 abonnés) et s'était inquiété de la communication autour du dispositif.

Monsieur BEAUCHAMP souhaite savoir si dans les préconisations d'aide APA le système de téléassistance est bien recommandé.

Madame VANDEMEULEBROUCK indique que les bénéficiaires APA ou PCH, de même que les non bénéficiaires, peuvent s'abonner. Elle précise également que les évaluateurs médico sociaux présentent et préconisent ce dispositif lors de leurs visites à domicile.

Monsieur BEAUCHAMP évoque la possible difficulté pour les personnes d'adhérer à ce dispositif pouvant être vécu comme une dépendance.

Monsieur CAMPOS MATEOS précise que c'est souvent la famille ou les acteurs publics ou associatifs qui font la démarche d'adhésion et que la question de l'acceptation des personnes concernées mais également des familles est effectivement un vrai problème. Il indique par ailleurs qu'un plan de communication sur les nouveaux outils va être décliné dans les territoires auprès des CCAS, des CLIC et relais autonomie.

3) Présentation du rapport d'activité 2022 de la DSP ValJoly du Groupe Vert Marine présenté par Monsieur Thierry TAROT, directeur

Monsieur TAROT rappelle que la délégation de service public a démarré au 01/01/2020 et qu'il a quant à lui pris ses fonctions en octobre 2020, pendant la période de pandémie.

Eléments du rapport :

L'exercice présenté représente une année complète, sans restriction et avec un pouvoir d'achat intéressant suite à la crise sanitaire.

Pour la partie commerciale, les relations directes avec les clients ont été développées (plateformes de réservation).

De nouveaux produits ont été installés (investissement réalisé en partie par le Département du Nord) tels que des yourtes et des roulottes afin de cibler de nouveaux clients. Les groupes et les séminaires représentent par ailleurs des leviers de développement.

Monsieur BRICOUT souhaite savoir si le site travaille avec les collectivités territoriales. La réponse est affirmative mais la capacité maximale d'accueil pour les séminaires est de 170 personnes.

Le site web a évolué, une communication importante a été réalisée au niveau des réseaux sociaux et des spots radio ont été diffusés.

13 événements se sont déroulés sur l'exercice et une réflexion est menée pour identifier de nouvelles propositions d'événement.

Hormis la patinoire, l'ensemble des activités sont en hausse ainsi que la fréquentation des hébergements.

Malgré l'augmentation des charges liées à l'ouverture sur l'ensemble de l'année, le résultat est en augmentation à 964 k€ contre 940 k€ en 2021.

Concernant la communication :

Monsieur TAROT indique que le ValJoly travaille 2 communications complémentaires, une tournée vers les particuliers en direct (salons etc.), une autre tournée vers les professionnels du tourisme (agences). Une community manager s'occupe à temps plein de la communication.

Monsieur TAROT aborde l'outil de mesure de la satisfaction client, outil qui a évolué entre 2021 et 2022. Le taux de satisfaction est resté inchangé sur ces 2 années tandis que le nombre de répondants a considérablement augmenté, ce qui est très satisfaisant et encourageant.

Concernant l'accueil des groupes scolaires :

Monsieur PERIN s'étonne qu'il est peu fait mention de l'accueil de groupes scolaires sur le site du ValJoly qui était pourtant une référence pour les petits nordistes.

Monsieur TAROT rassure les membres de la CCSPL quant au fait que les groupes scolaires demeurent une cible prioritaire du ValJoly. Cependant 2022 a fait suite à une période de pandémie qui a rendu compliqué la mise en place de projets au niveau des enseignants. L'année 2023 est en revanche marquée par un vrai regain depuis mars, le ValJoly ayant même dû refuser des groupes.

Monsieur TAROT tient à préciser que l'accueil de groupes scolaires n'est pas un axe de développement pour le ValJoly puisque c'est déjà inscrit dans leur ADN mais qu'en revanche l'équipe s'attèle à développer des produits pédagogiques nouveaux, et d'en améliorer d'autres pour apporter un nouveau souffle.

Concernant le nombre d'entrée piscine :

Monsieur CATHELAIN souhaite connaître le nombre d'entrées piscine en moyenne par an.

Monsieur TAROT avance le nombre de plus de 93 700 entrées en 2021.

Monsieur MONNET fait le parallèle avec le nombre d'entrée du centre aquatique situé sur la commune de Templeuve en Pévèle, bien plus élevé tout en concédant que la situation géographique et le bassin de vie ne sont pas comparables.

Monsieur TAROT acquiesce. Il précise que par ailleurs le ValJoly ne dispose pas d'école de natation et que le bassin fait moins de 25 mètres. La piscine du ValJoly se positionne davantage comme une piscine de saison.

Concernant les axes de développement :

Monsieur ANCEAU note qu'il serait intéressant que le ValJoly soit référencé « accueil vélo » sur le territoire de l'Avesnois puisqu'il remplit les conditions. Il s'agirait d'une cible intéressante car plus étalée sur l'année.

Monsieur TARO indique que le ValJoly a déjà fait des démarches avec la labellisation vacances vertes autour de 2 labels : vélo et pêche. Un point réparation vélo devrait voir le jour sur le site du ValJoly de même que le développement de « cabanes étapes » pour les populations de randonneurs et de vélo-cyclistes.

Monsieur CATHELAIN souhaite savoir quelles sont les perspectives de développement du site rendues possibles par un résultat d'exploitation conséquent.

Monsieur TAROT évoque la transformation de l'Aquarium en un lieu de loisirs couvert car l'un des problèmes du site est l'absence de site couvert. Un budget de 1 million d'euros en investissement a été prévu de leur côté.

De même l'accrobranche va être entièrement refait pour un montant estimé à 300 000 €. Dans les 2 cas tout sera fini pour le début de la période estivale 2024.

4) Présentation du marché de partenariat du Forum par Monsieur VANDAMME du Groupe Duval

Eléments du rapport :

Les principaux événements de l'année 2022 sont :

- Modification du périmètre de prestation confiées au titulaire (suppression de l'aménagement du hall de l'HDD et passage en aménagement flex office décidé au mois de mars)
- Signature de l'avenant 5 qui permet d'acter l'évolution du marché et les modifications de l'ouvrage sans qu'il y ait d'incidence financière sur le budget départemental 2022
- Acquisition par la SCCV LILLE AGORA de la parcelle de Valorisation
- Validation du macro zoning par le Département
- Arrivée des premiers agents au Petit Forum
- Validation officiel du micro zoning
- Réclamation globale au Département pour un montant de 8 767 000 € (notamment lié au conflit en Ukraine).

Monsieur VANDAMME indique que les clauses du contrat de partenariat relatives au recours à des PME ou artisans et à l'insertion par l'activité économique ont été respectées et les objectifs atteints ou en instance de l'être.

Monsieur PERIN s'étonne que la suppression de l'aménagement du hall de l'Hôtel du Département n'ait pas été évoqué dans le cadre des commissions.

Madame DEKEYSER indique que c'est inclus dans l'avenant 5 du contrat de partenariat et que cela n'engendre pas de coût financier.

Le président clôture la séance en remerciant les participants.

Lille le : **22 MARS 2024**

Le Président de la CCSP

Loïc CATHELAIN



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

STAB
Vélodrome Roubaix
HAUTS-DE-FRANCE



HAUTS-DE-FRANCE



VILLE DE
ROUBAIX



En vertu de l'article 17 du contrat n° 17008762 relatif à l'exploitation du Vélodrome Couvert régional à Roubaix, en application des articles L.3131-5 et R.3131-2 à R.3131-4 du code de la commande publique (CCP), la SPL produit chaque année aux collectivités avant le 1er juin un rapport annuel comprenant un compte rendu technique, un compte rendu financier et une analyse de la qualité des services. Les éléments précités portent sur l'exécution du contrat pour l'année civile précédente. [...] ».



SOMMAIRE

00	PRÉAMBULE	<i>p.4</i>	05	MAINTENANCE ENTRETIEN	<i>p.44</i>
01	LE STAB : MISSIONS ET ORGANISATION	<i>p.7</i>	06	RAPPORT FINANCIER	<i>p.51</i>
02	BILAN DES ACTIVITÉS QUOTIDIENNES	<i>p.14</i>	07	PERPECTIVES 2023	<i>p.59</i>
03	BILAN DES ACTIVITÉS ÉVÉNEMENTIELLES	<i>p.26</i>	08	ANNEXES	<i>p.65</i>
04	AUTRES ACTIONS	<i>p.37</i>			

PRÉAMBULE

Basculer.

Dans le jargon du cyclisme, ce terme évoque un changement radical de rythme en basculant en haut d'un col vers une descente longue et pentue. Il est particulièrement opportun pour désigner le développement du Stab pour l'année 2022.

En effet, après deux années bouleversées par la pandémie, le Stab renoue avec une année de plein exercice enchainant plannings de piste densifiés, tenues des compétitions, accueil d'événements d'entreprise et du grand public pour des baptêmes plébiscités par les petits comme les grands.

En outre, après les Championnats du Monde en octobre 2021, restés dans les mémoires, c'est officiel : le Stab accueillera les Championnats du Monde Masters 2024 et 2025 et les Championnats de France Elite et Avenir 2023.

La bascule c'est aussi celle d'un pari : accueillir un club professionnel de volley pendant 2 saisons, avec ses entraînements, ses matchs et ses équipes, au côté de son activité traditionnelle. Pour le plus grand plaisir des supporters et des joueurs, le Tourcoing Lille Métropole Volley (TLM) a élu domicile au Stab pour deux saisons. D'un vélodrome mono-activité, le Stab a bien basculé vers un modèle omnisport.

La bascule, c'est aussi l'engagement de l'ensemble du Conseil d'Administration d'adapter le Stab à la réalité économique du sport d'aujourd'hui.

Après 10 ans fêtés en septembre 2022, plus que jamais, le Stab doit se réinventer. A la faveur du contrat de concession qui s'achève le 31 décembre 2023, une profonde réflexion collective est à l'œuvre pour construire l'avenir. Le Conseil d'Administration y travaille pleinement.

Le Conseil d'Administration partage une conviction et une ambition : faire du Stab un équipement sportif de premier plan tant au niveau national qu'en européen dans un environnement d'exception, le Parc des sports de la Ville de Roubaix. Le Comité Olympique Paris 2024 l'a, d'ailleurs, bien compris : le Stab est Centre de Préparation aux Jeux (CPJ) Paris 2024 et se prépare à accueillir les plus grands cyclistes mondiaux.

2022 aura bien été une année de bascule... pour une accélération que non seulement nous appelons de nos vœux mais aussi que nous concrétisons jour après jour.

Guillaume Delbar
Président du CA

Adrien Noppe
Directeur général



2022 : LES GRANDES DATES

25 AU 28 JANVIER

Semaine olympique et paralympique: Mise en place de module de BMX et animation découverte vélo.

1ER AU 10 MARS

Stage de l'équipe de France endurance.

7 AVRIL

Séminaire KIABI ; près de 1 000 collaborateurs de l'entreprise réunis au Stab.

14 AVRIL

2e Soirée des Légendes de Paris-Roubaix.

16 - 17 AVRIL

Le week-end mythique de Paris-Roubaix

4 - 5 MAI

Convention Electro-dépôt réunissant 480 collaborateurs de l'entreprise. Le légendaire Tony Parker était présent pour cet événement.

9 JUIN

Le Stab s'est transformé à l'occasion d'une soirée de Gala pour RAMSEY SANTE, en accueillant 400 personnes.

25 - 26 JUIN

Le concours de machines organisé par l'association des artisans du Cycle.

30 JUIN

Séminaire de Bonduelle demandant une installation technique importante.

27 - 28 SEPTEMBRE

Séminaire Top Office, transformant l'aire centrale en véritable salon d'exposition.

27 SEPTEMBRE AU 8 OCTOBRE

Accueil de 10 équipes nationales pour leur préparation aux Championnats du Monde 2022.

23 OCTOBRE

1er match du TLM Volley.

12 NOVEMBRE

Premier rendez-vous des Challenge Cofidis & Graine de pistards.

22 NOVEMBRE

Séminaire CGI Finances, avec la mise en place de mobilier en bois.

2 DÉCEMBRE

Première manche des «Stab Challenges»

18 DÉCEMBRE

Trophée des Ch'tis ; course cycliste.

LE STAB : MISSIONS ET ORGANISATION

Présentation, activités et actualités

Le Vélodrome Couvert Régional Jean Stablinski (dit « Le STAB ») est un équipement sportif unique, propriété de la Région Hauts-de-France, et situé au coeur du Parc des Sports de la Ville de Roubaix, à proximité immédiate du vélodrome historique André Pétrieux le lieu mythique d'arrivée de Paris-Roubaix.

Inauguré en 2012, le STAB est exploité par une société publique locale (SPL), structure juridique de droit privé (société anonyme), mais dont l'actionnariat est exclusivement public. Les collectivités actionnaires de la SPL au capital de 500 000 € sont la Région Hauts-de-France (55%), le Département du Nord (25%) et la Ville de Roubaix (20%).

Cette SPL permet une forme de gestion intégrée du Vélodrome en permettant aux collectivités territoriales de jouer un rôle central dans son évolution, mais permet également de trouver des sources de financement privées au service de sa vocation d'intérêt général.

Aucune modification statutaire, évolution de l'actionnariat ou participation de la SPL dans d'autres sociétés n'est intervenue au cours de l'année 2022.



Conformément à l'article 1er du contrat d'exploitation n° 17008762, « les collectivités confient à la SPL, l'organisation et le développement de pratiques sportives au sein du Vélodrome Couvert Régional à Roubaix, la commercialisation du site et l'organisation d'activités compatibles avec le projet d'établissement ». L'offre de services proposée par l'équipement est à la fois cycliste (sur piste, BMX), sportive (muscultation, sport santé...) et événementiel (séminaires, compétitions, team building...).

Sur proposition de la Région Hauts-de-France, un avenant de prorogation en date du 12 juillet 2022, a prolongé d'un an l'actuel contrat de concession n°17008762, soit jusqu'au 31 décembre 2023.

Gouvernance de la SPL en 2022 :

En application de l'article L225-17 du Code de commerce, la SPL est administrée par un Conseil d'administration qui s'est réuni 4 fois au cours de l'année 2022 :

- Le 3 janvier 2022
- Le 29 avril 2022
- Le 22 juillet 2022
- Le 21 novembre 2022

Au sein dudit conseil d'administration siègent 4 administrateurs représentant la Région Hauts-de-France : Guillaume Delbar, Florence Bariseau, Frédéric Lefebvre et Alexandre Dufosset ; 2 administrateurs pour le département du Nord : François-Xavier Cadart et Karima Zougagh ; et 2 administrateurs de la Ville de Roubaix : Maïdin Elgarni et Michel Gacem.

Ces conseils d'administration ont été l'occasion pour les élus-représentants des collectivités d'approuver les orientations stratégiques de la SPL et d'assurer un contrôle analogue sur les décisions prises par la Direction.

Le président du Conseil d'administration M. Guillaume Delbar, accompagné des deux Vice-présidents Mme Florence Bariseau et M. François-Xavier Cadart ainsi que le Directeur Général de la SPL, M. Adrien Noppe, et ses équipes, ont travaillé de concert pour développer et faire rayonner le Vélodrome et ses activités.

Les élus exercent sur la SPL un contrôle analogue à celui exercé sur leurs propres services, et ce via des compte-rendus et reportings et demandes d'informations formulées par tous les administrateurs et permettant ainsi un bon éclairage sur les décisions prises par chacun des représentants des collectivités actionnaires.

Les élus siégeant en Conseil d'Administration ne perçoivent pas de rémunération au titre de ce mandat.

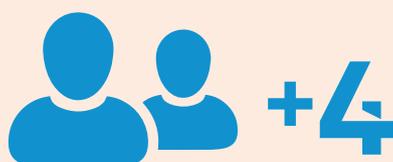
Par ailleurs, conformément à l'article L 1524-5 du Code général des collectivités territoriales en conformité avec les dispositions de la loi n°2022-217 du 21 février 2022 (dite loi 3DS), la SPL en collaboration avec les services des trois collectivités territoriales, a contribué à la rédaction du rapport annuel de/des élu(s) mandataire(s) de la SPL pour qu'il soit soumis et approuvé par leurs instances délibérantes.

Organisation RH de la SPL :

L'équipe du Stab est composée au 31/12/2022 de :

Pôle	Mission	Libellé du poste	Nombre d'ETP	Ancienneté moyenne (en mois)	Type de contrat de travail	Age moyen (années)
Direction générale	Développer	Directeur général	1,4	38	Mandat social	37
		Directeur général adjoint – Directeur des opérations			CDI	
	Gérer	Juriste	Non pourvu		Formation en alternance	
		Assistan de Direction				
Exploitation	Produire	Responsable de l'exploitation et du développement des événements	1,6	32	CDI	26
		Assistante d'exploitation			Formation en alternance	
		Chargé de développement sportif			Formation en alternance	
Sportif		Educateur des cyclismes	2	90	CDI	34
Communication	Vendre	Responsable communication et marketing	1,8	4	CDI	23
		Chargé de communication			Formation en alternance	
Technique	Produire	Techniciens de maintenance	2	97	CDI	41
Accueil et satisfaction clients		Chargé d'accueil et de satisfaction clients	2	8	CDD	33
TOTAL			12,5	20	7	33

Les équipes de la SPL ont également fait le choix d'accueillir et de former 5 stagiaires en 2022.



→ c'est le nombre d'étudiants en alternance qui sont arrivés au cours de l'année 2022.

L'un des facteurs clefs de réussite du développement du Vélodrome réside dans l'équipe qui y travaille au quotidien. Ainsi, en 2022, pour optimiser lesdits facteurs, la direction a souhaité la réalisation d'un diagnostic RH. Ce diagnostic a révélé la présence de différents pôles travaillant de concert pour la réalisation de 4 missions principales :

#Développer : Développer la gamme de services du STAB et son rayonnement :

- Dialoguer avec les parties prenantes du STAB (notamment politiques) pour définir un cahier des charges précis
- Définir une stratégie commerciale et financière
- Manager toutes les équipes au service du développement de la structure

#Produire : Produire la gamme de services du STAB au regard de la vision stratégique :

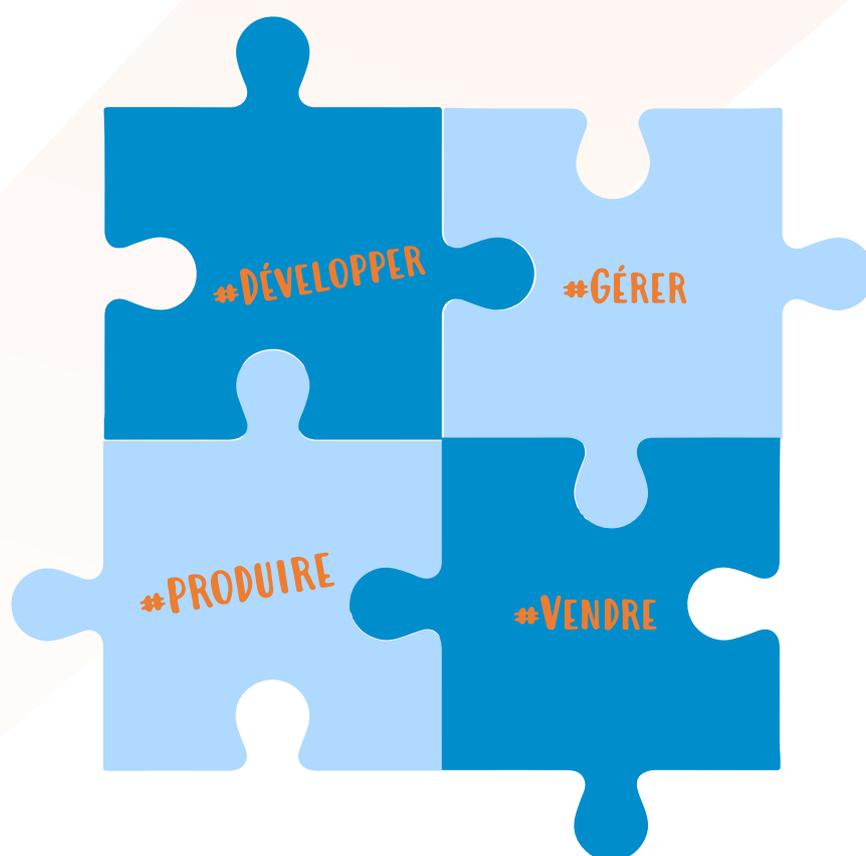
- Encadrer et former les publics
- Exploiter tout le potentiel du bâtiment pour accueillir différents publics
- Veiller à la sécurité et à l'entretien du bâtiment
- Assurer un service de qualité pour fidéliser la clientèle du STAB

#Gérer : Gérer les aspects administratifs de la structure et sécuriser la stratégie et l'exécution budgétaire :

- Traiter les aspects administratifs du quotidien (plannings, absences, congés, facturation, etc.)
- Sécuriser les actes juridiques du Stab

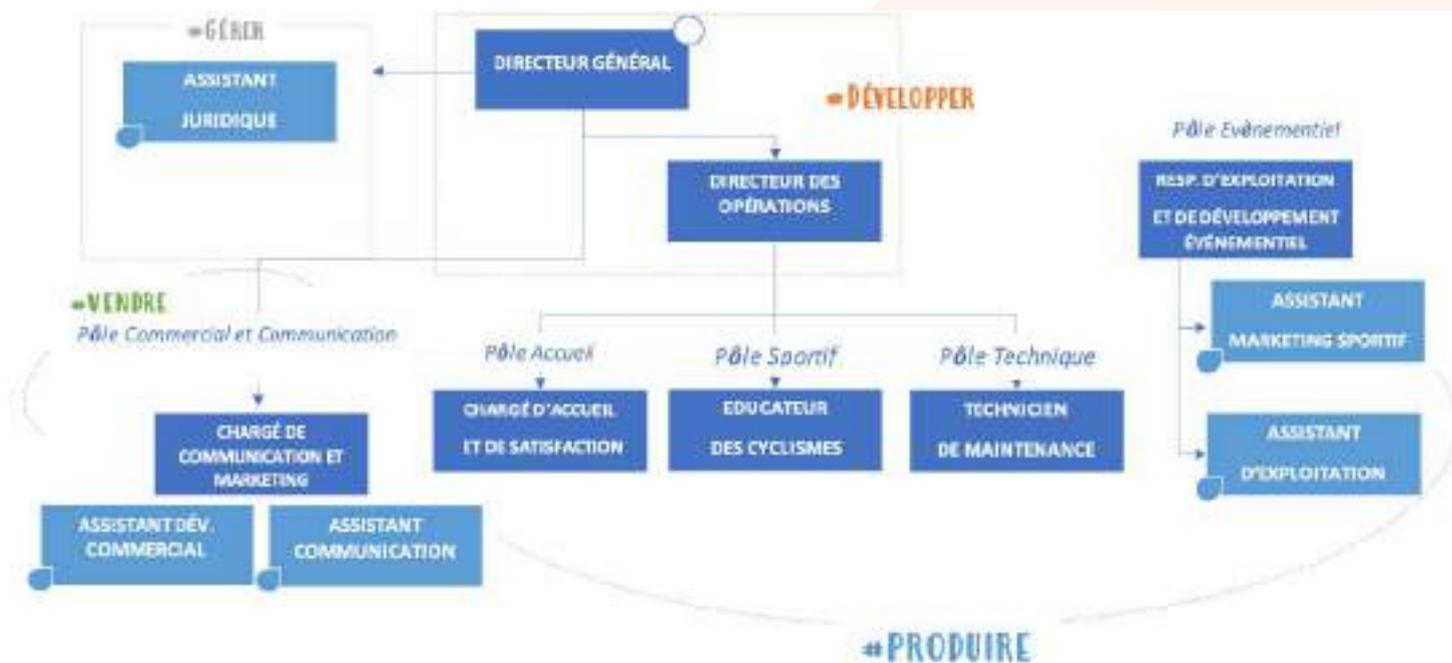
Vendre : Vendre l'ensemble de la gamme de services du vélodrome :

- Communiquer pour développer la marque et la connaissance des événements produits
- Commercialiser des offres de services sportifs et événementiels
- Aller chercher des fonds propres par de la prospection commerciale



L'organigramme explicatif de la gestion RH du Stab Vélodrome a par conséquent été refondu en 2022, dans lequel il est possible de comprendre le fonctionnement des 4 missions principales.

Il s'organise de la façon suivante :



Par ailleurs, en 2022, les salariés bénéficient toujours d'une mutuelle d'entreprise (complémentaire santé). Ce dispositif, légal, avec une prise en charge à 50 % par l'employeur, est maintenu.

Un dispositif complémentaire de prévoyance est également maintenu en 2022 et octroie aux salariés et à leurs ayants droit des garanties de prévoyance en cas d'arrêt maladie de longue durée, d'invalidité et de décès. Ce dispositif existe avec une prise en charge à 50 % par l'employeur.

De manière analogue à 2021, les éléments de qualité de vie au travail ont été maintenus et développés en 2022, à savoir :



Le dispositif de titres-restaurant dont les montants sont pris en charge à 50 % par l'entreprise.



Le dispositif de Comité social et économique externalisé «Wii Smile», abondé chaque mois par l'employeur.

02

BILAN DES ACTIVITÉS QUOTIDIENNES

Après une année 2021 de reprise post-Covid, l'année 2022 constitue le grand retour du Vélodrome et de toutes ses activités quotidiennes. Malgré un mois de Janvier et Février assez calme du fait du maintien du pass vaccinal et du port obligatoire du masque, l'année 2022 fut riche aussi bien sur la piste, qu'au niveau du BMX. Cette saison marque le retour d'une « activité normale ».

L'évolution de planning en 2022 :

Conformément à l'article 9.1.1 du contrat d'exploitation, « *le Vélodrome est accessible aux usagers (selon les catégories) 7 jours sur 7 tout au long de l'année à l'exception des périodes de fermeture annuelle et pour arrêts techniques réglementaires et/ou justifiées. La SPL prend toutes les mesures utiles pour limiter la période d'arrêt d'exploitation. L'exploitation du Vélodrome est organisée en 3 périodes : la période scolaire environ 35 semaines ; la période de petites vacances scolaires environ 8 semaines ; la période estivale environ 9 semaines.* ».

Le planning prévisionnel des activités prévu au contrat de concession est le suivant :

CATÉGORIE D'UTILISATEURS	VOLUME HORAIRE HEBDOMADAIRE PÉRIODE SCOLAIRE	VOLUME HORAIRE HEBDOMADAIRE PÉRIODE VACANCES	VOLUME HORAIRE HEBDOMADAIRE PÉRIODE ESTIVALE
Scolaires	10h00	-	-
Extra-scolaires	-	17h00	26h00
Licenciés	76h00	79h00	54h00
Grand public	67h00	70h00	46h00

Compte tenu des contraintes d'exploitation (arrivée du TLM volley, reprise du rythme compétitif, accueil d'équipes nationales et internationales), de la réalité des demandes notamment scolaires et des événements planifiés sur la saison 2022-2023, il a été nécessaire de faire évoluer le planning prévisionnel en septembre 2022.

Une proposition de planning a été présentée et approuvée lors de la réunion du Conseil d'administration du 22 juillet 2022. Il permet d'absorber les nouvelles contraintes de cette rentrée 2022 tout en conciliant les exigences formulées dans le contrat de concession. Le planning mis en oeuvre depuis septembre 2022 se synthétise de la façon suivante :

- Créneaux alloués aux scolaires et extra-scolaires : **15 H par semaine**
- Créneaux alloués aux licenciés de clubs (VCR, TLM, FF Tri, FFC, FFH, Sport Pass, ...) : **82 H par semaine**
- Grand public : **58 H par semaine**

Désormais, Le STAB Vélodrome est fermé au grand public les dimanches de la saison haute 2022-2023. En compensation, des créneaux ont été ouverts au public les lundis après-midi et soirées.

Voici ci-dessous, par exemple, le planning des activités sur une semaine au Stab Vélodrome.



Le quotidien de la piste pendant l'année 2022, en chiffres :

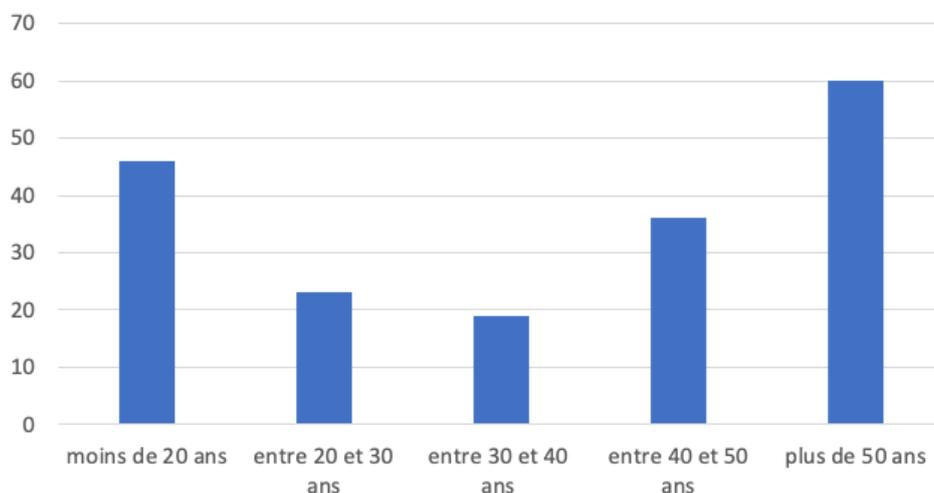
Les abonnements piste

Le retour à une activité normale de la piste se fait progressivement au cours de l'année pour atteindre finalement au 31 décembre 2022 le nombre de 290 abonnés piste (contre 287 en 2021).

Nous avons ainsi pu constater une hausse progressive de la fréquentation avec le retour de certains anciens abonnés qui avaient interrompu leur pratique pendant la crise sanitaire, mais surtout l'inscription de nouveaux abonnés, qui ont découvert le plaisir de la piste.

La moyenne d'âge des abonnés du STAB est de 38 ans (contre 37 ans en 2021) et la répartition des abonnés en fonction de l'âge est la suivante :

Moyenne d'âge des abonnés du Stab



Source : Sportigo, sur une base de 150 dossiers complétés

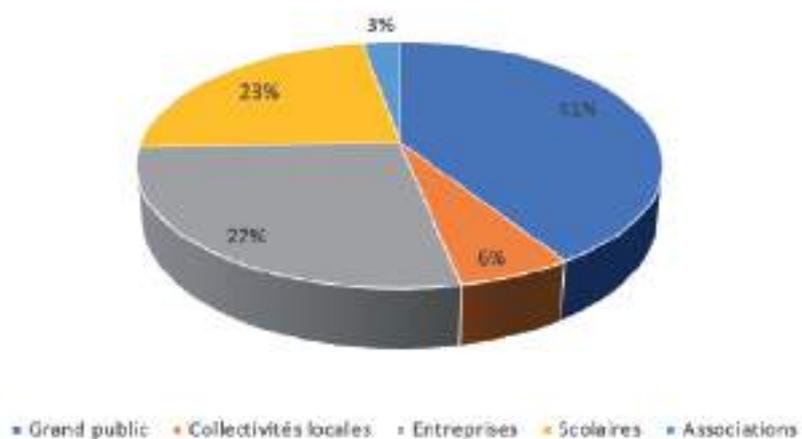
Les baptêmes de cyclisme sur piste

En 2022, les baptêmes de cyclisme sur piste constituent le succès majeur du Vélodrome. Les équipes de la SPL ont pu constater un réel engouement pour la découverte de la piste, avec 839 baptêmes pour des particuliers et 562 baptêmes entreprises. S'ajoute à cela, conformément au projet d'établissement, la réalisation de 471 baptêmes au bénéfice des organismes scolaires, de 55 baptêmes pour des associations et de 122 baptêmes pour les collectivités locales.



Au final, ce sont au total 2 015 personnes qui ont osé la piste en 2022 (contre 803 en 2021). Durant la période d'octobre à décembre 2022, le taux de remplissage des baptêmes grand public était proche de 90%. Ce succès a contraint les équipes de la SPL à ouvrir de nouveaux créneaux de réservation.

2 015 baptêmes répartis en catégories



Les scolaires et la piste

Une nouvelle fois en 2022, un partenariat a été reconduit entre le STAB et le lycée Maxence Van Der Meersch à Roubaix permettant à la fois aux élèves de la section sportive et aux élèves en cours d'EPS d'accéder à la piste ou à la salle de musculation selon des horaires définis. Des partenariats similaires avec les collèges de Lys-lez-Lannoy et de Hem perdurent.

De la rentrée en septembre jusqu'aux vacances de la Toussaint, le Stab a accueilli 15 jeunes de classe de première de l'option EPS du lycée Van Der Meersch pour des séances de cyclisme sur piste, donnant lieu à une note finale qui compte pour les épreuves du baccalauréat. A partir des vacances de la Toussaint, les mardis matins et vendredis matins sont dédiés au sport étude de la section cyclisme du lycée, avec près de 30 élèves par séance (cyclistes et triathlètes).

Les jeudis matins de 10h à 12h, 2 classes de 4e du collège Raymond Devos de Hem se déplacent en bus jusqu'au Stab pour venir y pratiquer leur cycle EPS, donnant lieu à une évaluation finale dans leur cursus scolaire. En moyenne, les classes sont entre 25 et 30 élèves, divisée en 2 groupes avec une moitié pratiquant la piste, et l'autre pratiquant le badminton, puis le volley au fil de l'année.

Pour une dizaine de jeunes du lycée Van Der Meersch spécialisés dans la section cyclisme et en moyenne 5 cyclistes de haut niveau, un créneau de 2 heures leur est dédié le jeudi après-midi, avec la mise à disposition de l'équipement (moto, bloc de départ, chronos, etc).



Les «STAB Challenge»

Dans la continuité de 2021, les «STAB Challenges» sont à nouveau proposés en 2022 avec 4 manches. Ces défis cyclistes sont l'occasion pour les abonnés piste de s'affronter à travers des épreuves cyclistes décalées telles que Gymkana, course aux points relais, course tempo élimination, poursuite à l'italienne..., le tout encadré par les éducateurs de la SPL.

L'affluence pour ces soirées sportives conviviales est encourageante avec près de 50 participants à chaque manche. La nouveauté pour cette année 2022 est l'ouverture des «STAB Challenge» aux enfants et adolescents (50% des participants ont entre 8 ans à 16 ans).



Crédits photos : Arnaud Lisse

Être Centre de Préparation aux Jeux de Paris 2024 c'est accueillir les délégations du monde entier sur son territoire le temps d'un stage de préparation, ou comme base arrière pendant les Jeux. C'est également leur offrir les conditions optimales pour s'entraîner, récupérer des divers déplacements, s'acclimater et se préparer au mieux pour réaliser des Jeux au sommet.

Cette chance unique de prendre part aux futurs succès des champions de demain est offerte à près de 500 collectivités labellisées Terre de Jeux 2024 qui ont candidaté pour être référencées CPJ (Centre de Préparation aux Jeux). Les plus de 900 CPJ retenus à l'issue des deux premières phases de candidature sont répartis sur 97 des 101 départements du territoire français, valorisant la diversité du pays, et faisant de Paris 2024 les Jeux de toute la France.



Après une première phase d'instruction terminée en 2020, les 802 premiers Centres de Préparation aux Jeux retenus ont été recensés dans un catalogue en ligne proposé lors des Jeux de Tokyo aux 206 Comités Nationaux Olympiques (CNO) et 182 Comités Nationaux Paralympiques (CNP) qui souhaiteraient réaliser une partie de leur préparation aux Jeux en France.

Les Comités Nationaux Olympiques et Paralympiques seront libres de choisir où ils souhaitent envoyer leurs athlètes, sur quelle période et sur quelle durée.



Crédit photo : Patrick Pichon

Le succès de l'année 2021 s'est renouvelé en 2022 puisque le STAB, en tant que CPJ, a une nouvelle fois accueilli les équipes de France de cyclisme (3 semaines de présence) et de paracyclisme (4 semaines de présence) mais également des équipes étrangères du monde entier lors de stages (Japon, Nouvelle Zélande, Pays-Bas, et Canada handisport).



Le STAB Vélodrome a fait partie des premiers équipements labellisés CPJ. Les Centres de Préparation aux Jeux répondent à des caractéristiques techniques précises concernant leurs équipements sportifs et leurs services d'accueil (hébergement, restauration, transport, sécurité...).

Selon les infrastructures et les services proposés, les comités feront leur choix dans le catalogue et enverront leurs délégations, selon les sports, dans les centres les plus adaptés à leurs besoins. En somme, de 2021 jusqu'à Paris 2024, l'ambiance des Jeux et l'élite sportive du monde entier s'invite dans toute la France sur les CPJ, pour préparer des Jeux Olympiques et Paralympiques exceptionnels.



La liste des Centres de Préparation aux Jeux est disponible sur le site Paris2024.org



La salle de musculation et activités de fitness

Conformément au contrat de délégation de concession, le STAB a accueilli les activités de Sport-pass de la ville de Roubaix. En 2022, le STAB a accueilli en moyenne une dizaine de participants en salle de musculation chaque semaine (à l'exception de la coupure estivale) soit près de 440 entrées sur l'année.

En 2022, le STAB a continué d'accompagner l'équipe de haut niveau de la "Team Roubaix" de la Ville de Roubaix en permettant l'accès des sportifs de haut niveau à la salle de musculation pour leur préparation physique. En 2022, un dispositif de 11 semaines de 13 heures de pratique en salle de musculation par athlète a été mis en place.

Par ailleurs dans le cadre du partenariat STAB/TLM présenté dans la partie ci-après relative à l'activité événementielle, les joueurs (dont un champion olympique) disposent de la salle de musculation tous les matins de la semaine en complémentarité avec leurs entraînements sur le terrain.



L'association Spart Fit Race, en s'appuyant sur le STAB et le Parc des sports, a proposé une offre indoor et outdoor de sport 4 fois par semaine à une quarantaine de participants réguliers. Ce groupe est présent 2 fois par semaine sur des créneaux d'une heure.

S'entraînent également en salle de musculation :

- La section féminine de football de Van der Meersch, soit 15 jeunes filles par semaine.
- L'équipe de foot féminine de Roubaix, soit 13 joueuses par semaine
- La section sportive cyclisme et triathlon du collège Van der Meersh, soit 15 collégiens en moyenne.
- Le club des patineurs de Roubaix sont venus faire 5 séances en salle de musculation (10 personnes environ)
- La classe de première du Lycée Van der Meersh soit 24 lycéens sur 17 séances.
- Toutes les équipes nationales qui viennent en stage au Stab pour préparer des compétitions (France, Japon, Pays-Bas, Canada...)
- Les sportifs inscrits sur la liste ministérielle regroupant les sportifs de haut niveau et souhaitant venir s'entraîner.

Par ailleurs, en 2022, dans le cadre de leurs compétences et volonté de développement respectives, et dans un souci de mise en réseau des équipements, la SPL et le CREPS Hauts-de-France ont décidé de se rapprocher pour mener des actions en commun portées sur la formation et la performance de haut niveau.

Ces actions ont fait l'objet d'un contrat de partenariat. Ledit partenariat est très bénéfique au STAB qui verra sa salle de musculation être entièrement renouvelée en janvier 2023.

CREPS
WATTIGNIES
Hauts-de-France



En somme, ce sont plus de 150 utilisateurs réguliers qui ont utilisé la salle de musculation lors de l'année 2022.

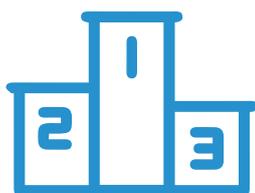


La piste de BMX et le Vélo Club Roubaix

La piste de BMX est partie-prenante de la délégation de service public confiée à la SPL. Elle est principalement utilisée par le Vélo Club de Roubaix pour ses activités associatives. En effet, la piste de BMX a été ouverte pendant 35 semaines de l'année 2022, sur lesquelles 9 entraînements par semaine ont été dispensés soit 315 entraînements au total sur l'année. Le VCR comptabilise en 2022, 95 licenciés (contre 100 licenciés en 2021) et a réalisé 103 baptêmes de piste BMX.



En ce qui concerne les compétitions BMX, d'une part le VCR a organisé la 1ère manche de la coupe régionale de Printemps réunissant près de 530 participants. Une réussite ! D'autre part, les coureurs BMX de Roubaix ont pu s'illustrer sur de nombreuses compétitions :



12 podiums, sur les championnats départementaux et régionaux.



6 médailles d'or ont été remportées en 2022.

BILAN DES ACTIVITÉS ÉVÉNEMENTIELLES

En complément du quotidien, l'année 2022 fut également riche en évènementiel tant sur le plan sportif que sur le plan extra-sportif.

Les courses cyclistes :

Avec les championnats du monde en octobre 2021, le STAB a montré qu'il est un équipement de haut niveau. Ainsi, dans la continuité, plusieurs courses cyclistes régionales à résonance nationales s'y sont déroulées :

- Graine de Pistards Cofidis

Organisé par le comité régional de cyclisme et bénéficiant du mécénat de la société Cofidis, le STAB a accueilli la 8ème édition de « Graine de pistards ». Cette compétition s'est déroulée en 4 manches et a réuni en moyenne 100 participants par manche, allant des catégories minimales à master.

- Le Ch'tis challenge

Organisé par le comité départemental du Nord, cette course comportait 4 manches sur la saison 2021/2022, mais pour réduire les coûts d'organisation, plus que 2 manches ont été programmées pour la saison 2022-2023. C'est en moyenne 60 participants et 11 départements par manche toutes catégories confondues (minimales jusqu'à seniors) qui se sont réunis pour cette belle compétition.





Crédit photo : Arnaud Lisse

- **Championnat régional de cyclisme sur piste**
Cette compétition organisée par le comité régional Hauts-de-France a rassemblé les meilleurs pistards de la région avec près de 70 participants, des catégories minimales à sénior. Cette course fut l'occasion pour ces cyclistes qui roulent et s'entraînent au quotidien dans le Vélodrome de s'affronter officiellement.

- **Les 1000 et 1 soirées**
Le 1er avril 2022, 20 coureurs cyclistes du STAB se sont lancés le défi en équipe de battre le record des 1000 km du Vélodrome. Une course conviviale suivie d'une soirée avec cocktail dinatoire et réunissant pas loin de 150 spectateurs.



- **Les 6H du STAB**
Le 29 octobre 2022 s'est tenu cette course « made in STAB » où 16 équipes de 3 coureurs se sont affrontés par catégorie pour parcourir la distance la plus importante en 6H. Un magnifique spectacle d'une journée qui s'est terminée en beauté par une soirée festive et la révélation des nouveaux maillots et cuissards aux couleurs du STAB.

- **La journée des records**
Le samedi 15 janvier 2022 était une journée ouverte à tous les cyclistes pour établir ou battre les records du STAB Vélodrome.



- Le Retour des Démonstrations pistes

Interrompues pendant la crise sanitaire, les démonstrations pistes sont de retour en 2022. Elles sont une formidable occasion de faire découvrir au grand public la discipline du cyclisme sur piste au travers d'épreuves atypiques tel que le Keirin, la Vitesse Individuelle, etc. 4 démonstrations pistes ont été programmées cette année :

- *Une démonstration lors de 3 matchs du TLM.*
- *Une démonstration lors de l'évènement de la société CGI Finance réunissant 180 spectateurs.*



Dans le cadre du partenariat avec le lycée Van Der Meersch, le Stab passe en priorité par les sportifs de hauts-niveau de la section sportive pour répondre parfaitement à la demande du client.

La seconde édition de la Soirée des Légendes de Paris-Roubaix

Le 14 avril 2022 s'est tenue la seconde édition de la Soirée des Légendes de Paris-Roubaix. Co-organisée par la SPL et par la ville de Roubaix, cette soirée unique a pour objectif de mettre à l'honneur les anciens vainqueurs de Paris-Roubaix, de se remémorer les grands moments de « l'Enfer du Nord » en échangeant souvenirs et anecdotes avec les invités présents.

Cette soirée est l'occasion de partager un cocktail dinatoire, de participer à des animations diverses, le tout autour dans une ambiance conviviale.

En 2022, la communauté d'agglomération Porte du Hainaut et le Département du Nord ont choisi de s'associer à cette soirée qui a rassemblé près de 200 personnes. Les vainqueurs 2002 (Johan Museeuw - par ailleurs également vainqueur en 1996 et 2000), et Gilbert Duclos-Lassalle étaient présents pour partager avec les invités leur expérience de Paris-Roubaix.

La soirée a été couverte par plusieurs médias locaux : Weo, La Voix du Nord, France 3 Région.



Crédits photos : Erick Saudmont



Paris Roubaix (16 et 17 avril 2022)

Lors de cette année 2022 s'est tenue la 119e édition de Paris-Roubaix, première fois depuis 2019 que la course peut de nouveau être organisée en avril, les éditions précédentes ayant été annulées (2020) ou différées (2021) à cause de la pandémie de Covid-19.

Comme les années précédentes, le Stab a servi de centre de presse, de centre anti-dopage et de centre logistique pour ASO et la ville de Roubaix.

La SPL a par ailleurs pu bénéficier d'accès à l'espace VIP mis en place par la Région Hauts-de-France dans le virage d'entrée du Vélodrome historique, permettant ainsi aux collaborateurs de la SPL et aux partenaires et prospects de cette dernière, de vivre la course au plus près.

Pour cette édition 2022, le STAB a également accueilli le séminaire d'entreprise de la société Giant France le dimanche 17 avril 2022 pour une soirée et le fameux baptême de piste de 60 collaborateurs de l'entreprise.

After-work du Lille Métropole Athlétisme (LMA)

Le 16 mai 2022, le LMA a organisé un after-work au Stab Vélodrome, une soirée dédiée à la découverte du cyclisme sur piste pour leurs partenaires. En effet, chacun d'entre eux présents ce soir là avaient la possibilité de réaliser un baptême de piste.

Une soirée spécialement marquée par la présence du champion Pierre-Ambroise Bosse, qui a lui aussi réalisé son baptême aux côtés des partenaires du LMA.



Crédits photos : Maxime Delobel

Le TLM Volley au Stab Vélodrome

En parallèle du cyclisme sur piste, le STAB a conclu cette année un partenariat exceptionnel avec le Tourcoing Lille Métropole (TLM) Volley.

En effet ce dernier, dans l'incapacité d'utiliser le complexe sportif Léo Lagrange à Tourcoing pour cause de travaux, s'est rapproché de la SPL pour pouvoir utiliser les installations du Vélodrome dans le cadre d'entraînements mais également de matchs officiels.

Ainsi, le STAB s'est doté d'un terrain de volley installé sur l'aire centrale, et où l'équipe s'entraîne 4 fois par semaine (lundi, mardi, jeudi et vendredi après-midi). S'ajoute à cela un accès presque quotidien à la salle de musculation pour des joueurs qui souhaitent s'y entraîner.

Enfin, le STAB a accueilli en 2022 trois matchs du TLM qui ont démontré le potentiel omnisport de cet équipement. Le rayonnement de club de haut niveau a profité incontestablement à celui du STAB, mais ce fut également une opportunité pour la SPL, de développer de nouvelles compétences (marketing sportif, communication, visibilité, augmentation du chiffre d'affaires) et de développer sa multi-modalité (changement de configuration d'exploitation rapide, harmonisation avec les activités de cyclisme sur piste et de fitness).



Journées Européennes du Patrimoine

Les 39e Journées Européennes du Patrimoine ont eu lieu le samedi 17 septembre 2022.

Sur la thématique du Patrimoine durable, le Stab Vélodrome a ouvert ses portes et les dessous de la piste pour des visites commentées, dans le but de faire découvrir les lieux du cyclisme à Roubaix. Ce jour, l'initiation à la piste était disponible pour les plus courageux et motivés.

Au total, plus d'une centaine de personnes ont pu profiter des baptêmes sur piste, de l'histoire du cyclisme à Roubaix, et des anecdotes sur le bâtiment qui venait de fêter ses dix ans.



L'activité événementielle

En 2022, le STAB est à nouveau un lieu privilégié d'accueil d'évènements, séminaires et conventions d'entreprise d'ampleur. En effet, parmi les 85 évènements accueillis sur l'année, nous pouvons relever notamment :



- KIABI (7 avril 2022)

Séminaire réunissant près de 1000 collaborateurs de l'entreprise. Quasiment l'intégralité des espaces locatifs du Vélodrome ont été loués pour l'accueil de ce grand séminaire.



- ELECTRO DEPOT (4 et 5 mai 2022)

Convention réunissant 480 collaborateurs de l'entreprise. L'ancien international et légende du basketball français Tony Parker était présent au STAB Vélodrome pour cet évènement d'envergure.



- RAMSEY SANTE (9 juin 2022)

Soirée de Gala au sein du STAB qui s'est transformé pour accueillir 400 personnes dans une ambiance festive.



- BONDUELLE (30 juin 2022)

Séminaire réunissant 200 personnes avec une installation technique importante (présence de nombreux écrans connectés, grand espace scénique, etc.) et là encore dans une ambiance festive avec la tenue d'une animation djembé.



- TOP OFFICE (27 et 28 septembre 2022)
Pour une grande première, l'aire centrale du STAB a été configurée comme un véritable salon d'exposition. 250 personnes se sont réunies pour découvrir les nouveautés en matière de fourniture de bureau.



- CGI FINANCES (4 et 5 mai 2022)
Séminaire nécessitant la mise en place de mobilier en bois.



- CONCOURS DE MACHINES (25 et 26 juin 2022)
Evènement grand public (400 personnes présentes en 2022) et atypique, organisé par l'association des artisans du Cycle. Le concours repose sur la promotion de l'artisanat du cycle par la création d'un vélo qui reflète le savoir-faire, les innovations et l'ingéniosité des concurrents. Un évènement qui s'inscrit avec l'essence même du Vélodrome.

RETOUR CLIENTS

« Magnifique lieu, accueil formidable, équipes de grande qualité »
Issue du questionnaire de satisfaction évènementiel (5 décembre 2022)

En outre, dans le cadre de la gestion et de la commercialisation de ses espaces événementiels, le STAB Vélodrome, comme la plupart des équipements événementiels, présente à ses clients et partenaires une liste de traiteurs et entreprises techniques (audio-visuel) référencés pour l'ensemble des manifestations accueillies.

Ce référencement par la SPL n'est pas guidé par la volonté de répondre à ses propres besoins en matière de manifestations ou de réunions, et n'est donc en aucun cas soumis aux règles de la commande publique. Ce référencement de traiteurs et entreprises techniques, mis en place depuis l'ouverture aux activités événementielles, est destiné à faciliter l'organisation d'événements par ses clients dans l'enceinte du vélodrome et leur permet de s'assurer d'un certain niveau de connaissance des lieux et équipements par les prestataires intervenant dans ses locaux. Pour la SPL, il s'agit de limiter les risques d'incident, d'accident, et de proposer à sa clientèle des prestataires tenus à un niveau de qualité de service important.

Les référencements arrivant à échéance le 31 août 2022, une procédure de renouvellement de ces derniers a été déployée par la SPL avec l'appui d'un cabinet d'avocats et d'un cabinet spécialisé dans l'événementiel. Cette procédure de renouvellement s'est basée sur un cahier des charges précis et propre au domaine respectif de chaque prestataire. Le fonctionnement n'évolue pas (redevance réduite pour les prestataires référencés) mais apportera plus de transparence à la clientèle et de la simplification administrative pour la SPL.

Ainsi, à ce jour, la SPL a référencé 4 prestataires techniques (Alive, XXL Organisation, Manganelli, et Public Adress) et 4 prestataires traiteurs (Le Coq, Butterfly, Yanka et Flunch Traiteur).

04

AUTRES ACTIONS

En 2022, la SPL a également mené des actions de développement en concluant et renouvelant divers partenariats, en menant des expérimentations ou encore en obtenant un nouveau label.



Les partenariats du Stab

Outre les partenariats conclus avec le lycée et collège Van der Meersch, et le partenariat du TLM, la SPL a consolidé les relations avec ses autres partenaires qu'ils soient des structures de formation ou des équipementiers.

- Les partenariats avec des équipementiers reconnus dans le monde du cyclisme

D'ores et déjà partenaire avec les grandes marques d'équipement de cyclisme telles que Shimano et Giant, le STAB Vélodrome a également conclu un partenariat le 1er janvier 2022 un partenariat avec la marque Ekoï pour une durée de 3 ans.

- Le partenariat avec ECOCOM

Partageant des objectifs communs en matière d'événements, de communication, de digitalisation et de développement de réseaux et de formation, le STAB Vélodrome Couvert Régional Jean Stablinski, et le campus EDUSERVICES de Lille et notamment l'école Win Sport School, ont signé en octobre 2021 à l'occasion de la Soirée des Légendes de Paris-Roubaix un partenariat visant d'une part à amener des étudiants dans un écosystème sportif et d'autre part d'intégrer une dimension pratique à la formation théorique apportée par l'Ecole.

En 2022, ce partenariat s'est poursuivi avec la dispense de plusieurs enseignements au sein du Stab et dans le cadre de leur formation, d'une pratique sportive régulière et encadrée ainsi que la mise en place de challenges et de projets étudiants/entreprises. Le Stab Vélodrome concourt ainsi à la formation de jeunes talents en termes d'expertise, de compétences pour la communication, la logistique et l'organisation d'événements et contribue au placement de ces étudiants en stage ou en apprentissage.

Enfin, la participation bénévole de certains étudiants aux évènements sportifs du STAB apporte une expérience enrichissante dans le monde sportif professionnel pour ses jeunes, futurs acteurs du mouvement sportif.





- Le partenariat avec le CREPS

En 2022, dans le cadre de leurs compétences et volontés de développement respectives, et dans un souci de mise en réseau des équipements, le STAB Vélodrome et le CREPS Hauts-de-France ont décidé de se rapprocher pour conclure un partenariat et ainsi mener des actions en commun portées sur la formation et la performance de haut niveau.

Ainsi chaque semaine depuis octobre 2022, 15 étudiants se rendent deux fois par semaine au STAB pour des séances de formation. Et comme mentionné précédemment, ce partenariat va permettre le renouvellement complet de la salle de musculation du STAB en janvier 2023.

Les expérimentations Veloclub services et USSP

Après information lors du Conseil d'Administration du 29 avril 2022, le STAB Vélodrome accueille sur son domaine public et à titre expérimental deux activités nouvelles.

Le Vélodrome, disposant d'espaces non occupés, a reçu une manifestation d'intérêt pour le local billetterie situé dans le hall d'accueil de la part de la société Vélo Club Service (SIREN : 828 802 538). Cette dernière souhaitait y exercer des activités de réparations et services aux cyclistes. Compte-tenu de l'absence d'activité similaire au sein du vélodrome, et après information publique, il a été envisagé, à titre expérimental d'autoriser l'installation de cette activité dans le bâtiment. Les conditions financières de cette occupation du domaine public ont fait l'objet d'une convention signée par ladite société et la SPL le 13 juin 2022.

De plus, le STAB Vélodrome disposant également d'espaces non occupés, a reçu une manifestation d'intérêt de la part de l'Association Unité Sport Santé Performance (USSP) pour l'implantation dans le vélodrome (espace musculation-récupération) d'une unité sport-santé performance, dédiée à la ré-athlétisation, la remise en compétition, la formation socio-professionnelle ou encore le sport business. Compte-tenu de l'absence d'activité similaire au STAB, et après information publique, le démarrage de cette activité a été autorisé.

A l'issue de ces deux expérimentations, conformément à l'article L.2122-1-4 du Code général de la propriété des personnes publiques, si les résultats sont encourageants et sous réserve d'un accord du conseil d'administration (décision de stratégie générale), l'emplacement pourra être ouvert à la concurrence pour une période plus longue en 2023.

Le développement de la stratégie de communication du STAB

La reprise de la saison haute du Stab a particulièrement été marquée par la création du pôle «Communication». Composé d'un salarié (arrivé en septembre 2022) et d'un alternant (arrivé également en septembre 2022), ce pôle déploie progressivement une stratégie de communication et de visibilité visant à faire rayonner l'équipement et ses événements, mais également à apporter du sens et de la visibilité aux activités menées dans le vélodrome.

Cette nouvelle image donnée au vélodrome par le biais de la communication, notamment sur les réseaux sociaux, à tout de suite été fructueuse avec des chiffres parlants, qui ont des retombées positives. Par exemple, sur les trois derniers mois de l'année 2022, le Stab Vélodrome s'est fait suivre par 505 nouveaux abonnés sur les réseaux sociaux.

Tout au long de l'année, énormément de messages sont à faire passer à notre communauté, dans le but d'attirer des personnes sur nos événements. La stratégie de communication générale du Stab est axée principalement sur Facebook et Instagram, qui sont des réseaux sociaux qui correspondent à nos cibles principales, et qui sont notre audience numéro 1. Le Stab est également présent sur Twitter et LinkedIn, afin de pouvoir diversifier sa cible et adapter le contenu de son message pour les divers événements qui s'y déroulent au quotidien.



1 019 839

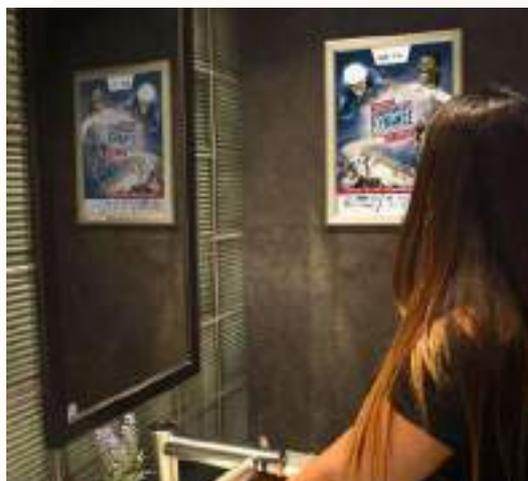
C'est le nombre d'impressions, c'est-à-dire le nombre de fois où les publications du Stab Vélodrome ont été vues sur les réseaux sociaux du 1er octobre au 31 décembre 2022.



Cette fin d'année a particulièrement été marquée par la stratégie de communication mise en place dans le cadre de la promotion des Championnats de France 2023.

Cet événement nécessitait d'avoir un maximum de visibilité pour pouvoir réaliser notre objectif : remplir au maximum le vélodrome la semaine de l'événement.

Pour ce faire, beaucoup de canaux de communication ont été utilisés : diffusion de publicités dans la presse ; de la communication Out Of Home avec l'affiche de l'événement présente sur certains arrêts de bus et dans les sanitaires des bars de la métropole ; des campagnes de publicités abondantes sur les réseaux sociaux afin de cibler un public précis ; de la distribution de flyers au sein du Stab.



Etat des réseaux sociaux au 31 décembre 2022 :



FACEBOOK

8 206 abonnés
0,28% d'engagement



INSTAGRAM

1 846 abonnés
1,29% d'engagement



LINKEDIN

759 abonnés
5,49% d'engagement



TWITTER

865 abonnés
0,66% d'engagement

La revue de presse du STAB VELODROME en 2022

L'annonce des Championnats de France s'étant faite à la mi-octobre 2022, une dizaine d'articles mentionnant le Stab Vélodrome sont parus dans la presse et les médias en ligne.



Article paru dans «La Voix du Nord», le 14 octobre 2022.

Article paru sur le site internet de la Fédération Française de Cyclisme, le 14 octobre 2022.



Article paru sur France 3 Hauts-de-France, le 15 octobre 2022.

MAINTENANCE ENTRETIEN

Lors de l'année 2022, le STAB Vélodrome a fêté une décennie d'exploitation (10ème année d'ouverture) et a accueilli une activité en constante augmentation qui a sans aucun doute eu un impact sur le bâtiment et ses infrastructures. Ainsi plusieurs chantiers et rénovations ont été réalisés ou poursuivis lors de cette année.

Conformément aux dispositions du contrat de délégation du service public, la Région Hauts-de-France, propriétaire de l'équipement assure les obligations du propriétaire en matière d'entretien et de maintenance et de travaux ; la SPL assure les obligations du locataire. En 2022, cela a représenté 78 000€ HT dans le budget de la SPL.

Les travaux de maintenance précisés ci-après sont ceux réalisés par la Région et par la SPL. Cette dernière apporte par ailleurs sont concours à la Région pour la bonne mise en oeuvre de ces obligations. (conseils, préconisations, retour d'expérience, dossiers administratifs...).

TOITURE

- Contrat de maintenance avec la société DELPORTE, entretien toiture, verrière et membrane, rapport
- Débouchage des Evacuation Eaux de Pluies
- Remplacement de 5 panneaux polycarbonate verrière

BATI

- Aménagement de la billetterie en local de point service
- Réglage des portes coupe-feu
- Travaux de rénovation des vestiaires (enduit, peinture, luminaires, dalle plafond)
- Remplacement quincaillerie (poignées de porte, verrou etc ...)
- Remplacement du SAS accueil
- Lancement d'étude de remplacement des aérothermes par un système combinant air chaud/froid et humidificateur
- Travaux de réfection des exutoires de fumée
- Remplacement de 3 vitrages façade accueil grand public



EQUIPEMENTS SPORTIFS

- Remise en état des home-trainers, appareils de musculation, tapis de course, wattbike et biking avant réception de la nouvelle salle de musculation
- Réparation bande de contact chronométrie

CVC ; CHAUFFAGE, VENTILATION, CLIMATISATION

- Contrat de maintenance par la société DALKIA
- Remplacement de vannes d'arrêt robinet
- Installation de clapet anti-retour
- Remplacement et réglage mitigeurs douches
- Remplacement système de chasse d'eau sanitaires
- Détartrage du réseau hydraulique
- Analyse d'eau choc chloré contre légionnelle
- Remplacement des filtres centrale de traitement d'air

ELECTRICITE

- Contrat de maintenance par la société SEMERU
- Remplacement batteries onduleurs par la technique de la SPL
- Relamping extérieur
- Remplacement des Bloc Autonome Eclairage de Sécurité et anti-panique par de la LED
- Installation d'un circuit 32A pour rideau d'air chaud SAS
- Ajout d'une ligne d'éclairage dans le Vide Sanitaire (VS) musculation

Systeme Sécurité Incendie

- Remplacement d'un relai par l'entreprise CHUBB suite aux modifications entrepris dans les VS
- Vérification réglementaire annuelle et triennale

PREVISIONS DE TRAVAUX 2023-2024

- Rafraichissement peinture salle de réception et sanitaires
- Aménagement tribune et contrôle fixations sièges
- Aménagement d'un VS en local de stockage
- Contrôle d'accès
- Remplacement robinetteries et urinoirs (plan pluriannuel de maintenance et travaux)
- Remplacement des lettrages des Issues de Secours (IS)
- Transition LED couloir sportif avec détection automatique



SUIVI CHANTIERS DE LA REGION HAUTS-DE-FRANCE

- Passage en LED de l'éclairage piste et aire centrale
- Réparation des rideaux de cantonnement aire centrale
- Remplacement de 6 IS
- Remplacement de 8 porte coupe-feu
- Travaux de rehausse de l'ensemble des exutoires (48)
- Refonte du système de vidéosurveillance
- Clôture garage à vélo extérieur
- Dallage béton dans les VS
- Travaux accueil grand public
- Accessibilité PMR (zone parking BMX et accueil grand public)

Durant cette année 2022, La SPL, exploitante du STAB vélodrome, a dû supporter (conformément à l'article 16.3 du contrat de concession) une envolée des charges énergétiques du bâtiment.

En effet, en 2019, la consommation d'électricité s'est élevée à 355 475 kWh pour 31 961,65 €. De même la consommation de chauffage s'est élevée à 537 MWH pour 52 724,04 €. Ces consommations étaient relativement stables depuis plusieurs années. Mais à fin 2022, à consommation identique, les charges d'électricité représente 87 913,55 €, et celles de chauffage 67 092,34 €.

Suite aux échanges du 29 avril 2022, le Conseil d'Administration a sollicité du Directeur Général un plan d'action pour contenir au maximum l'envolée de ces charges d'énergie. Après analyse en interne, les mesures suivantes ont été mises en place sur deux niveaux.

1° Au niveau du bâtiment :

- Dès 2022, l'installation d'un sas d'entrée en remplacement du tourniquet dans le hall E pour l'accueil des clients. : Les avantages d'un tel sas sont de limiter les courants d'air, d'éviter des pertes de chaleur (grâce à un souffleur d'air chaud) et de mieux protéger contre les intempéries.

- Le passage en LED en 2023 de l'éclairage central du bâtiment, ce qui permet de diminuer en partie la consommation électrique, ainsi d'augmenter la durée de vie de l'éclairage.

- Le projet d'une mise en place en 2023, d'une Gestion Technique Centralisée (ci-après GTC) : Ce système permettra de chauffer le vélodrome de manière compartimentée et ainsi de réguler et programmer au mieux le chauffage dans le bâtiment en fonction de l'activité.

Enfin, des solutions complémentaires demeurent à l'étude telle que la mise en place de panneaux photovoltaïques. Une telle solution pourrait s'avérer judicieuse au regard de la surface de toiture que possède le STAB vélodrome.

2° Au niveau de l'exploitation :

- Depuis son ouverture en hiver, la température du vélodrome est portée entre 20°C et 21°C. Elle a été baissée à 19°C - 20°C dès septembre 2022, générant ainsi une baisse mécanique de la consommation.
- Une Etude de marché sur la possibilité de remettre en concurrence les contrats énergétiques a été mise en place, en recourant aux services de cabinets de courtage spécialisés.

Le 6 octobre 2022, le gouvernement a communiqué sur un plan de sobriété énergétique avec des recommandations. De ce fait, l'Etat souhaite que l'ensemble des parties prenantes du sport en France, contribue collectivement à une démarche de sobriété énergétique. Les travaux menés et les projets étudiés en 2022 entrent pleinement dans le cadre de ces recommandations gouvernementales et ont été mis en œuvre dès la rentrée de septembre 2022.

Enfin la politique de communication du Stab a intégré les recommandations du plan de sobriété gouvernemental puisqu'un affichage à destination des usagers du Vélodrome les sensibilisant aux écogestes a été mis en place et sera également déployé lors des événements sportifs à venir.



RAPPORT FINANCIER

GRILLE TARIFAIRE 2022

Retrouvez, ci-dessous, la grille tarifaire applicable au 1er janvier 2022, et pour toute l'année, qui illustre toutes les prestations disponibles au Stab Vélodrome.

	JOURNÉE	DEMI-JOURNÉE
AIRE CENTRALE		
Aire centrale 2 500 m ²	3 900€	X
Espace conférence 1 100 m ²	1 800€	X
Espace cocktail 550 m ²	725€	X
Privatisation locale du vélodrome	4 700€	X
MONTAGE		
Aire centrale 2 500 m ²	1 800€	X
Espace conférence 1 100 m ²	900€	X
Espace cocktail 550 m ²	300€	X
COORDINATION ET LOGISTIQUE		
Forfait coordination	650€	X
Prestation manutention : présence road - tarif horaire	45€	X
Personnel Stab astreinte - heures de nuits et jours fériés	65€	X
LOGES		
Petite loge VIP 30 m ²	300€	X
Grande loge VIP 60 m ²	540€	X
GRADINS ET DÉAMBULATOIRE		
Gradins complet	1 800€	X
Demi gradins	900€	X
Déambulateur complet	1 200€	X
Demi déambulateur	600€	X
SALLES		
Dillies (250 m ²)	965€	600€
Modulable (100m ²)	480€	260€
3 (50 m ²)	240€	140€
4 (50 m ²)	240€	140€

	JOURNÉE	DEMI-JOURNÉE
HALLS		
Hall grand public	300€	X
Hall séminaires	300€	X
Hall secondaire	300€	X
Cafétéria	300€	X
MOBILIER		
Location de chaises blanches - à l'unité	3,90€	X
Location de tables rondes - à l'unité	7,50€	X
CYCLISMES		
Baptêmes de piste	20€	X
Forfait 1 créneau baptême piste de 12 personnes	240€	X
Démonstration de cyclisme sur piste	1 350€	X
Privatisation de la piste (équipe pro, entreprise) - tarif horaire	260€	X
Comité et club vélos (France uniquement) - tarif horaire	66,67€	X
Equipe nationale France - tarif horaire	115,00€	X
Equipe nationale - autre pays - tarif horaire	150,00€	X
Baptême de piste scolaire (1€ TTC)	0,83€	X
Baptême de piste CLSH / centre sociaux (4€ TTC)	3,33€	X
Baptêmes de BMX	20€	X
PRESTATIONS EN OPTION - CYCLISME SUR PISTE		
Moto - tarif horaire	50€	X
Moto + présence d'un éducateur - tarif horaire	80€	X
Bloc de départ - tarif horaire	30€	X
Accès musculation + espace de récupération / jour / personne	12€	X
Forfait moto + bloc de départ - tarif jour	120€	X
Forfait musculation + espace récupération - tarif semaine	140€	X
FORFAIT NETTOYAGE		
Aire centrale (2 500 m ²)	680€	X
Espace conférence (1 000 m ²)	260€	X
Espace cocktail (500 m ²)	160€	X
Tarif horaire jour	25€	X
Tarif horaire nuit	30€	X
Forfait musculation + espace récupération - tarif semaine	140€	X
SÉCURITÉ		
Tarif horaire agent nuit / dimanche / jour férié	35€	X
Tarif horaire agent jour	25€	X
PRESTATION DE SERVICES		
Visite guidée - tarif par personne	5€	X

RESULTAT 2022

Éléments significatifs du compte de résultat 2022 :

- Premier trimestre sous le signe du Covid (perte de chiffre d'affaires estimée à 50 K€)
- Montant des subventions OSP conforme aux dispositions du contrat d'exploitation, dégressif depuis 2018
- Reprise événementielle
- Hausse des tarifs entreprise durant l'été (CA de juillet) : environ 5 %
- Arrivée du TLM volley (entraînement, matchs et administratifs)
- Dynamique CPJ
- Evolutions RH / masse salariale incomplète
- Inflation
- Dépenses énergétiques en hausse
- Trésorerie en flux très tendu

PRODUITS : 1 301 309 €

Activités BtoC (grand public) :

- Cyclisme-sur-piste grand public : 62 217€
- Nombre d'abonnés au 31/12/2022 : 330
- Autres activités sportives : 12 562€ en 2022 contre 5 000€ en 2021 et 65 105€ en 2019 (fitness internalisé)

Activités BtoB :

- Marchandes (locations, redevances...) : 327 446€ en 2022 contre 264 373€ en 2019
- Partenariats : 41 650€ en 2022 contre 30 700 € par rapport à 2019
- Autres produits (loyers, bar-restauration, boutique) : 22 294€ en 2022 contre 11 993€ en 2019

Le montant total des produits d'exploitation en 2022 s'élève à : 402 225€

Subventions :

- 754 000€ perçus en 2022, montant prévu au business plan du contrat d'exploitation. 855 000 euros en 2019
- Autres subventions : 79 837€ en 2022 contre 16 000€ prévus au budget et 0 en 2019 : prise en charge alternance (31 333€) et fonds d'accompagnement aux structures énergivores (48 504€)

en € HT

ACTIVITES	Réalisé 2022	BUDGET 2022	ANNEE DE REFERENCE 2019
B TO C			
Cyclisme sur piste grand public	62 217	83 800	74 849
Sports (Fitness, musculation et BMX)	12 562	5 000	65 105
B TO B			
Business services (locations espaces et redevances)	327 446	369 000	264 373
Partenariats	41 650	60 000	30 700
Autres produits (loyers, bar restauration, boutique)	22 294	37 500	11 993
SUBVENTIONS			
Subventions OSP	754 000	754 000	855 000
Autres subventions	79 837	16 000	
TOTAL	1 301 309	1 325 300	1 301 660

Impacts des mises à disposition :

12 mises à disposition en 2022 valorisées à 47 000€ HT.

CHARGES : 1 349 543 €

KE	Résultat 2022 Réalisé	Budget 2022	Année de référence 2019
Consommations énergétiques	139	124,6	80
Consommables / fournitures	[Dans mainten.]	16	2
Locations / baux	23,7	45	45,3
Maintenance / entretien	77,9	61,7	114,7
Assurances	22,6	23	20,2
Personnels extérieurs	100,6	73,7	324,5
Honoraires	55,8	37,2	33,4
Communication / Commercial / RP	57,2	35	14,9
Moyens de communication	[Dans mainten.]	16,1	21,3
Impôts et taxes	92,3	64,4	60
Frais de personnel	458,7	490	433,9
Dotations aux amortissements	52,8	50	40,4
Redevances (loyers)	268,9	264	288,9
Charges diverses	0,43		
TOTAL	1 349 543 1 349,5	1 300 656 1 300,6	1 479 000 1 479

Commentaires sur les charges :

- Envolée des charges énergétiques depuis 2019 alors même que les consommations sont plutôt en baisse :
 - Électricité : 355 MWh consommés en 2019 / 295,24 MWh en 2022
 - Chauffage : 537 MWh consommés en 2019 / 544,4 MWh en 2022
- Dans le budget 2022, la taxe sur les salaires de 28K€ est passée dans la masse salariale car elle est intégrée dans le coût global de chaque salarié, mais comptablement elle ressort en impôt et taxes dans le tableau ci-dessus.

- Des charges de maintenance et entretien maîtrisées et conformes à ce qui était budgété
- Concernant les frais de personnel, ils prennent en compte le départ d'un technicien en mars 2022 et qui n'a pas été remplacé. Suite à l'audit RH intervenu courant été 2022, un poste de Responsable communication et marketing a été ouvert et pourvu à compter du 26 septembre 2022 pour une valorisation salariale légèrement inférieure à celle du technicien. De plus ; deux agents d'accueil ont quitté l'entreprise en décembre 2021, ont été remplacés sous forme d'intérim pendant 3 mois avant d'être embauchés en CDD. Ces 3 recrutements ne sont donc pas comptabilisés sur une année pleine.
- Au 31 décembre 2022, le nombre d'ETP était de 12,5 (cf. page 9). Il était de 10,8 au 31 décembre 2021.
- La ligne honoraire intègre l'audit RH et le recours à un cabinet de recrutement pour le poste de Responsable communication et marketing.
- Les charges de personnels extérieurs sont en augmentation par rapport au budget car elles comprennent les postes sécurité et nettoyage, plus fortement mobilisés avec l'arrivée du TLM (non prévue au budget 2022) ainsi que des remplacements en intérim suite aux départs de deux agents d'accueil au plus fort de la saison.

Résultat 2022	
Produits :	1 301 309€
Charges :	1 349 543€
Résultat d'exploitation :	- 48 234€
Résultat financier :	- 1 930€
Résultat exceptionnel :	22 305€
RÉSULTAT :	- 27 859€

Le résultat exceptionnel de 22 305€ se décompose de la façon suivante :

Il comprend la reprise d'une provision pour un litige avec le prestataire de nettoyage antérieur à hauteur de 77K€ et l'impact de la refacturation d'un litige avec la société de sécurité antérieure pour 55K€.

Etat des compensations d'obligations de service public :

o Informations sur les surcompensations 2013-2021 :

→ Courriers de la SPL du 25 mars 2021

o Surcompensations 2013 : 285 K€

→ Accord de la Ville de Roubaix : reprise en 2020 de 56,9 K€

→ Accord du Département (délib. 17/05/21) : reprise en 2020 de 71K€

→ Accord de la Région HDF (délib. 5/10/2021) : reprise dans les comptes 2021 de 156 554 €

o Surcompensations 2020 : 244 990 €

→ Accord de la Ville de Roubaix : non provision de 49 K€ en 2020

→ Accord du Département (délib. du 17/05) : non provision de 61,2K€ en 2020

→ Accord de la Région : (délib. du 01/02/2022) : reprise de provision de 134 744,50 € dans les comptes 2021

Solde sur-/sous-compensations : 2018 > 2022

→ Sous-compensation 2018 :	-183 234 €
→ Sous-compensation 2019 :	-146 670 €
→ Sur-compensation 2020 :	+244 990 €
→ Sous-compensation 2021 :	-32 547 €
→ Sous-compensation 2022 :	-56 965 €

-174 426 €

PERSPECTIVES 2023

Si l'année 2022 s'achève avec une activité prometteuse, celle-ci sera décuplée en 2023 avec l'accueil de grands événements sportifs et un renouvellement de certains espaces du bâtiment.

BUDGET 2023

Éléments de préparation :

- Montant des subventions OSP conforme à l'avenant de prorogation du contrat d'exploitation, au même niveau que 2022, dégressif depuis 2018
- Nombreux événements sportifs ; activité événementielle
- Masse salariale complète
- Inflation
- Dépenses énergétiques en hausse / difficiles à anticiper
- Trésorerie en flux très tendu

en € HT

ACTIVITES	Budget 2023	Réalisé 2022	ANNEE DE REFERENCE 2019
B TO C			
Cyclisme sur piste grand public	120 535	62 217	74 849
Sports	48 850	12 562	65 105
B TO B			
Business services (locations espaces et redevances)	325 000	327 446	264 373
Partenariats	55 000	41 650	30 700
Autres produits (loyers, bar restauration, boutique)	89 666	22 294	11 993
SUBVENTIONS			
Subventions OSP	754 000	754 000	855 000
Autres subventions	57 000	79 837	
TOTAL	1 450 051	1 301 309	1 301 660



Dont subventions :	56%	64%	65%
Dont chiffre d'affaires :	44%	36%	35%

CHARGES : 1 443 950€

Résultat 2022 : 1 349 543€

K€	Budget 2023	Réalisé 2022	Année de référence 2019
Consommations énergétiques	160,5	139	80
Consommables / fournitures	(Dans mainten.)	(Dans mainten.)	2
Locations / baux	34,8	23,7	45,3
Maintenance / entretien	90,6	77,9	114,7
Assurances	23,6	22,6	20,2
Personnels extérieurs	85	100,6	324,5
Honoraires	35,5	55,8	33,4
Communication / Commercial / RP	76,3	57,2	14,9
Moyens de communication	(Dans mainten.)	(Dans mainten.)	21,3
Impôts et taxes	73	92,3	60
Frais de personnel	520	458,7	433,9
Dotations aux amortissements	29,5	52,8	40,4
Redevances (loyers)	280	268,9	288,9
Charges diverses	34,3	0,43	
TOTAL	1 443,9	1 349,5	1 479

Commentaires sur les charges :

- Anticipation d'une augmentation poursuivie des charges énergétiques.
- Des charges de maintenance et entretien qui augmentent suite à des revalorisations de marchés à la hausse (inflation et augmentation du prix des matières premières).

- Le poste « locations / baux » intègre la location du parquet telle que prévue dans la convention avec le TLM (ce dernier prenant en charge 70 % de la location)
- La création d'un budget communication avec des opérations médias, réseaux sociaux, impressions...
- Des frais de personnel en augmentation intégrant le recours prolongé à des alternants ainsi que le recrutement à mi-temps d'une personne chargée des tâches administratives
- L'augmentation de la redevance versée à la Région selon le contrat de concession est estimée à 8 %. En effet, cette redevance est indexée sur l'indice du coût de la construction (inflation + matières premières)

Valeur nette comptable au 31/12/2023 : 99 000€

Résultat budget 2023	
Produits :	1 450 051€
Charges :	1 443 950€
RÉSULTAT :	6 100€

Durant le mois de décembre 2022, toutes les équipes de la SPL se sont mobilisées pour préparer l'accueil de la plus grande compétition de cyclisme sur piste en France : Les championnats de France 2023. La SPL a été sollicitée par la FFC, organisateur officiel de la compétition, pour accueillir et co-organiser cet évènement incontournable du cyclisme français. Une édition particulière avec la tenue de la compétition pour les Elites début janvier 2023 et les avenir en juillet 2023 mais historique 10 ans après la dernière édition au STAB.

Dans la continuité de ces championnats de France de cyclisme sur piste, le STAB devrait accueillir les championnats de France para-cyclisme 2024 ainsi que les éditions 2024 et 2025 des championnats du Monde Master de cyclisme sur piste. Enfin un positionnement sur les championnats d'Europe 2025 et 2026 est également envisagé.





En parallèle du cyclisme sur piste, le STAB continuera d'accueillir des matchs du TLM qui démontrent le potentiel omnisport de cet équipement. Dans cet logique, la SPL a été sollicitée par le LILLE METROPOLE ATHLETISME (LMA), 2ème club français au classement de la Fédération Française d'Athlétisme, pour pouvoir utiliser les installations du vélodrome pour la troisième édition de Perche en Or, compétition de niveau international de saut à la perche. Le rayonnement de cet événement inédit et spectaculaire profitera incontestablement à celui du STAB en 2023.

Enfin pour débiter l'année 2023, le STAB va se doter, dans le cadre de sa convention de partenariat avec le CREPS Hauts-de-France précédemment évoquée, d'une nouvelle salle de musculation entièrement neuve avec un équipement de haute qualité qui bénéficie aux sportifs de haut niveau, mais également aux sections sportives et aux scolaires.

Ainsi, l'année 2023 commencera de la meilleure des manières pour le STAB Vélodrome et sera visiblement une année d'exception.

ANNEXES

- ▶ Rapports des Commissaires aux comptes sur l'exercice 2022 de la SPL.
- ▶ Attestations d'assurances.

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

SPL de Gestion du Vélodrome Couvert
Régional de Roubaix
Société Publique Locale
Au capital de 500 000 €

59 Rue Alexandre Fleming
59100 ROUBAIX
Exercice clos le 31 décembre 2022

Grant Thornton

SAS d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris-Ile-de-France et membre
de la Compagnie régionale de Versailles
RCS Nanterre B 632 013 843
91 Rue Nationale
59045 LILLE CEDEX

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

SPL de Gestion du Vélodrome Couvert Régional de Roubaix

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux actionnaires de la SPL de Gestion du Vélodrome Couvert Régional de Roubaix,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SPL de Gestion du Vélodrome Couvert Régional de Roubaix relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédées, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

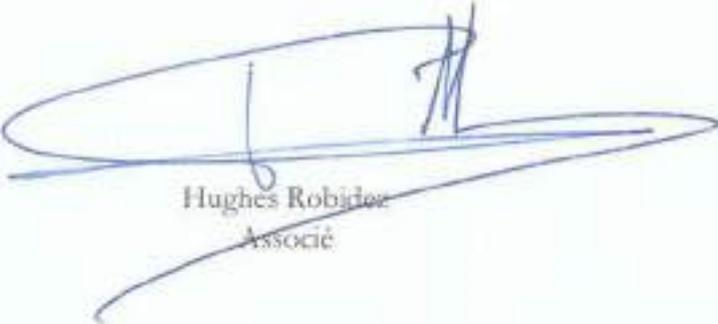
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité

d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lille, le 25 mai 2023

Le commissaire aux comptes
Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International



Hughes Robitex
Associé

VELODROME COUVERT DE ROUBAIX

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	24 819	19 439	5 380	
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	6 162	5 565	596	1 213
Installations techniques, matériel et outillage	65 732	63 682	2 049	3 287
Autres immobilisations corporelles	266 791	162 997	103 795	105 647
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	363 504	251 683	111 820	110 147
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	8 092		8 092	
Créances				
Clients et comptes rattachés	135 758	3 763	131 995	330 685
Fournisseurs débiteurs	5 739		5 739	7 904
Personnel	181		181	17 634
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	39 434		39 434	116 251
Autres créances	448 147		448 147	618 978
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	168 145		168 145	75 204
Charges constatées d'avance	42 363		42 363	3 880
TOTAL ACTIF CIRCULANT	847 860	3 763	844 097	1 170 535
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	1 211 363	255 446	955 918	1 280 682



VELODROME COUVERT DE ROUBAIX

Bilan

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
PASSIF		
Capital social ou individuel	500 000	500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	50 000	50 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-7 639	-373 406
Résultat de l'exercice	-27 859	365 766
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	514 502	542 361
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	59 421	68 464
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	59 421	68 464
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	245 772	474 546
<i>Personnel</i>	23 490	26 179
<i>Organismes sociaux</i>	30 225	13 409
<i>Etat, impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	19 809	78 335
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	52 902	73 770
Dettes fiscales et sociales	126 427	191 894
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	9 795	3 618
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	441 415	738 322
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	955 918	1 280 682

VELODROME COUVERT DE ROUBAIX

Compte de résultat

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises	300	0,07			300	
Production vendue	401 289	99,93	368 318	100,00	32 971	8,95
Production stockée						
Subventions d'exploitation	833 837	207,63	1 028 782	279,32	-194 945	-18,95
Autres produits	65 883	16,41	343 155	93,17	-277 272	-80,80
Total	1 301 309	324,04	1 740 255	472,49	-438 946	-25,22
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises	8 092	2,01			8 092	
Variation de stock (m/ses)	-8 092	-2,01			-8 092	
Achats de m.p. & aut.approv.	15		441	0,12	-426	-96,60
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	766 572	190,88	899 332	244,17	-132 760	-14,76
Total	766 587	190,89	899 772	244,29	-133 185	-14,80
MARGE SUR MISES & MAT	534 722	133,15	840 483	228,19	-305 761	-36,38
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	86 183	21,46	89 131	24,20	-2 948	-3,31
Salaires et Traitements	327 012	81,43	299 487	81,31	27 526	9,19
Charges sociales	131 700	32,79	44 023	11,95	87 677	199,16
Amortissements et provisions	36 176	9,01	32 738	8,89	3 438	10,50
Autres charges	1 885	0,47	2 045	0,56	-160	-7,82
Total	582 956	145,16	467 423	126,91	115 533	24,72
RESULTAT D'EXPLOITATION	-48 234	-12,01	373 060	101,29	-421 294	-112,93
Produits financiers						
Charges financières:	1 930	0,48	2 203	0,60	-272	-12,36
Résultat financier	-1 930	-0,48	-2 203	-0,60	272	-12,36
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	-50 164	-12,49	370 857	100,69	-421 021	-113,53
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles	81 548	20,31	922	0,25	80 626	NS
Résultat exceptionnel	59 242	14,75	4 890	1,33	54 353	NS
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices			1 123	0,30	-1 123	-100,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	-27 859	-6,94	365 766	99,31	-393 625	-107,62



VELODROME COUVERT DE ROUBAIX

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : VELODROME COUVERT DE ROUBAIX

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 955 918 euros et au compte de résultat de l'exercice, présentée sous forme de liste, dégageant une perte de 27 839 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 17/03/2023 par le conseil d'administration de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.



VELODROME COUVERT DE ROUBAIX

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise.



VELODROME COUVERT DE ROUBAIX

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	19 077	5 741		24 819
Immobilisations incorporelles	19 077	5 741		24 819
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	6 162			6 162
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	65 732			65 732
- Installations générales, agencements aménagement divers	100 117	17 688		117 805
- Matériel de transport	14 984			14 984
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	119 582	11 977		134 002
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	306 577	29 665		338 685
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	325 654	35 406		363 504



VELODROME COUVERT DE ROUBAIX

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	5 741	29 665		35 406
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	5 741	29 665		35 406
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations



VELODROME COUVERT DE ROUBAIX

Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	19 077	362		19 439
Immobilisations incorporelles	19 077	362		19 439
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	4 949	616		5 565
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	62 445	1 238		63 682
- Installations générales, agencements aménagements divers	23 194	8 801		31 995
- Matériel de transport	14 984			14 984
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	90 858	25 180		116 037
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	196 430	35 814		232 245
ACTIF IMMOBILISE	215 507	36 176		251 683



VELODROME COUVERT DE ROUBAIX

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 671 623 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	135 758	135 758	
Autres	493 502	493 502	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	42 363	42 363	
Total	671 623	671 623	

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	16 673
Etat - produits à recevoir	203 162
Divers - produits à recevoir	244 985
Total	464 820



VELODROME COUVERT DE ROUBAIX

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 500 000,00 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 1 000,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total					
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					



VELODROME COUVERT DE ROUBAIX

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 441 415 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	59 421	9 318	40 194	9 910
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	245 772	245 772		
Dettes fiscales et sociales	126 427	126 427		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	9 795	9 795		
Produits constatés d'avance				
Total	441 415	391 312	40 194	9 910

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

(**) Dont envers les associés

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	50 284
Dettes provis. pr congés à payer	23 451
Charges sociales s/congés à payer	9 563
Etat - autres charges à payer	38 995
Clients - RRR à accorder	9 795
Total	132 088



VELODROME COUVERT DE ROUBAIX

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	42 363		
Total	42 363		

VELODROME COUVERT DE ROUBAIX

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires



Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

**SPL de Gestion du Vélodrome Couvert
Régional de Roubaix**
Société Publique Locale
Au capital de 500 000 €

59 Rue Alexandre Fleming
59100 ROUBAIX
Exercice clos le 31 décembre 2022

Grant Thornton
SAS d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris-Ile-de-France et membre
de la Compagnie régionale de Versailles
RCS Nanterre B 632 013 843
91 Rue Nationale
59045 LILLE CEDEX

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

SPL de Gestion du Vélodrome Couvert Régional de Roubaix

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1 Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

2 Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

En application de l'article R. 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

2.1 Convention d'occupation du domaine public régional

<u>Actionnaire concerné :</u>	Région Hauts de France
<u>Nature et objet :</u>	Facturation de loyer relatif à l'occupation du domaine public
<u>Montant enregistré en charges :</u>	Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022, la Région Hauts-de-France a facturé à la SPL de Gestion du Vélodrome Couvert de Roubaix un loyer d'un montant égal à 268 890,52 €

2.2 Versement de compensation pour obligation de services publics

<u>Actionnaires concernés :</u>	Région Hauts de France Département du Nord Mairie de Roubaix
<u>Nature et objet :</u>	Dans le cadre de la convention de délégation de services publics, les actionnaires de la SPL de Gestion du Vélodrome Couvert de Roubaix versent des subventions de compensation pour obligation de services publics. Ces subventions sont versées à due concurrence du pourcentage déteu dans le capital.

Montants versés selon leur participation au capital :

▪ La Région pour 55 % soit la somme de :	414 700 €
▪ Le Département pour 25 % soit la somme de :	188 500 €
▪ La Ville de Roubaix pour 20% soit la somme de :	150 800 €
	<hr/>
TOTAL :	754 000 €

Lille, le 25 mai 2023

Le Commissaire aux Comptes
Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International



Hughes Robidez
Associé

Votre Agent Général
M PEUCELLE BERTRAND
300 RUE DE LILLE
59520 MARQUETTE LEZ LILLE
☎ **0320155070**
📠 **03 20 33 01 75**



Assurance et Banque

N°ORIAS **07 014 336 (BERTRAND PEUCELLE)**
Site ORIAS www.orias.fr

STE PUBLIQUE DE GESTION
VELODROME COUVERT REGIONAL DE
ROUBAIX
59100 ROUBAIX

Votre contrat

Responsabilité Civile Prestataire
Souscrit le **07/09/2017**

Vos références

Contrat
5453123104
Client
3220296904

Date du courrier
23 mars 2022

Votre attestation Responsabilité Civile Prestataire

AXA France IARD atteste que :
STE PUBLIQUE DE GESTION

Est titulaire du contrat d'assurance n° **5453123104** ayant pris effet le **07/09/2017**.

Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de la Responsabilité civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités suivantes :

- Entretien courant des locaux et leur mise à disposition dans la cadre d'une autorisation d'occupation temporaire délivrée par la Région,
- Accueil des fédérations et clubs cyclistes,

- Accueil et organisation de compétitions nationales et internationales, et des évènements sportifs,

- Accueil et encadrement des scolaires et du grand public,

- Accueil et organisation de stages sportifs,

- Accueil et pratique du badminton, organisation de compétitions,

- Accueil et pratique du BMX,

- Accueil et pratique du fitness, musculation avec espace de récupération (sauna)

- Organisation de réunions, de séminaires d'entreprises et de tout autre évènement

- vente directe ou indirecte de produits dérivés.

Vos références

Contrat

5453123104

Client

3220296904

Ainsi que toutes autres activités entrant dans l'objet et le projet d'établissement telles qu'elles sont définies dans le contrat d'exploitation de la SPL.

La garantie s'exerce à concurrence des montants de garanties figurant dans le tableau ci-après.

La présente attestation est valable du **01/01/2022** au **01/01/2023** et ne peut engager l'assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Guillaume Borie

Directeur Général Délégué



Vos références

Contrat

5453123104

Client

3220296904

Nature des garanties

Nature des garanties	Limites de garanties en €
Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus (autres que ceux visés au paragraphe "autres garanties" ci-après)	15 000 000 € par année d'assurance
<u>Dont :</u> Dommages corporels	15 000 000 € par année d'assurance
Dommages matériels et immatériels consécutifs confondus	1 200 000 € par année d'assurance

Autres garanties

Nature des garanties	Limites de garanties en €
Atteinte accidentelle à l'environnement (tous dommages confondus)(article 3.1 des conditions générales)	750 000 € par année d'assurance
Dommages immatériels non consécutifs (article 3.2 des conditions générales)	150 000 € par année d'assurance
Dommages aux biens confiés (selon extension aux conditions particulières)	150 000 € par sinistre
Reconstitution de documents/ médias confiés (selon extension aux conditions particulières)	30 000 € par sinistre
Décès	15 500 €
Incapacité Permanente	46 000 €
Incapacité Temporaire	8 € à partir du 7 ème jour
Frais de traitements médicaux	8 000 €

C.G. : Conditions Générales du contrat.



Paris, le 6 juillet 2022

Contrat n° AR440819

Generali Iard atteste que SOC PUB LOC DE GEST VELODROME C, demeurant 59 AVENUE ALEXANDER FLEMING 59100 ROUBAIX, est garanti par le contrat n° AR440819 pour le(s) risque(s) situé(s) :

59 AVENUE ALEXANDER FLEMING 59100 ROUBAIX

Pour les garanties suivantes :

Incendie, explosions, événements assimilés, dégâts des eaux, gel
Tempêtes, ouragans, cyclone, grêle, neige sur les toitures
Attentats, actes de terrorisme, actes de vandalisme, émeutes et mouvements populaires
Dommages électriques
Informatique et bureautique
Bris de glace
Vol
Bris de machines
Pertes d'exploitation après incendie, explosions, événements assimilés, dégâts des eaux, gel
Ruissellement
Effondrement
Attentats (loi du 09/09/1986)
Catastrophes naturelles (loi du 13/07/1982)

Aux termes et conditions du contrat précité sont assurés l'ensemble et la généralité des mobiliers, matériels, marchandises se trouvant dans les divers locaux dont l'Assuré est propriétaire ou locataire ou occupant à quelque titre que ce soit.

La présente attestation est valable pour la période du 1 janvier 2022 au 31 décembre 2022 sous réserve que le contrat ne soit pas résilié, suspendu ou annulé pour quelque cause que ce soit. Elle n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur. Elle est délivrée pour valoir ce que de droit et n'engage l'assureur que dans les limites des dispositions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à Paris le 06/07/2022

Régis LEMARCHAND
Directeur Clients Entreprises Dommages

Generali - Segment Entreprises Dommages entreprises
75456 Paris Cedex 09



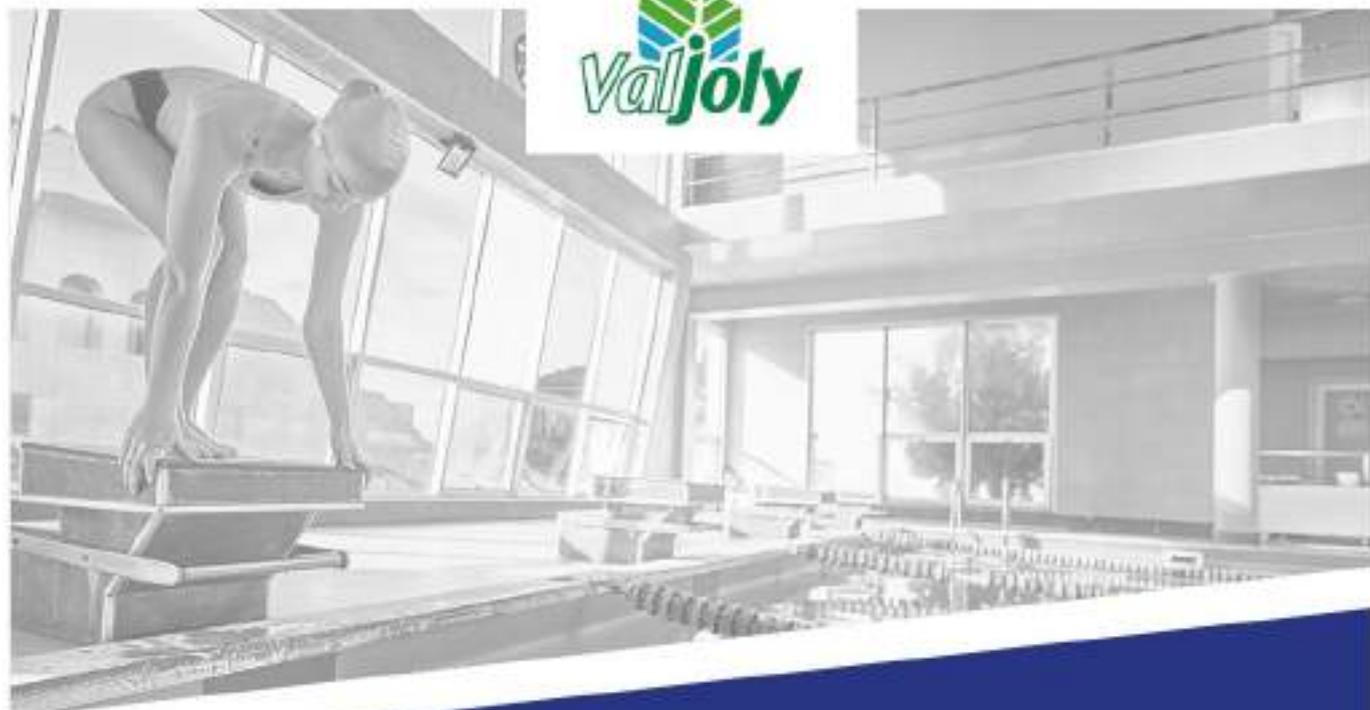


STAB
Vélodrome Roubaix
HAUTS-DE-FRANCE



VILLE DE
ROUBAIX

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022
STAB VÉLODROME ROUBAIX HAUTS-DE-FRANCE



RAPPORT ACTIVITÉS — 2022 —



Table des matières

1.	<u>>> Station touristique du ValJoly</u>	p5
1.1	Centre Aquatica	p6
1.2	Activités nautiques	p10
1.3	Activités terrestres	p12
1.4	Chiffres activités globales	p13
1.5	Restaurant du Lac	p14
1.6	Hébergements Vert Marine	p14
2.	<u>>> Organigramme du personnel</u>	p17
2.1	Organisation et recrutement	p18
3.	<u>>> Informations techniques</u>	p19
3.1	Suivi technique sur site	p20
3.2	Maintenance et embellissement du site	p21
4.	<u>>> Commercialisation et marketing</u>	p22
4.1	PMS (Property Management System)	p23
4.2	Channel Manager et Booking Engine	p23
4.3	Commercialisation Individuels	p24
4.4	Commercialisation Groupes	p28
4.5	ValJoly Avantages	p31
4.6	Avis clients	p33
5.	<u>>> Communication et événements</u>	p34
5.1	Signalétiques	p35
5.2	Communication externe	p36
5.3	Animations	p42
6.	<u>>> Partenariats</u>	p43
7.1	Cottages Madame Vacances	p44
7.2	Partenariats touristiques	p45
7.3	Partenariats événementiels	p45
7.	<u>>> Prestataires AOT</u>	p47
6.1	Période d'ouverture	p48
6.2	Convention AOT	p48
8.	<u>>> Annexes</u>	p49
9.1	Listes annexes et tableaux statistiques	p50



Introduction

Caractéristiques du contrat

La Station touristique du ValJoly est une propriété du Département du Nord.
La société VM59132 est titulaire du contrat de délégation de service public,
depuis le 1^{er} janvier 2020 et ce pour une durée de 10 ans.



Missions de service public

La société VM59132 se voit confier les missions suivantes :

- 1. Accueil et animation pour le loisir, la détente et le sport au plus grand nombre**
- 2. Gestion et exploitation de la station**
- 3. Dynamisation de la station et plus globalement du site et de l'offre commerciale**
 - Réhabilitation, modernisation et exploitation commerciale d'un camping 3 étoiles avec une augmentation du nombre de locatifs ou habitations légères de loisirs.
 - Tout autre aménagement après validation du Département du Nord.
 - Maintien et développement d'une offre de restauration sur la station à l'année (hors fermeture de la station).
 - Maintien et développement d'une offre de loisirs.
- 4. Entretien, renouvellement, gestion, surveillance, évaluation et maintenance des équipements de la station**
 - La conduite des installations techniques
 - L'entretien courant des biens et des installations et matériels d'exploitation
 - La maintenance, le renouvellement et le remplacement des équipements et matériels d'exploitation
 - La sécurité et la mise aux normes des installations et matériels d'exploitations
 - Le nettoyage des installations et du matériel d'exploitation
 - Le nettoyage des voies d'accès et cheminements

L'ensemble de ces missions sont assurées dans le cadre d'un contrat de concession d'un service public à caractère industriel et commercial. Le délégataire assure l'exploitation, l'animation et la gestion de la station à ses risques et périls, de manière professionnelle, dans le respect des missions confiées par le Déléguant et dans un périmètre défini par le contrat.



1.

***Station
touristique
du ValJoly***



1.1 Centre Aquatica

Le Centre Aquatica a pour objectif de recevoir tous les types de public dans les meilleures conditions possibles. L'accès est inclus dans certaines formules d'hébergements proposées sur le site. Pour cette année 2022, la fermeture technique s'est déroulée du 14 au 26 novembre 2022. À la suite de problèmes techniques, le bassin extérieur, ouvert habituellement en période estivale, est resté fermé.

Les bassins

Le Centre Aquatica se compose de 3 bassins et 1 petit bassin enfants :

- Un bassin sportif avec des lignes d'eau où se déroulent les cours et l'apprentissage de la nage. Ses dimensions : 20m/10m, 1.20 à 1.80m.
- Un bassin extérieur ouvert uniquement en période estivale. Ses dimensions : 20m/10m, jusqu'à 1.30m.
- Un bassin ludique équipé d'une boule à vague, un jacuzzi et des jets d'eau
- Un espace ludique enfants avec toboggan intérieur et des ateliers d'animations enfants.

L'espace bien-être

L'espace bien-être, bien distinct de la piscine, est ouvert à un public adulte et se compose d'un jacuzzi, d'un hammam et de 3 saunas. C'est un espace de relaxation avec des transats disponibles avec vue sur le lac.

Animations du Centre Aquatica

L'année se découpe en 3 périodes durant lesquelles des plannings d'activités récurrentes sont établis. A cela s'ajoute des animations et activités complémentaires ponctuelles en fonction des temps forts de l'année (fêtes, événements partenaires sur la station...)

Période scolaire

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
10h15 - 11h Aquabike			11h - 11h45 Aquagym			
12h - 12h45 Aquabike		14h à 15h Leçons débutant		12h à 12h45 Aquagym		
17h à 17h30 Leçons débutant	17h à 17h30 Leçons débutant	15h à 15h30 Leçons confirmé	15h30 à 16h15 Aquabike	15h15 à 16h00 Aquabike		
17h30 à 18h Leçons confirmé	17h45 à 18h30 Aquabike	17h00 à 17h45 Aquabike	17h30 à 18h Leçons débutant	17h à 17h30 Leçons confirmé et Aquatwister		
18h45 à 19h30 Aquabike et Aquabeast / Cardio-T (alternance 1 semaine sur 2)	18h45 à 19h30 Aquabike et Aquagym / Cardio-T (alternance 1 semaine sur 2)		18h45 à 19h30 Aquabike et Aquagym / Cardio-T (alternance 1 semaine sur 2)	18h45 à 19h30 Aquabike		

Période de petites vacances

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
10h15 - 11h Aquabike		10h15 - 11h Aquabike	10h15 - 11h Aquagym	10h15 - 11h Aquabike		
					11h15 - 12h Aquabike	11h15 - 11h45 Aquabike intense
17h - 17h30 Leçons		17h - 17h30 Leçons	17h - 17h30 Leçons	17h - 17h30 Leçons		
17h30 - 18h Leçons		17h30 - 18h Leçons	17h30 - 18h Leçons	17h30 - 18h Leçons		

Période de grandes vacances

Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
De 10h15 à 11h	Aquabike	Aquabike	Aquabike	Aquagym	Aquabike	Aquabike intense	Cardio training
De 16h à 16h30	Déferlante sur bouées						

Les Scolaires

Chaque école possède son créneau horaire d'une heure dont 45min dans l'eau. En 2022, nous avons réalisé un total de 268 séances scolaires contre 115 en 2021 (+153 séances) réparties comme suit :

- Ecole de Liessies 24 créneaux (effectif de 782)
- Ecole de Sains du nord Dorléans 25 créneaux (effectif de 682)
- Ecole de Sains du nord les 4 vents 27 créneaux (effectif de 679)
- Collège Solre le château 12 créneaux (effectif de 549)
- Ecole de Avesnelles 48 créneaux (effectif de 1914)
- Ecole de Semeries 10 créneaux (effectif de 62)
- Ecole de Flaumont 9 créneaux (effectif de 137)
- Ecole de Eppe-sauvage 10 créneaux (effectif de 130)
- Ecole de Solre le châteaux 19 créneaux (effectif de 598)
- Ecole de Sars poteries 16 créneaux (effectif de 404)
- Ecole de Felleries 14 créneaux (effectif de 540)
- Ecole de Dimont 10 créneaux (effectif de 181)
- Ecole de Dimechaux 10 créneaux (effectif de 191)
- Ecole de Clairfayts 10 créneaux (effectif de 278)
- Ecole de Wattignies 10 créneaux (effectif de 190)
- Ecole de Beugnies 14 créneaux (effectif de 492)



Fréquentations et CA du Centre Aquatica

La fréquentation du centre Aquatica se décompose comme suit en 2022 :

Fréquentation Aquatica	2021	2022	
Total Famille	16522	33409	102 %
-3 ans	1051	2003	91 %
Groupe	9171	3483	-62 %
Scolaire	3521	7809	122 %
Cottage	27732	51362	85%
Résident ValJoly		7126	
Cours	2939	3978	35 %
Total fréquentation mensuel	60936	109170	79%

[>> Voir Tableau détaillé](#)

Sur la base contractuelle des 205.000 € HT de redevance Mme Vacances, les 51362 entrées représentent un ticket moyen de 3.99 € HT.

Chiffres Centre Aquatica	2021	2022	
Chiffre d'affaires Individuels TTC	118968,16	266021,59	124%
Chiffre d'affaires Groupes HT	9043,33	30965,51	242%

[>> Voir Tableau détaillé](#)

Les séances d'aquagym, aquabike, cardio-training (hors stages natation) représentent 16K4 € de CA.

[>> Retour sommaire](#)



1.2 Activités nautiques

Activités proposées

Les activités nautiques se déroulent sur deux endroits du site : l'embarcadère et la maison des Sports Nautiques. Une réorganisation avec un nouvel aménagement de l'embarcadère permet la location des pédalos et des bateaux électriques afin de proposer l'activité nautique dite « loisirs ». Le reste des activités nautiques dite « sportives » (voile, paddle, canoé, ...) se situe à la Maison des Sports Nautiques.

- **Stand up Paddle et Paddle électrique** : deux types de paddles sont disponibles à la location, le paddle simple et le paddle pour 8 personnes. Le Paddle électrique apparu fin 2020 est une activité plus ludique et d'avantage destinée aux débutants.
- **Canoé kayak** : 3 types de canoé kayak sont disponibles : 1, 2 ou 3 places.
Et 1 type de canoé : 2 places.
- **Catamaran** : en location, en école ou en stage d'initiation, ces bateaux s'adressent aux débutants comme aux confirmés.
- **Bateau électrique** : une balade sans effort sur le lac est assurée pour un maximum de 4 personnes. 5 bateaux neufs ont été achetés lors de la saison 2020
- **Surf Electrique** : le surf électrique est accessible à tous ! La Rider Board permet d'atteindre 35km/h. Stable et facile à maîtriser, cette planche de surf électrique allie parfaitement vitesse et sensation.
- **Barque de pêche** : accessible sur les périodes d'ouverture de la pêche, ces bateaux sont loués avec un équipement complet.
- **Dériveur** : un point d'entrée dans le monde de la voile ou pour tous.
- **Planche à voile** : une activité nautique pour les sportifs.



Ouverture au public

Le contrat de délégation de service public prévoit une ouverture des sports nautiques sur la période d'avril à mi-octobre du lundi au dimanche. Pour l'année 2022, l'ouverture s'est étendue sur la période du 1^{er} avril au 6 novembre.

Fréquentations des activités nautiques

En 2022, la saison des activités nautiques s'est révélée une année de référence avec un taux de fréquentation important dû à une météo largement favorable. Le mois le plus propice pour l'activité nautique reste le mois d'août.

Dans le top 5 des activités nautiques les plus fréquentées, on retrouve : le pédalo (9K6), le bateau électrique (3K4), le stand-up paddle (1K9), le canoë-kayak (1K5) et la barque de pêche (128).

Dans le top 5 des activités générant le plus de CA, on retrouve : le pédalo (63K), le bateau électrique (46K), le stand-up paddle (22K), le canoë-kayak (13K) et les stages de voile (4K6).

1.3 Activités terrestres

Sur le site, la majorité des activités sont organisées et encadrées par Vert Marine mais certaines sont gérées par des prestataires extérieurs.

Activités proposées par Vert Marine

- **Le trampoline** : 10 trampolines situés au grand air enchantent les enfants de moins de 1.4m.
- **Les jeux gonflables** : Ceux-ci sont également réservés aux plus petits, nous disposons de 4 structures que nous pouvons disposer sur notre grand espace de verdure.
- **Les trottinettes électriques** : Nouvelle activité pour découvrir avec un guide les chemins et sentiers autour de ValJoly
- **Les VTT-VTC et e-VTT** : Six circuits de VTT sont disponibles au départ de la station, ce qui permet de découvrir la nature et les forêts de l'Avesnois. Différentes possibilités de location à l'heure, à la demi-journée ou à la journée.
- **Le mini-golf** : Notre mini-golf de 18 trous situé au bord du lac ravit petits et grands pour un moment de détente ludique.
- **Les mini Land Rover pour enfants** : Ces voitures électriques sont très appréciées des enfants et parents et permettent de circuler dans les allées de la station. Cette nouvelle activité a été mise en place fin 2020.
- **Laser Tag** : Activité reprise par Vert Marine avec la création d'un espace aménagé dans les bois de 3000m². Le Laser Tag est un paintball à laser regroupant jusqu'à une trentaine de joueurs. Ils sont équipés d'un marqueur infrarouge et d'un harnais muni de différents capteurs. Les rencontres se jouent seul ou en équipe et se déroulent dans un bois aménagé.
- **Carabine laser** : Nos carabines laser vous entraînent au tir de précision en pointant une cible à quelques mètres. Il permet aussi de pratiquer une activité seule, similaire au Laser Tag quand des équipes ne peuvent être composées faute de fréquentation par exemple.
- **Tir à l'arc** : Entre apprentissage et amusement, sur des cibles à 8m de distance, le tir à l'arc est toujours autant apprécié. L'activité est accessible au plus de 1m40.

Fréquentations des activités terrestres

La plupart des activités terrestres sont ouvertes à l'année. En période hivernale, l'accueil de Valjoly propose la location de VTT, VTT électrique, VTC, de parcours mini-golf et de voitures électriques pour enfants.

Dans le top 5 des activités les plus pratiquées, on retrouve : le Mini-golf (13K), le laser-tag (5K2), les voitures électriques enfants (4K5), les trampolines (3K2), puis les structures gonflables (3K).

Dans le top 5 des activités générant le plus de CA, on retrouve : le Mini-golf (46K), les voitures électriques enfants (38K), le laser-tag (26K), les VTT et VTT électrique (25K), puis les structures gonflables (14K).



Activités proposées par les partenaires

- Equitation** : Le centre équestre du ValJoly offre une large gamme d'activités praticables à la carte, en stage ou en formules groupes. Des promenades et randonnées équestres pour les débutants et les plus expérimentés.
Prestataire : M. et Mme. Dupau.
- Atelier Nature et Bois** : Ateliers de fabrication et de création d'objets bois. Ces activités sont proposées pour les enfants ou les adultes. Vente d'objets en bois en boutique.
Prestataire : M. Rémi Dumesnil
- Accrobranche** : 14 parcours aventure en forêt qui consistent à grimper et à se déplacer d'arbre en arbre au travers d'ateliers ludiques, en toute sécurité, pour les petits et les grands
Prestataire : M. Vincent Perrier
- Se mettre au verre** : Ateliers sur les thèmes du verre et de la poterie. Ces activités sont proposées pour enfants et adultes en groupe ou en individuel. Des réalisations d'artistes locaux sont en vente en boutique.
Prestataire : Mme Hot.

1.4 Chiffres activités globales

L'ensemble des ventes d'activités, abonnements et autres produits annexes (gourdes, éco-cup, boissons sur place...) a entraîné les résultats suivants :

Ce tableau n'inclut pas les activités des groupes et des séminaires.

Tableau Chiffres Activités Individuels 2022	Volume	CA HT	Part du CA
Aquatica	93709 125%	222591,31 72%	36%
Nautique	17083 64%	159466,83 83%	26%
Terrestres	35678 17%	182875,99 25%	30%
Patinoire	2206 -13%	6781,39 -2%	1%
Divers (gourdes, boissons, caution, vente matériel)	4290 279%	35197,16 3527%	6%
ValJoly Avantages (CSE)	201	4083,33	1%
Total	153167 78%	610996,01 65%	100%

[>> Voir Tableau détaillé](#)

- [Horaire des activités : voir annexe 1](#)
- [Tableau des tarifs : voir annexe 2](#)
- [CA et fréquentation des activités : voir annexe 3](#)



1.5 Restaurant du Lac

Reprise du Restaurant du Lac

En 2021, Vert-Marine et le ValJoly ont repris la gestion du Restaurant du Lac. Intégrer le Restaurant du Lac permet de maîtriser notamment l'offre de restauration à destination des groupes et des séminaires pour qui le type de restauration collective proposée par l'établissement de la Héronnière n'est pas adapté. La grande capacité et le cadre du Restaurant du Lac en font un parfait produit pour les individuels comme pour les groupes et leur événement.

Comme en 2021, à l'image de l'ensemble de la profession, la difficulté principale a été une nouvelle fois le recrutement de personnel. Bien que le restaurant bénéficie de bons retours de nos groupes et séminaires, le grand public a souffert sur l'été d'un trop gros temps d'attente dans le service. Le retour sur la qualité des plats et des produits a néanmoins reçu de bons commentaires.



1.6 Hébergements Vert Marine

Apparts'hôtels

Nos 11 appartements situés en cœur de station, au-dessus des commerces, disposent d'une cuisine toute équipée, d'un lave linge et de tout le confort moderne. Ce sont les logements les plus spacieux avec au minimum 62 m² et les mieux équipés de la station. Ils conviennent parfaitement à une famille ou un groupe d'amis. Depuis juin 2022, nous commercialisons un appartement supplémentaire avec 2 chambres pour 6 personnes.

Année 2022									
	CA HT	Séjour	Occupation	Nuitées	DM Séjour	PM Séjour	PM Nuit	Dispo	TO
Appart'hotel	175276 110%	817 116%	1908 95%	6433,0 83%	2,3 -10%	215 -3%	92 8%	3760 53%	51% 27%

[>> Voir Tableau détaillé](#)

[>> Retour sommaire](#)

Chalets

Depuis la rénovation en 2021, les 30 chalets répondent aux nouvelles exigences de la clientèle. Les retours sont intéressants. Les travaux d'isolation effectués permettent une amplitude d'ouverture beaucoup plus importante. Cette année, les chalets sont restés à la vente du 1^{er} avril 2022 au 5 janvier 2023.

Année 2022											
	CA HT	Séjour	Occupation	Nuitées	DM Séjour	PM Séjour	PM Nuit	Dispo	TO		
Chalet	345159PMR 49%	1487 70%	4063 48%	13009 33%	2,7 -13%	232 -12%	85 1%	8621 36%	47%	9%	

[>> Voir Tableau détaillé](#)

Roulottes (PMR)

Installées en 2021, les deux nouvelles roulottes aux normes PMR ont de suite plu à notre clientèle. Elles sont situées au camping et disposent d'une superficie de 20m² avec un lit double et un lit d'appoint pour une personne. Les roulottes sont équipées d'une cuisine et des sanitaires (wc et douche).

Année 2022											
	CA HT	Séjour	Occupation	Nuitées	DM Séjour	PM Séjour	PM Nuit	Dispo	TO		
Roulotte	16396 206%	71 209%	186 244%	416 174%	2,6 12%	231 -1%	88 -11%	423 38%	44%	149%	

[>> Voir Tableau détaillé](#)



Yourtes

Commercialisées à partir de juin, quatre yourtes de 36m² complètent l'offre d'hébergement. Elles proposent 2 couchages pour un maximum de 4 occupants. Les yourtes n'ont pas de point d'eau mais disposent de l'électricité. Leur emplacement au camping permet d'accéder aux douches et sanitaires.

Année 2022											
	CA HT	Séjour	Occupation	Nuitées	DM Séjour	PM Séjour	PM Nuit	Dispo	TO		
Yourte	6083 #DIV/0!	23 #DIV/0!	59 #DIV/0!	186 #DIV/0!	2,6 #DIV/0!	264 #DIV/0!	103 #DIV/0!	230 #DIV/0!	26%	#DIV/0!	

[>> Voir Tableau détaillé](#)

[>> Retour sommaire](#)

Les emplacements camping

Le camping du ValJoly bénéficie d'un classement 3 étoiles et de 159 emplacements.

Année 2022																		
	CA HT		Séjour		Occupation		Nuitées		DM Séjour		PM Séjour		PM Nuit		Dispo		TO	
Emplacement	58142	54%	1366	60%	3264	63%	8673	28%	2,4	2%	43	-4%	18	-6%	28490	18%	11%	38%

[>> Voir Tableau détaillé](#)

La Héronnière

Ce centre d'hébergement collectif peut accueillir jusqu'à 133 personnes avec ses 33 chambres réparties sur deux étages d'une capacité de 3 ou 4 personnes. Il permet à des groupes ou particuliers de bénéficier d'un service de restauration sur place. Il est principalement fréquenté par des écoles et des centres de loisirs.

Année 2022																		
	CA HT		Séjour		Occupation		Nuitées		DM Séjour		PM Séjour		PM Nuit		Dispo		TO	
Héronnière	176314	-1%	1876	101%	4563	-26%	250	-95%	2,4	-63%	94	-51%	39	34%	11948	8%	38%	-32%
Commentaires	Nuitées Héronnière erronés (rooming list non remplis)																	

[>> Voir Tableau détaillé](#)

- [CA et fréquentation des hébergements : voir annexe 4](#)

2.

A photograph of a man and a woman smiling and cooking outdoors. The man is in the foreground, stirring a pot on a camp stove. The woman is behind him, also smiling. The scene is set in a natural, outdoor environment with green foliage in the background. The entire image is overlaid with a semi-transparent green filter.

***Organigramme
du personnel***



2.1 Organisation et recrutement

L'organigramme du personnel permanent a encore évolué dans le courant de l'année 2022 avec le renforcement de certains services.

Le ValJoly est passé d'un effectif de 30 à 32 permanents avec un renforcement de notre service administratif ainsi que l'embauche d'animateurs STAPS pour la prise en charge des groupes scolaires et des groupes séminaire dont l'activité est croissante.

- [Organigramme du personnel et tableau des contrats : voir annexe 5](#)

3.



***Les infos
techniques***

3.1 Suivi technique du site

Les équipes

Afin d'assurer la maintenance et l'entretien des bâtiments, des équipements, et des espaces verts, un responsable et six techniciens travaillent à plein temps.

Ils sont, à l'occasion et sur des domaines spécifiques, assistés par la direction technique de Vert Marine. Des agents saisonniers viennent compléter l'équipe sur la période de saison.

Les entreprises sous contrat de maintenance

- **Société Desautel** : Contrôles de sécurité des Systèmes de Sécurité Incendie, Extincteurs et Désenfumages.
- **Société Servais** : Chauffage, Optimisation, dépannage, assistance technique
- **Société TK Elevator** : Ascenseurs, maintenance et dépannage.
- **Bureau Veritas** : Contrôle périodique pour les installations électriques, le gaz, le chauffage, le système incendie, le désenfumage.
- **La Camda** : Assainissement.
- **Igienair** : Hotte aspirante.
- **Air Liquide** : Contrôle citernes gaz / Bouteille d'oxygène médicale pour les équipements d'urgence de la piscine.
- **JOFA** : Assistance technique piscine
- **Flot Bleu** : Entretien et contrôle de l'espace Parking Camping-Car

3.2 Maintenance, embellissement du site

Nouveaux équipements et maintenance

- Signalétique de la station : Pause de la nouvelle signalétique de la station.
- Mobiliers de la terrasse du Restaurant du Lac (tables, chaises, parasols).
- Renouvellement des poubelles publiques du site, un mobilier fabriqué par ONF.
- Remplacement des pompes piscines.
- Nouveau système de chloration des bassins de la piscine.
- Achat de nouveaux bateaux électriques.
- Changement des bornes électriques des emplacements du camping.
- Rénovation des sols du centre d'accueil de la Héronnière.
- Chaudière de la maison des sports nautiques.
- Rénovation des pontons de l'embarcadère.
- Rénovation des sanitaires du camping (1ère tranche).
- Renouvellement de l'ensemble des adoucisseurs du site.
- ...



4.

***Commerciali
sation et
marketing***

4.1 Property Management System

PMS (Property Management System)

Le PMS est de ce fait l'outil central de la gestion du ValJoly. Il gère l'ensemble des calendriers des disponibilités de nos hébergements, de nos salons, de nos salles de restauration, des locaux commerciaux... Il intègre nos grilles tarifaires et permet d'établir les devis et factures à destination des groupes, des scolaires et des séminaires.

Il nous permet également d'automatiser une partie de la relation client en incluant des messages automatiques pré et post réservation pour les individuels ou d'envois de devis et de brochures commerciales pour les professionnels.

4.2 Channel Manager et Booking Engine

Le Channel Manager et le Booking Engine sont réunis dans un seul et même outil. Le prestataire choisi est la société « C tout vert » notamment pour sa connectivité avec le PMS Osmogestion.

Channel Manager (Distributeurs de canaux)

Le Channel Manager récupère les disponibilités et les tarifs de nos hébergements entrés dans notre PMS. Il applique ensuite les différentes promotions potentiellement configurées et distribue celles-ci à une ou plusieurs plateformes web en fonction du scénario :

- A notre Booking Engine, présente sur notre site internet. L'outil permet au client de réserver un hébergement.
- A nos contrats OTA.

Booking Engine (Moteur de réservation)

Le Booking Engine est l'outil de réservation présent sur notre site internet. Il permet au client final de consulter les disponibilités et les tarifs de nos hébergements selon la date sélectionnée puis d'effectuer son paiement en ligne afin de valider sa réservation selon nos modalités (50% d'acompte, 2 nuits minimum...).

4.3 Commercialisation des individuels

Différents leviers

La commercialisation de la station auprès des individuels s'opère grâce à un ensemble de leviers.

- Un renforcement de l'image de marque dans la tendance actuelle (mise au vert) pour ancrer le ValJoly comme un véritable acteur touristique et de loisirs.
- Une plateforme de réservation en ligne plus efficace avec une plus large distribution et une plus grande visibilité sur des agrégateurs de campings, locations vacances etc.
- Un lien régulier avec le consommateur via la communication sur le web (news, emailings, réseaux sociaux...).
- Un accroissement de la notoriété via la présence sur des salons grand public du secteur du tourisme (Tourissima, Salon des Vacances de Bruxelles...)
- Un accroissement de la notoriété via la communication en général (pub radio, affichages, flyers...).
- Une politique d'animation de la station via des animations lors des périodes estivales.
- Une politique de partenariats avec de grands événements (Jolly Jazz, ValJoly'maginaire, Valtriman...) accompagné d'un branding plus marqué (oriflammes, bâche, logo sur prospectus partenaires, tag sur les réseaux sociaux...).
- Une recherche d'amélioration de la relation et satisfaction client tout au long du parcours clients (informations, process de réservation, accueil sur les points d'activités, gestion des flux, temps de réponse...).
- De nouveaux produits à la fois en hébergements et en activités complètent notre offre et nous permettent de séduire de nouvelles cibles et de nouveaux marchés (roulottes, yourtes...)
- ...

Distribution OTA (Online Travel Agency)

Nous avons contracté avec plusieurs OTA afin d'améliorer notre distribution en ligne. Nous leur octroyons un nombre réduit d'allotements afin de privilégier les réservations en direct sur notre Booking Engine et ainsi réduire les commissions. Nous ne pouvons toutefois pas nous passer des OTA car c'est un excellent moyen d'être visible sur internet et de toucher des marchés qui nous seraient inaccessibles autrement.

Liste des OTA actuels :

- Camping.com / Octopode (20% de com)
- Family-trip (20% de com)
- Loca sun / Le bon coin (20% de com)

Pay-per-click et E-traffic via notre Channel manager

La station touristique du ValJoly est également présentée sur ces différentes plateformes de manière succincte, soit gratuitement, soit avec l'appui d'un contrat de diffusion avec un coup par clic vers notre site internet. Le cout de cette visibilité varie annuellement selon le nombre de clics.

Pack E-Trafic

- Alcampeggio
- Campingdirect
- Ibericamp
- Le Routard
- Ucamping.com
- 2be (camping2be.com)
- Camping Street View (camping-streetview.com)
- Campingdispo (campingdispo.fr)
- Camping-frankrijk.nl (camping-frankrijk.nl)
- Holiday on line (holiday-on-line.com)

Pack Pay-per-click

- Hexplo
- AlleCampingsInFrankrijk.nl
- Camping tour
- Campingdiscount
- Campingdispo
- Campingetnature
- Campingfrance.org
- Campingfrankreich.net
- Campingfrankrijk.eu
- Campingplanner.nl
- Campingsfrance.nl
- campingsfrankrijk.net
- Campingspotter.com
- Campingspotter.nl
- CampingTrend.nl
- Campoola
- Campsitesfrance.net
- Campy
- Charmecamping.de
- Charmecampings.nl
- Freeontour
- Go-France.nl
- Guide camping France
- Guide Tourisme Patrimoine
- Jetcamp
- Kampeerkaart.nl
- Kidscamping.nl
- Kleine-camping.nl
- Locations Vacances Express
- Mamma in Viaggio
- Mappy
- Natuurcamping.nl
- Outcamp.net
- Outdooronly.nl
- Park4night
- Parksleep
- Roulottes-de-campagne.com
- Vacances vues du ciel

Entre 2020 et 2022, 675 clics ont été effectués vers notre site à un cout variant de 0.22€ à 0.35€. Entre le 01/02/2022 et le 31/12/2022 922 clics ont été effectués vers notre site à un cout variant de 0.22€ à 0.35€. Ce nombre de clics ne concerne que la partie payante en coup par clics.



Nouveaux produits, nouvelles cibles, nouveaux marchés

L'arrivée des roulottes et yourtes parmi nos prestations nous permet de proposer de nouveaux types de séjours. Nous pouvons ainsi communiquer sur des escapades qui se différencient de notre cible traditionnellement familiale. Cela nous permet de toucher de nouveaux types de marchés de manière plus adaptés et d'être distribué dans de nouvelles sections des OTA et agrégateurs de locations vacances, camping...

- Axés sur le romantisme grâce au cadre intimiste et cosy des roulottes.
- Axés sur les séjours insolites avec l'originalité des yourtes.

Ces nouveaux produits ont été intégrés à notre PMS ainsi qu'à notre Channel manager et présentés via notre Booking engine pour être distribués de la même manière que nos autres hébergements.

Salon Tourissima et Salon des Vacances de Bruxelles

En 2022, nous avons participé à deux salons à destination des individuels. Si nous avons été très satisfaits du salon Tourissima, le salon des Vacances de Bruxelles a remporté moins de succès avec une fréquentation moins importante qu'espérée et une organisation plus compliquée et chronophage.

Les retours de Tourissima sont très intéressants. Le prospect est très réceptif aux messages du ValJoly et notre stand se démarque des grands groupes du tourisme avec un positionnement nature, simplicité et famille.

Bons Cadeaux

Les bons cadeaux nous permettent divers échanges de visibilité sur des petits événements grâce à de la dotation de lots. Ils sont également utilisés en cadeaux sur nos différentes animations tout au long de l'année ou lors de jeux concours sur nos réseaux sociaux et avec des influenceurs partenaires. Ils ont dans ce cas pour but d'entraîner une venue au ValJoly et la consommation d'autres produits.

Suite à l'augmentation de l'usage des bons cadeaux, nous avons mis en place un tableau de suivi à la fin 2022 qui nous permettra un rapport statistique sur les bons cadeaux en 2023.

Chiffres hébergements individuels

Ce tableau représente le CA généré par la commercialisation web des hébergements pour les individuels. Ces chiffres ne tiennent pas compte des réservations prises en direct téléphone ou par courriel qui représentent un CA d'environ 5000€.

Hébergement individuels 2022	Séjours	CA TTC	PM (Prix moyen)
Chalet 1 chambre + accès gratuit Aquatica 3/4 pers.	522 66,24%	130 879,41 € 66,56%	250,73 € 0,48 €
Chalet 2 chambres + accès gratuit Aquatica 5/6 pers.	579 17,44%	178 591,88 € 17,05%	308,45 € -1,03 €
Appart-hôtel + accès gratuit Aquatica 3/4 pers.	324 78,02%	89 760,31 € 65,55%	277,04 € -20,88 €
Grand Appart-hôtel + accès gratuit Aquatica 5/6 pers.	221 48,32%	65 202,94 € 53,21%	295,04 € 9,42 €
Appart-hôtel familial + accès gratuit Aquatica 4/8 pers.	44 #DIV/0!	15 504,55 € #DIV/0!	352,38 € 352,38 €
Emplacement de camping 1/6 pers.	576 68,42%	28 380,90 € 63,65%	49,27 € -1,44 €
Roulottes ValJoly + accès Aquatica gratuit 3 pers.	65 209,52%	18 383,35 € 208,83%	282,82 € -0,64 €
Yourte + accès gratuit Aquatica 1/4 pers.	20 1900,00%	5 954,10 € 4119,77%	297,71 € 156,61 €
Total ventes	2351 56,52%	532 657 € 51,60%	226,57 € -7,36 €

[>> Voir Tableau détaillé](#)



4.4 Commercialisation des groupes

Nouvelles prestations

Quelques nouvelles prestations accompagnent la commercialisation de nos groupes et séminaires avec pour exemple des formules barbecue en restauration, de nouvelles formules et activités de teams-buildings etc... Ces nouveaux produits renouvellent l'offre et s'adaptent à notre positionnement plus convivial et proche de la nature avec la mise en avant des espaces de réceptions extérieurs.

Groupes Scolaires, Associations, Loisirs

La commercialisation est effectuée par démarchage et relance téléphonique via un commercial dédié à ce type de clientèle. Des emailings, des formules d'activités et des éléments de communication comme les brochures événements et activités scolaires appuient la force de vente.

Chiffres Scolaires, Associations, Loisirs

Les Groupes scolaires, associations, groupes loisirs, institutions... sont principalement hébergées à l'établissement de la Héronnière hormis quelques exceptions. Ces chiffres comprennent hébergement, restauration et activités.

En 2022, le secteur engendre une très forte hausse de son CA, supérieur à 2021 malgré le contrat avec l'armée française (hébergement sentinelle).

Groupes, Scolaires, Assos, Evènements perso...	Année 2022	
Volume de contrats	326,0	122%
Prix moyen d'un contrat	2318,4	7%
CA Total	755807,0	137%

[>> Voir Tableau détaillé](#)

[>> Retour sommaire](#)



Séminaires

La commercialisation est effectuée par démarchage et par relance téléphonique. Nous participons également à des workshops et à des salons (Entreprises et Territoires...). Des emailings, de nouvelles formules d'activités et nos nouveaux éléments de communication comme les brochures événements et activités scolaires appuient la force de vente.

Nous entretenons également des relations et/ou contrats d'abonnement avec quelques plateformes MICE pour des mises en relation (1001 Salles, Bizmeeting...)

Les prospects sont également invités à des Eductours où ils peuvent découvrir directement sur place la station et ses environs proches.

Chiffres Séminaires

Les Séminaires sont principalement hébergés en appartements ou en chalets. Ces chiffres comprennent hébergement, restauration et activités.

Séminaires	Année 2022	
Volume de contrats	60,0	122%
Prix moyen d'un contrat	5403,0	-7%
CA Total	324181,3	106%

[>> Voir Tableau détaillé](#)

Répartition du CA des groupes et séminaires

Répartition annuel du CA Groupes et séminaires	CA 2022		Part du CA
Activités Terrestres	104038,9	56%	9,6%
Activités Nautiques	35054,4	91%	3,2%
Activités Aquatiques	28999,0	91%	2,7%
Hebergement Heronniere	175016,3	-38%	16,1%
Hebergement Appart'hotel	20457,6	137%	1,9%
Hebergement Chalet	45752,3	100%	4,2%
Hebergement Roulotte	1078,6	#DIV/0!	0,1%
Hébergement Yourte	190,9	#DIV/0!	0,0%
Emplacement camping	8035,2	49%	0,7%
Location Salle	52095,8	182%	4,8%
Restauration Herroniere, pauses, cocktails...	295086,9	78%	27,1%
Restauration Restaurant du Lac, pauses, cocktails...	168840,8	274%	15,5%
Activités Partenaire (Atelier, equestre, zen...)	55868,9	220%	5,1%
Hébergement Partenaire (Mme Vacances)	70858,3	216%	6,5%
Restauration partenaire (O Maley, cote sud...)	25800,3	669%	2,4%
Total Activités	223961,2	91%	20,6%
Total Hebergements	321389,3	-5%	29,6%
Total Restauration	489728,0	128%	45,0%
Total Salles	52095,8	182%	4,8%
CA TOTAL	1087174,3	58%	100,0%

[>> Voir Tableau détaillé](#)

14% du CA des groupes et séminaires est commercialisé en faveur de nos partenaires, soit par choix du client (centre équestre et atelier) mais aussi par manque de disponibilités et/ou capacités de nos hébergements ou de notre restauration.

45% du CA des groupes et séminaires est généré par la restauration.

- [Détail des venues groupes et séminaires : voir annexe 6](#)

4.5 ValJoly Avantages

Fonctionnement

Les « ValJoly Avantages » ont été lancés après la période estivale 2021. Ce produit est destiné à remplacer l'ancienne carte Pass'Joly à destination du public, des C.E, des collectivités, C'est un compte client qui fonctionne à la manière d'un porte-monnaie virtuel.

Le consommateur achète un des deux « ValJoly Avantages » (50 ou 100€) et se voit créditer la même somme sur son compte client « ValJoly Avantages » avec un bonus à la clef (de respectivement 5 ou 20€ soit 10 à 20% d'économie). Toutes les activités du ValJoly gérées par Vert-Marine sont compatibles avec le « ValJoly Avantages ».

Le client dispose également du suivi de son « ValJoly Avantages » sur son compte client, il peut y retrouver toutes les activités consommées sur la station et son solde de crédit restant. Les « ValJoly Avantages » sont valables pendant 1 an et la période de validité se voit reconduite à chaque recharge de crédits.

Les « ValJoly Avantages » peuvent être achetés en caisse ou sur internet. Le consommateur final n'a plus qu'à se présenter sur le point d'activité avec une preuve de son identité ou son billet dématérialisé.

Commercialisation CE, collectivités, associations...

Nous avons développé un système de cartes d'échanges mis en place en 2022 qui nous permet de commercialiser des packs de « ValJoly Avantages » aux CSE, collectivités, associations, ...

Actuellement, nous avons créé un produit unique : un « ValJoly Avantages » de 30€ plus accessible que nos produits à 50 ou 100€ des individuels. Les « ValJoly Avantages » CSE sont disponibles à partir d'une commande de 50 exemplaires et sont vendues 23, 24 ou 25 €.

A ce jour, une seule vente de 200 cartes avantages a été effectuée au Comité des Oeuvres Sociales du département du Nord pour un montant de 4000 € HT. Il est prévu de développer cette commercialisation à la fin 2023.



Atouts des « ValJoly Avantages »

Pour le consommateur :

- 10 à 20% d'économie.
- Plus besoin de porte-monnaie (une preuve d'identité, son billet dématérialisé ou la future carte « ValJoly avantages » suffisent). Pratique pour partir sereinement sur nos activités nautiques par exemple.
- Partageable à ses proches.
- Suivi des activités et des dépenses sur son compte client.

Pour la station :

- Une meilleure gestion du flux clients grâce à la rapidité du moyen de paiement sur les activités.
- Un très bon outil pour des bons cadeaux
- Permet de commercialiser les activités de la station pour des ventes groupées.
- Moins de liquidités dans les caisses des points d'activités, plus de sécurité.
- Plus de datas clients.

Chiffres « ValJoly Avantages »

En 2022, les utilisateurs de comptes « ValJoly Avantages » ont consommé 39 065,26 € TTC d'activités.



4.6 Avis clients

Enquête de satisfaction

En 2022, deux questionnaires de satisfaction ont été utilisés. Un générique disponible depuis notre site internet et un autre envoyé à la suite d'un séjour dans l'un de nos hébergements.

Résumé questionnaire générique (58 entrées complètes en 2022) :

- 74% se disent satisfaits ou très satisfaits de la station en général.

- [Détail du rapport satisfaction générique : voir annexe 7](#)

Questionnaire à la suite d'un séjour (473 entrées complètes en 2022) :

- Une note moyenne de 7,47 / 10. (+0.06 point comparé à 2021)
- Les meilleures notes concernent la région, l'accueil et les activités enfants (comparé à l'accueil, la région et la baignade en 2021)
- Les moins bonnes notes concernent la restauration et la propreté (comparé à la restauration et le confort en 2021).

- [Détail du rapport satisfaction des séjours : voir annexe 8](#)

Notations diverses

- Google : 4,2 / 5 étoiles (même note qu'en 2021 avec +302 avis supplémentaires).
- Trip Advisor : 4/5 (même note qu'en 2021 avec +16 avis supplémentaires).

5.

Communication et événements



5.1 Signalétiques

Signalétique de la station

Revue et réactualisée en 2021, la signalétique de la station réalisée avec l'ONF (Office National des Forêts) se veut de qualité, durable et responsable. Le mobilier est entièrement en bois. En 2022, nous avons terminé d'installer ces différentes signalétiques. Nous continuons de nous baser sur ces éléments afin d'harmoniser les éléments mobiliers. L'objectif étant que la signalétique se fonde et s'intègre dans l'environnement naturel afin d'avoir une pollution visuelle minimale tout en informant correctement les visiteurs.

Installé en 2022 : Panneau enseigne restaurant, panneau 2m5 sur 1m70 camping pour visibilité depuis la route, nouveau plan du camping...



PLV et affichages informatifs

Nous continuons d'utiliser des affichages ponctuels, dits de PLV, dans toute la station concernant les animations à venir au ValJoly lorsque nécessaire (spectacle, animation : chasse aux œufs de pâques, spectacle de Noël...).

Depuis 2022, cet affichage est accompagné de la diffusion sur les écrans du ValJoly (écran géant au cœur de station, TV à l'accueil ...) de nos programmes d'animation lors des temps forts de l'année (périodes estivales).





5.2 Communication externe

Brochures, flyers, bâches...

Dans la continuité de 2021, nous nous appuyons sur les mêmes documents en les rééditant quand cela est nécessaire avec les dernières mises à jour :

- Plans de station : Mise à disposition à la Maison du ValJoly et dans les hébergements.
- Kakémonos : génériques et axés séminaires principalement utilisés pour communiquer dans les salons et les événements.
- Oriflammes : principalement pour communiquer dans les événements partenaires de la station afin de renforcer l'image de marque.
- Drapeaux : pour les mâts de la station.
- Bâches barrières Vauban : pour communiquer sur les événements partenaires et des animations de la station (marché de Noël 2022).
- Flyers programme des animations pendant les vacances scolaires : distribués sur la station et mis à disposition chez les commerçants de ValJoly, dans les mairies des communes des alentours ainsi qu'aux offices de tourisme.
- Brochure de présentation de tous nos packages d'activités.
- Brochure événements récapitulative de l'ensemble des prestations du ValJoly pour l'organisation des événements professionnels, scolaires et individuels.
- Flyer promotionnel divers : 10% offerts sur les hébergements lors des salons.

Deux nouveaux documents majeurs destinés à un usage plus commercial viennent compléter nos précédentes réalisations, utilisés principalement lors de notre présence sur des salons, en rendez-vous ou pour déposer des prospectus :

- Un triptyque à destination de notre cible individuelle qui présente le ValJoly dans sa globalité en mettant en avant ses points forts, son identité, les différents séjours et activités à faire sur place.
- Un triptyque à destination de nos groupes et séminaires qui met en avant les teams-buildings, la restauration de groupes et les capacités de nos salles, amphithéâtre...



Site internet

Nous faisons preuve d'un suivi régulier du site avec une actualisation des tarifs, informations d'ouvertures, informations des partenaires etc... Nous avons également créé les encarts dédiés aux nouveaux produits dans leurs sections correspondantes (nouvelles yourtes, roulottes, nouvelles activités...)

Dans la partie actualités, nous publions nos informations importantes telles que nos programmes d'animations lors des périodes estivales, l'information sur la tenue des grands événements partenaires, nos nouveaux produits... Cette page est ensuite relayée sur nos divers réseaux sociaux ou lors de demandes d'informations.

En 2022, le site internet a compté plus de 129K utilisateurs uniques pour 1650K pages vues. C'est-à-dire 354 utilisateurs uniques par jour. C'est 5% d'utilisateurs uniques de moins qu'en 2021. La baisse de trafic a principalement eu lieu en fin de saison (de septembre à début décembre), tandis qu'il a été meilleur en début d'année. L'acquisition de ce trafic évolue positivement en direct (url rentrée dans la barre du navigateur) et via nos sites référents (partenaires), il diminue en organique. Le temps passé sur le site progresse légèrement.

La baisse légère du trafic en fin d'année pourrait s'expliquer par un hacking du site rapidement corrigé mais qui a pu entraîner une légère baisse de référencement naturel en fin de saison. Il faut également noter une politique plus agressive de Madame vacances et de quelques OTA en enchère publicitaire sur la destination du ValJoly (Adwords). Nous réfléchissons actuellement à prévoir un budget pour passer des annonces sur les résultats de recherches organiques avec une stratégie de protection de marque (enchère sur le terme valJoly).

Presse

Nous avons réalisé plusieurs communiqués de presse adressés à tous nos contacts de presse locale à l'occasion de l'ouverture de la saison, des animations des périodes estivales ou des communiqués plus spécifiques lors de notre présence sur des salons dédiés au tourisme.

- Encart Presse La Voix du Nord en juillet qui met en avant les nouvelles activités dans le cadre de l'échange de visibilité avec le Grand Prix de Fourmies (1 encart presse offert).
- Pleine page dans Icone Magazine.
- Pleine page dans le guide « Eté chez nous » de la Voix du Nord.
- Insertion dans le guide Bepub pour les séminaires...





Affichage

Afin de renforcer la notoriété et de mettre en avant le nouveau positionnement du ValJoly, nous avons réalisé une campagne d'affiche 4x3 sur les grands axes du Valenciennois. Le Valenciennois est une zone intéressante par sa forte activité tant en semaine pour les travailleurs que le weekend pour les commerces, elle émet une attraction sur bon nombre de communes alentour. Cette zone permet de toucher différentes CSP et d'attirer des clients pour des séjours comme pour des journées d'activités.

La campagne a eu lieu du 18 au 24 avril pendant les vacances scolaires sur 52 faces de 4x3m. C'est une période propice à la fois pour :

- Inciter directement à venir passer une journée
- Faire mémoriser le ValJoly avant l'été
- Réserver son séjour pendant les ponts.

Radio

Nos campagnes radios sont réparties sur les périodes qui précèdent les temps forts de l'année : Mi-Janvier (séminaire), Mi-Février (animations vacances), mi-septembre (séminaire), mi-octobre (animations vacances), mi-décembre (animations vacances). Nos campagnes utilisent des spots de 20 secondes en semi-floating, chaque campagne dure 5 jours en moyenne avec 10 passages par jour environ. Chaque campagne dispose de sa création de spot afin d'être adaptée à la localisation ou aux animations en cours. A ceci s'ajoute un sponsoring de 10 semaines sur la zone Lille en juillet et août pour renforcer la notoriété sur la zone. Le sponsoring est un spot de 8 sec environ en entrée et sortie de météo. Le sponsoring et les spots 20sec semi floating offrent un très bon rapport quantité / prix.

- **Contact FM**
 - 300 spots radios ont été diffusés sur la zone de Lille.
 - 70 spots sur la zone Valenciennois / Maubeuge.
 - 400 sponsorings météo sur la zone Lille.
- **RFM**
 - 70 spots sur la zone Maubeuge.

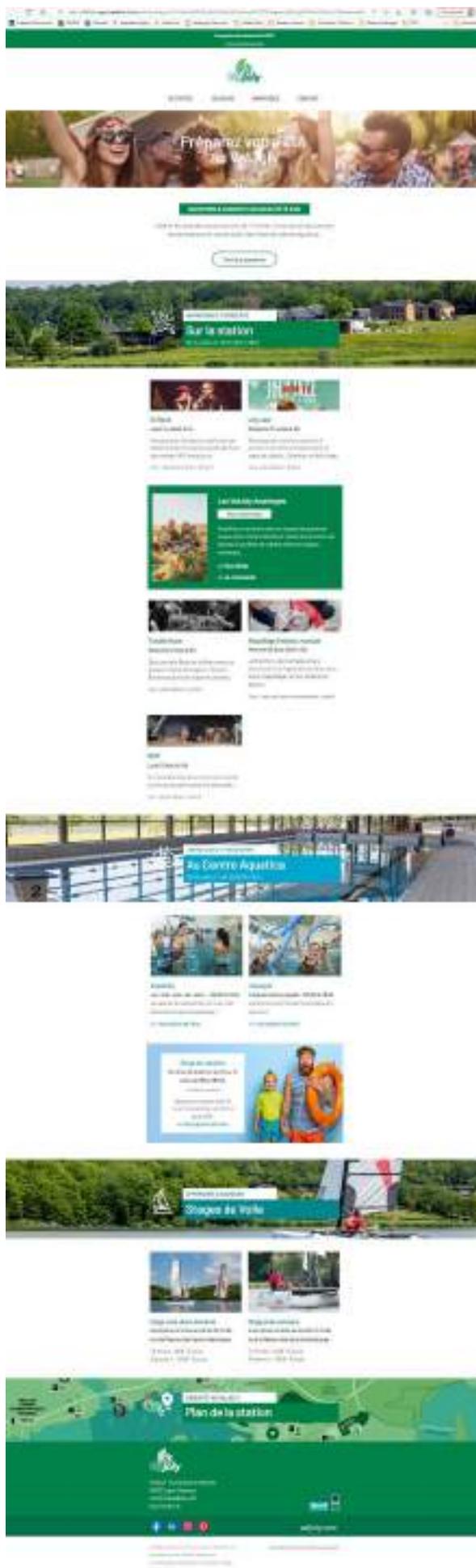
Emailings

En 2022, sans compter l'ensemble des emails de relation clients, de confirmation et d'accueil des séjours, plus de 120K emails promotionnels importants ont été envoyés. Ils ont permis l'acquisition de 6086 contacts qualifiés.

Emailing	Envois	Ouverture	Cliques
Programme vacances Noel	16812,00	2729,00	346,00
Programme Toussaint	8324,00	1249,00	150,00
Satisfaction département	8663,00	3307,00	637,00
Programme vacances Eté 2	16030,00	2171,00	660,00
Réseaux Arc-en-ciel	6973,00	870,00	177,00
Programme vacances Eté 1	32035,00	4150,00	1846,00
Programme vacances Avril	14617,00	2532,00	1557,00
Offres Groupes scolaires	239,00	61,00	8,00
Nouveaux Pass Aquatica	569,00	234,00	87,00
Vœux	15953,00	2133,00	618,00
Total	120215,0	19436,0	6086,00
	100%	16%	5%

Télévision

Un partenariat avec WEO a été réalisé lors de l'un de leurs jeux concours. En échange de lots, notre logo était présent sur 12 spots / jour du 2 juillet au 28 août qui annonçaient ce jeu concours.



Réseaux sociaux

Un nouveau Community Manager en alternance arrivé en septembre nous permet de consacrer plus d'énergie aux réseaux sociaux et d'établir de nouvelles stratégies et des relations avec de nouveaux influenceurs. Il répond également à toutes les sollicitations sur les réseaux sociaux lors de demandes d'informations et nous permet de conserver une proximité et une réactivité avec notre public.

Nos réseaux sociaux sont en progression constante. Nous sommes majoritairement présents sur Facebook, Instagram et LinkedIn. Voici quelques statistiques sur Facebook et Instagram par rapport à 2021 :

- **Couverture** : (nombre de comptes qui ont vu l'un des contenus de la Page ou à propos de la Page, y compris les publications, les stories, les publicités.)
 - **Facebook** : 929 606 (+4,5%)
 - **Instagram** : 111 036
- **Nombre de visites du profil** :
 - **Facebook** : 41 662 (+43,3%)
 - **Instagram** : 4 120 (+66,7%)
- **Nouveaux followers** :
 - **Facebook** : 2577 (+74,4% comparé aux nouveaux followers en 2021)
 - **Instagram** : 147 nouveaux followers (prend en compte à partir du 26 août seulement)

Nos réseaux sont animés à la fois par des publications informatives, des annonces de nos événements, et des promotions commerciales. Nous avons également réalisé 7 jeux concours, un pour le 1^{er} avril, un pour la fête des pères, un pour Halloween et quatre pour Noël qui ont généré des milliers d'interactions sur Facebook et Instagram. Plusieurs personnes ont pu repartir avec des lots (entrées patinoire, séjour de 2 nuits, des ValJoly Avantages...)

Afin de renforcer nos publications, nous utilisons un budget mensuel approximatif de 50€. Ce budget nous permet, soit de mettre en avant des publications importantes pour nos abonnés, soit de prospecter pour de nouveaux abonnés grâce à des publicités sur nos offres commerciales ou de nos événements. Ce budget a été mis en place à la fin 2021. Suite aux succès de nos publicités et des bonnes couvertures publicitaires, nous prévoyons un budget de 100 à 150€ pour 2023.

Tendances publicitaires à partir de décembre 2022 (un changement de compte publicitaire fait que nous n'avons pas d'historique de janvier à novembre) :

- **Couverture payée** : 30 976 (le nombre de comptes qui ont vu les publicités au moins une fois. La couverture est différente des impressions, qui peuvent inclure plusieurs vues des publicités par les mêmes comptes)
- **Impressions payées** : 92 258 (le nombre de fois où les publicités sont apparues à l'écran)



Influenceurs et bloggeurs

Nous avons continué la recherche d'influenceurs pour cette année et nous avons collaboré avec un profil qui avait retenu notre attention, la famille « Milk and Mojito », 10 500 abonnés sur Instagram.

Cette rencontre fait suite à notre présence sur le salon Popup influenceurs Famille de la région HDF en février 2022.

La famille de 5 personnes a été invitée à passer un séjour d'une nuit au ValJoly. Nous leur avons offert 1 nuit en apart-hôtel, les activités, la restauration en échange de publicité sur Instagram.

Au total : 12 stories avec une moyenne de 100 à 200 vues ont été faites (visite en vidéo de l'hébergement, des activités...), 4 publications créées sur leur compte avec 80 j'aime en moyenne dont 1 réel de 2200 vues. Nous avons pu avoir des visites de profils supplémentaires, des personnes qui nous ont suivis dont 1 compte à plus de 27 000 abonnés.

5.3 Animations

Principales animations 2022

Pendant chaque période estivale et lors des temps forts de l'année, le ValJoly s'anime et accroît son offre de loisirs par de nombreuses animations.

Station

- Marché de Noël
- Patinoire + soirée musicale patinoire
- Spectacles et stages de magie
- Concerts
- Costumes déambulatoires (anges et échassier lumineux)
- Stands de maquillages et tatouages éphémères
- Chasse aux œufs
- Maison de l'horreur (Halloween)
- Projection de films à l'amphithéâtre

Centre Aquatica

- Déferlante de bouées
- Stages de natation
- Instants Famille en musique
- Olympiades en famille
- Baignade sanglante (Halloween)
- Journée sauvetage

Nautisme

- Stage de voiles



6.

A photograph of a person riding a surfboard on a wave, overlaid with a semi-transparent green filter. A large white diagonal shape cuts across the image from the top left to the bottom right. The word "Partenariats" is written in a bold, dark blue, italicized font across the lower part of the image.

Partenariats



6.1 Cottages Madame Vacances

Notre partenaire Madame Vacances dispose d'entrée au Centre Aquatica gratuite pour l'ensemble des personnes séjournant dans les cottages. La redevance annuelle 2022 pour Madame Vacances a été calculée sur une année complète, contrairement aux deux premières années d'exercice impactées par la fermeture du site dû au confinement. Le centre aquatique a été fermé pour ses travaux techniques annuels du 14 au 28 novembre. La redevance contractuelle de 205.000€, a été facturée en décembre 2022 comme stipulé par le contrat.

Les hébergements de Madame Vacances sont indispensables pour compléter l'offre d'hébergement du ValJoly, notamment lors des séminaires pour qui les prestations de la Héronnière ne sont pas adaptées (manque de standing, chambres communes, partage de la structure avec des groupes scolaires...)

En mai 2022, nous avons reçu le responsable Trade et marketing, un commercial tour opérateur pour la France et un commercial Europe du nord du groupe Euro-vacances afin de discuter d'opérations communes envisageable et de leur faire découvrir les changements apportés à l'offre du ValJoly. Cela nous a permis de leur communiquer d'avantages d'éléments informatifs pour leur clientèle cottages également.

6.2 Partenariats touristiques

Le site du ValJoly est une des portes d'entrée importante des visiteurs sur le territoire de l'Avesnois. A ce titre, un présentoir de l'office de tourisme est présent à la Maison du ValJoly et nous tâchons de former nos agents d'accueil sur les richesses du territoire.

Une partie de notre communication reste orientée vers le développement de ce territoire et de ses attraits qui permettent d'agrémenter le séjour des clients du ValJoly, notamment sur la partie culturelle (Musverre, patrimoine...).

Nous multiplions également les partenariats avec certains acteurs du département comme avec la société d'Autocar Arc-en-ciel qui propose des lignes supplémentaires directes vers le ValJoly pendant les grandes vacances (avec divers échanges de visibilité et une journée découverte pour les séniors). Un partenariat avec le groupement des Unions commerciales du Grand Hainaut en collaboration avec la CCI du Grand Hainaut lors de leur animation « J'aime consommer local ». Un lien lors de leurs vidéos promotionnelles et institutionnelles réalisé en 2022 en recevant leurs prestataires vidéastes pour des prises de vues du ValJoly afin de promouvoir le territoire.



6.3 Partenariats événementiels

Le ValJoly s'associe régulièrement à de grands événements qui peuvent faire déplacer une population importante et de régions plus éloignées. Ces événements contribuent fortement à la notoriété du ValJoly par leur nombre de participants mais aussi grâce à leur rayonnement : bouche-à-oreille, presses, communication du partenaire sur son événement...

L'engagement et l'affecte sont plus forts sur de telles manifestations. Ce qui permet d'ancrer le ValJoly dans les mémoires et de toucher des communautés fortement engagées. C'est enfin un vecteur de valeurs et de positionnement pour le ValJoly (sports, nature, écoresponsable, familial...).

Nous subventionnons et/ou participons matériellement à ces événements en contrepartie de visibilité via divers moyens (oriflammes, logos sur flyers du partenaire, affichage de bâches, remise de trophées...)

Grands événements partenaires

Evenement en 2022		
Valtriman	14 – 15 mai	Triathlon avec 4 formats d'épreuves
Championnat VTT de l'UNSS	1-2 juin	Championnat de France de VTT de l'UNSS avec trial, rallye, cross...
Jolly Jazz	7 au 17 juillet	Festival de Jazz dans la région avec 24 artistes et concert de clôture au ValJoly le 17 juillet 2022
Grand prix de Fourmies	11 septembre	Grand prix cycliste inclus dans la coupe de France de cyclisme et l'UCI Pro séries
Championnat VTT Union Cycliste Solrézienne	1 octobre	Courses de VTT avec divers formats pour enfants
ValJoly'maginaire	22-23 octobre	Festival sur les mondes imaginaires. Plus de 60 exposants musique, contes, initiation jeux de rôle sur table, conférence, chasse au trésors...
Trail du ValJoly	6 mars	Trail, marche nordique, randonnée...
Nocturne du ValJoly	15 octobre	Trail et marche nordique





7.

Prestataires

AOT

7.1 Période d'ouverture

En référence aux conventions signées entre les commerçants et la société VM 59132, l'ouverture des commerces est prévue sur l'année avec la possibilité d'une fermeture d'un mois en période hivernale.

7.2 Conventions AOT

Pour l'ensemble des conventions (exception Accrobranche, les nouveaux contrats ont été signés entre les commerçants et Vert Marine en début d'année 2021. Il n'y a pas eu de nouveau contrat AOT sur l'année 2022.

8.

Annexes



8.1 Liste des annexes

Annexes

- [Annexe 1 : Horaire des activités](#)
- [Annexe 2 : Tableau des tarifs](#)
- [Annexe 3 : CA et fréquentation des activités](#)
- [Annexe 4 : CA et fréquentation des hébergements](#)
- [Annexe 5 : Organigramme du personnel et tableau des contrats](#)
- [Annexe 6 : Détail des venues groupes et séminaires](#)
- [Annexe 7 : Enquête satisfaction générique](#)
- [Annexe 8 : Enquête satisfaction des séjours](#)

Récapitulatif des tableaux statistiques

Ces tableaux sont inclus dans les commentaires ci-dessus.

- [Statistiques et chiffres des activités individuelles](#)
- [Statistiques et chiffres du centre Aquatica](#)
- [Statistiques et chiffres des hébergements individuels web uniquement](#)
- [Statistiques et chiffres des hébergements total \(individuels, groupes, séminaires...\)](#)
- [Statistiques et chiffres des groupes et séminaires](#)

Annexe 1 : Horaires des activités

	ACTIVITES	POINT D'ACCUEIL	PERIODE SCOLAIRE	PETITES VACANCES	GRANDES VACANCES
LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI	Maison du Valjoly	Maison du Valjoly	10h00-12h30 / 13h30-17h	9h30-12h30 / 13h30-18h30	9h30-19h30
	Centre aquatique	Aquatica	11h-13h / 14h-19h - (14h-19h LE MARDI)	10h-13h / 14h-19h30	10h-20h
	Aquarium, Mini golf, VTT, VTC, VAE, Trottinette, trottinette électrique, activités Indoor, voiture enfants, chateaux gonflable (tir à l'arc : Gde Vces 14h00 - 19h00)	Aquarium (Maison des Loisirs)	Avr-Mai-Juin-Sept : 13h30-17h30	10h-12h30 / 13h30-18h30 (17h00 toussaint)	9h30-19h30
	Voile, planche à voile, paddle, kayak, surf elec, paddle élec,	MSN (Maison des Sports Nautiques)	Avril à mi-octobre : 13h30 - 17h30 (FERME LE LUNDI et MARDI)	Pâques et Toussaint : 10h-12h30 / 13h30-18h (17h00 toussaint)	10h-12h30 / 13h30-19h
	Pédalos, bateaux élec, bateaux enfant élec, pédalos enfant	Embarcadere		10h00-12h30 / 13h30-18h	10h-19h
	Laser tag, carabine laser, trampoline	Maison Corp de Garde		14h-18h	10h-12h30 / 13h30-19h00
MERCREDI	Maison du Valjoly	Maison du Valjoly	10h00-12h30 / 13h30-17h	9h30-12h30 / 13h30-18h30	9h30-19h30
	Centre aquatique	Aquatica	11h-13h / 14h-19h - (14h-19h LE MARDI)	10h-13h / 14h-19h30	10h-20h
	Aquarium, Mini golf, VTT, VTC, VAE, Trottinette, trottinette électrique, activités Indoor, voiture enfants, chateaux gonflable (tir à l'arc : Gde Vces 14h00 - 19h00)	Aquarium (Maison des Loisirs)	Avr-Mai-Juin-Sept : 10h -12h30 / 13h30-17h30	10h-12h30 / 13h30-18h30 (17h00 toussaint)	9h30-19h30
	Voile, planche à voile, paddle, kayak, surf elec, paddle élec,	MSN (Maison des Sports Nautiques)	Avril à mi-octobre 10h -12h30 / 13h30-17h30	Pâques et Toussaint : 10h-12h30 / 13h30-18h (17h00 toussaint)	10h-12h30 / 13h30-19h00
	Pédalos, bateaux élec, bateaux enfant élec, pédalos enfant	Embarcadere	Avril à mi-octobre 13h30 - 17h30	10h00-12h30 / 13h30-18h	10h-19h
	Laser tag, carabine laser, trampoline	Maison Corp de Garde	Avril à mi-octobre 14h - 18h	14h-18h	10h-12h30 / 13h30-19h00

SAMEDI	Maison du Valjoly	Maison du Valjoly	9h30-12h30 / 13h30-18h	9h30-12h30 / 13h30-18h30	9h30-19h30
	Centre aquatique	Aquatica	10h-13h / 14h-19h30	10h-13h / 14h-19h30	10h-20h
	Aquarium, Mini golf, VTT, VTC, VAE, Trottinette, trottinette électrique, activités Indoor, voiture enfants, chateaux gonflable (tir à l'arc : Gde Vces 14h00 - 19h00)	Aquarium (Maison des Loisirs)	10h - 12h30 / 13h30 -17h30	10h-12h30 / 13h30-18h30	9h30-19h30
	Voile, planche à voile, paddle, kayak, surf elec, paddle élec,	MSN (Maison des Sports Nautiques)	Avril à mi-octobre : 10h - 12h30 / 13h30 -17h30	Pâques et Toussaint : 10h-12h30 / 13h30-18h (17h00 toussaint)	10h-12h30 / 13h30-19h
	Pédalos, bateaux élec, bateaux enfant élec, pédalos enfant	Embarcadaire	Avril à mi-octobre : 10h - 12h30 / 13h30 -17h30	10h00-12h30 / 13h30-18h	10h-19h
	Laser tag, carabine laser, trampoline	Maison Corp de Garde	Avril à mi-octobre : 14h-18h	14h-18h	10h-12h30 / 13h30-19h00
SAMEDI DIMANCHE	Maison du Valjoly	Maison du Valjoly	9h30-12h30 / 13h30-18h	9h30-12h30 / 13h30-18h30	9h30-19h30
	Centre aquatique	Aquatica	10h-13h / 14h-19h30	10h-13h / 14h-19h30	10h-20h
	Aquarium, Mini golf, VTT, VTC, VAE, Trottinette, trottinette électrique, activités Indoor, voiture enfants, chateaux gonflable (tir à l'arc : Gde Vces 14h00 - 19h00)	Aquarium (Maison des Loisirs)	10h - 12h30 / 13h30 -17h30	10h-12h30 / 13h30-18h30	9h30-19h30
	Voile, planche à voile, paddle, kayak, surf elec, paddle élec,	MSN (Maison des Sports Nautiques)	Avril à mi-octobre : 10h - 12h30 / 13h30 -17h30	Pâques et Toussaint : 10h-12h30 / 13h30-18h (17h00 toussaint)	10h-12h30 / 13h30-19h
	Pédalos, bateaux élec, bateaux enfant élec, pédalos enfant	Embarcadaire	Avril à mi-octobre : 10h - 12h30 / 13h30 -17h30	10h00-12h30 / 13h30-18h	10h-19h
	Laser tag, carabine laser, trampoline	Maison Corp de Garde	Avril à mi-octobre : 14h-18h	14h-18h	10h-12h30 / 13h30-19h00
DIMANCHE	Maison du Valjoly	Maison du Valjoly	9h30-12h30 / 13h30-18h	9h30-12h30 / 13h30-18h30	9h30-19h30
	Centre aquatique	Aquatica	10h-13h / 14h-19h30	10h-13h / 14h-19h30	10h-20h
	Aquarium, Mini golf, VTT, VTC, VAE, Trottinette, trottinette électrique, activités Indoor, voiture enfants, chateaux gonflable (tir à l'arc : Gde Vces 14h00 - 19h00)	Aquarium (Maison des Loisirs)	10h - 12h30 / 13h30 -17h30	10h-12h30 / 13h30-18h30	9h30-19h30
	Voile, planche à voile, paddle, kayak, surf elec, paddle élec,	MSN (Maison des Sports Nautiques)	Avril à mi-octobre : 10h - 12h30 / 13h30 -17h30	Pâques et Toussaint : 10h-12h30 / 13h30-18h (17h00 toussaint)	10h-12h30 / 13h30-19h
Pédalos, bateaux élec, bateaux enfant élec, pédalos enfant	Embarcadaire	Avril à mi-octobre : 10h - 12h30 / 13h30 -17h30	10h00-12h30 / 13h30-18h	10h-19h	
Laser tag, carabine laser, trampoline	Maison Corp de Garde	Avril à mi-octobre : 14h-18h	14h-18h	10h-12h30 / 13h30-19h00	

Annexe 2 : Tableau des tarifs

Pour information, il est important de noter, qu'aucune indexation des tarifs n'a été appliquée depuis 2020 en référence à l'annexe 7 du contrat DSP.

ACTIVITÉS		
VALJOLY AVANTAGES (PMV)		
GRAND PUBLIC		
Porte-Monnaie Virtuel la carte		1,50 €
Porte-Monnaie Virtuel 55€ crédité		50,00 €
Porte-Monnaie Virtuel 120€ crédité		100,00 €
CSE		
Porte-Monnaie Virtuel 30€ crédité		23,00 € / 24,00 € / 25,00 €
TERRESTRE	Normal	Réduit
MINI-GOLF		
parcour par personne	4,80 €	3,60 €
TIR À L'ARC		
15 min par persone	4,80 €	3,60 €
TRAMPOLINE		
15 min par personne	4,80 €	3,60 €
AQUARIUM		
Adulte	6,40 €	4,80 €
Entrée réduite ²	4,80 €	3,60 €
Enfants - de 3 ans		0,00 €
RANDONNÉE		
le livret	1,60 €	1,20 €
VTT-VTC		
1 heure	11,20 €	8,40 €
2 heures	12,80 €	9,60 €
1/2 journée	14,40 €	10,80 €
Journée	16,00 €	12,00 €
Jour supplémentaire	6,40 €	4,80 €
Trottinette 1/2 journée	4,80 €	3,60 €
VOITURES ELECTRIQUES ENFANTS		
1h		9,00 €
SPECTACLES		
Selon la catégorie		5,00 € à 25,00€
AQUATIQUE	Normal	Réduit
GRAND PUBLIC		
Entrée (septembre à juin)	6,40 €	4,80 €
Entrée réduite ² / ⁴ (septembre à juin)	4,80 €	3,60 €
Entrée - juillet août	8,00 €	6,00 €
Entrée réduite ² - juillet août ⁴	6,40 €	4,80 €
Enfants - de 3 ans		0,00 €
Abonnement mensuel (périodes scolaires)		supr.
10 entrées ⁶	56,00 €	supr.
Pass Aquatic (Accès mensuel illimité Piscine Sept à Juin)	18,90 €	17,90 €
Frais d'inscription Pass Aquatic	20,00 €	10,00 €
15 entrées ⁶		supr.
30 entrées ⁶		supr.

AQUAFORME (aquagym)		
Séance (sans piscine)	9,40 €	4,80 €
10 séances (avec piscine) ⁶	78,30 €	39,60 €
Pass aquaforme (accès mensuel illimité piscine + aquagym Sep à Juin)	28,90 €	24,90 €
Frais d'inscription Pass Aquaforme	30,00 €	
15 séances (avec piscine) ⁶		supr.
30 séances (avec piscine) ⁶		supr.
AQUABIKE / COURS MIXTE		
Séance (sans piscine)		10,40 €
10 séances (avec piscine) ⁶		86,67 €
Location bike 1 heure	9,40 €	6,40 €
COURS DE NATATION		
Séance (sans piscine)	6,40 €	4,80 €
10 séances (avec piscine) 1 Trimestre	88,00 €	66,00 €
30 séances Annuel (avec piscine) école de natation (45mn/séance)	237,60 €	178,20 €
Stage 10h (vacances scolaires)	93,00 €	69,75 €
ESPACE DÉTENTE		
Séance - WE, jours fériés, vacances zone B ⁴	4,80 €	3,60 €
Séance - autres périodes	4,80 €	3,60 €
AUTRES		
Événement - soirée		selon evenement
Groupe d'enfants (>200) pour plusieurs séances		2,50 €
Location ligne d'eau		10,00 €
Encadrement pédagogique (hors scolaires)		20,00 €
NAUTIQUE		
	Normal	Réduit
EMBARCADÈRE		
Pédalo 2 places - 30 minutes	7,00 €	5,25 €
Pédalo 4 places - 30 minutes	8,50 €	6,38 €
Bateau électrique 4 places - 30 minutes	18,00 €	13,50 €
Bateau électrique enfant 2 places - 30 minutes	14,00 €	10,50 €
SURF ELECTRIQUE		
1 heure		40,00 €
PADDLE ELECTRIQUE		
1 heure		25,00 €
STAND-UP PADDLE		
1 heure	12,00 €	9,00 €
Paddle géant (8 personnes) - 1 heure	45,00 €	33,75 €
PLANCHE À VOILE		
1 heure	16,00 €	12,00 €
3 heures	25,00 €	18,75 €
CANOË - KAYAK		
C ou K 1 place - 1 heure	10,00 €	7,50 €
C ou K 1 place - 3 heures	22,00 €	16,50 €
Canoë 2 places - 1 heure	12,00 €	9,00 €
Canoë 2 places - 3 heures	26,40 €	19,80 €
Canoë 4 places - 1 heure	16,00 €	12,00 €
DÉRIVEUR - FUN BOAT		
1 heure	18,00 €	13,50 €
3 heures	39,60 €	29,70 €
LOCKOUT - CATAMARAN		
1 heure	24,00 €	18,00 €
3 heures	52,80 €	39,60 €
PÊCHE		
Barque - 1 journée	35,00 €	14,40 €

Kit pêche - 1 journée	12,80 €	9,60 €	
Appât	3,20 €	2,40 €	
Concours : barque, déjeuners - 2 personnes		130,00 €	
Concours : barque, petits déj, déjeuners, dîner et nuitée - 2 personnes		210,00 €	
Option : nuitée la veille, petits déjeuners - 2 personnes		50,00 €	
AUTRES			
Location combinaison isotherme	4,80 €	3,60 €	
Cours particulier de voile - 1 heure avec matériel	40,00 €	30,00 €	
Séance encadrée MN ou CO	12,80 €	9,60 €	
Séance encadrée MN ou CO, réduite ²	4,80 €	3,60 €	
Locations diverses (GPS, bâtons, luges, raquettes, station lavage VTT...)	3,20 €	2,40 €	
Location salle Maison Sports Nature - 1/2 journée		40,00 €	
Location salle Maison Sports Nature - journée		60,00 €	
ACTIVITES GROUPE			
STAGE TERRESTRE OU NAUTIQUE 10 PERS MINI			
Demi-journée		25,00 €	
3 demi-journées		60,00 €	
5 demi-journées		90,00 €	
FORMULES ENCADREES GROUPES			
Forfait groupe scolaire < 20 élèves		170,00 €	
Tarif par élève supplémentaire > 20		8,50 €	
Activité de groupe / pers (VTT, biathlon, canoë, voile...)		14,00 €	
Rando pédestre accompagnée - prix groupe de 20 max (1/2 jour)		94,00 €	
Aquatica - Forfait groupe scolaire < 30 élèves		60,00 €	
Aquatica - Tarif par élève supplémentaire > 30		2,20 €	
Animateur BAFA - 1 journée		175,00 €	
Forfait Voile externat - 8 séances sur 4 jours		120,00 €	
HEBERGEMENTS			
APPART HÔTEL - CŒUR DE STATION	Basse saison	Moyenne saison	Haute saison
LOCATION APPART HOTEL 4 PERS			
1 Nuit	109,00 €	119,00 €	139,00 €
À partir de 2 nuits -15%	/	/	/
À partir de 4 nuits -25%	/	/	/
À partir de 6 nuits -30%	/	/	/
LOCATION APPART HOTEL 6 PERS			
1 Nuit	114,00 €	134,00 €	154,00 €
À partir de 2 nuits -15%	/	/	/
À partir de 4 nuits -25%	/	/	/
À partir de 6 nuits -30%	/	/	/
LOCATION APPART HOTEL 8 PERS			
1 Nuit	134,00 €	154,00 €	184,00 €
À partir de 2 nuits -15%	/	/	/
À partir de 4 nuits -25%	/	/	/
À partir de 6 nuits -30%	/	/	/
AUTRES			
Option animal	5,00 € par jour par animal		
Option location draps	inclus		
Option nettoyage fin de séjour	90,00 €		
Caution location chalet	250,00 €		
CHALETS - CAMPING	Basse saison	Moyenne saison	Haute saison
LOCATION CHALET 4 PERS			
1 Nuit	75,00 €	90,00 €	150,00 €
À partir de 2 nuits -15%	/	/	/

À partir de 4 nuits -25%	/	/	/
À partir de 6 nuits -30%	/	/	/
LOCATION CHALET 6 PERS			
1 Nuit	90,00 €	105,00 €	165,00 €
À partir de 2 nuits -15%	/	/	/
À partir de 4 nuits -25%	/	/	/
À partir de 6 nuits -30%	/	/	/
AUTRES			
Option animal	2,20 € par jour par animal		
Option location draps	13,10 €		
Option nettoyage fin de séjour	90,00 €		
Caution location chalet	270,00 €		
ROULOTTES - CAMPING			
	Basse saison	Moyenne saison	Haute saison
LOCATION ROULOTTE 2/3 PERS			
1 Nuit	90,00 €	105,00 €	165,00 €
À partir de 2 nuits -15%	/	/	/
À partir de 4 nuits -25%	/	/	/
À partir de 6 nuits -30%	/	/	/
AUTRES			
Option animal	2,20 € par jour par animal		
Option location draps	13,10 €		
Option nettoyage fin de séjour	90,00 €		
Caution location roulotte	270,00 €		
YOURTES - CAMPING			
	Basse saison	Moyenne saison	Haute saison
LOCATION YOURTE 4 PERS			
1 Nuit	83,00 €	99,00 €	165,00 €
À partir de 2 nuits -15%	/	/	/
À partir de 4 nuits -25%	/	/	/
À partir de 6 nuits -30%	/	/	/
AUTRES			
Option animal	2,20 € par jour par animal		
Option location draps	13,10 €		
Option nettoyage fin de séjour	90,00 €		
Caution location yourte	270,00 €		
CABANES ETAPES - CAMPING			
	Basse saison	Moyenne saison	Haute saison
LOCATION CABANE ETAPES 2 PERS			
1 Nuit	30,00 €	30,00 €	38,00 €
À partir de 2 nuits -15%	/	/	/
À partir de 4 nuits -25%	/	/	/
À partir de 6 nuits -30%	/	/	/
AUTRES			
Option animal	non		
Option location draps	13,10 €		
Option nettoyage fin de séjour	non		
Caution location cabanes étape	270,00 €		
EMPLACEMENTS - CAMPING			
	Basse saison	Moyenne saison	Haute saison
LOCATION 1 EMBLACEMENT			
1 nuitée	6,70 €	6,70 €	7,50 €
7 nuitées	43,20 €	43,20 €	48,70 €
ADULTE INDIVIDUEL OU ENFANTS EN GROUPE			
1 nuitée	4,35 €	4,35 €	4,95 €
7 nuitées	24,00 €	24,00 €	26,95 €
ENFANT INDIVIDUEL			
1 nuitée	2,10 €	2,10 €	2,40 €

7 nuitées	12,40 €	12,40 €	13,20 €
AUTRES			
Jeton machine à laver		4,90 €	
Jeton machine à sécher		2,65 €	
Entrée visiteur (maxi 3h)		2,20 €	
Option animal		2,20 € par jour par animal	
Option location draps		non	
Option nettoyage fin de séjour		non	
Caution location cabanes étape		270,00 €	
GROUPES			
SEMINAIRES ET GROUPES			
LOCATION SALLE			
Auditorium - journée		1 300,00 €	
Auditorium - 1/2 journée		750,00 €	
Hall d'accueil - 1/2 journée		150,00 €	
Salle - journée		400,00 €	
Salle - 1/2 journée		250,00 €	
Salle - heure supplémentaire (après 19h00)		30,00 €	
RESTAURATION ET PAUSES RESTO LAC			
Formule cocktail		18,00 €	
Piquenique complet sans alcool		12,00 €	
Café accueil classique - par personne		2,50 €	
Café accueil amélioré		6,00 €	
Formule repas complet boisson comprise		25,00 €	
HÉRONNIÈRE			
	Basse saison	Moyenne saison	Haute saison
LOCATION CHAMBRE			
Chambre 3 personnes	43,00 €	43,00 €	53,00 €
Chambre 4 personnes	54,50 €	54,50 €	64,50 €
Tarifs par personne (séjours enfants +4 nuits)	13,30 €	13,30 €	15,10 €
RESTAURATION SCOLAIRE			
Petit-déjeuner		3,50 €	
Repas (déjeuner ou diner)		8,30 €	
Goûter		2,25 €	
RESTAURATION ET PAUSES HERO			
Petit-déjeuner enfant (jusqu'à 12 ans)		4,50 €	
Petit-déjeuner adulte		7,50 €	
Repas midi ou soir enfant (jusqu'à 12 ans)		10,50 €	
Repas midi ou soir adulte		18,00 €	
Supplément service à l'assiette		3,45 €	
Bouteille de vin (supplément)		6,00 €	
Petite assiette de fromage		4,50 €	
Menus adultes festifs		25 / 32	
Buffets adultes festifs		20 / 35	
Barbecues festifs		18,00 € / 25,00 € / 30,00 €	
Apéritif		5,00 €	
Boissons sans alcool		3,50 €	
Boissons alcoolisées		4,50 €	
Vin 10L		60,00 €	
Menu enfant VIP		15,00 €	
AUTRES			
Location salle		200,00 €	
Nettoyage locaux		150,00 €	

NOTES

1 : Accès gratuit pour les résidents des chalets, cottages, apparthotels et hébergements insolites.

2 : Moins de 1m40 / Moins de 12 ans à partir de 2022

3 : Camping : Saison du 1er Avril au 30 Septembre / Hors-saison du 1er Octobre au 30 Mars.

4 : Héronnière accès aquatica tarif réduit.

5 : Moustier en Fagne, Wallers en Fagne, Eppe Sauvage, Liessies, Willies, Baives, Trélon

6 : Validité de 1 an à date d'achat.

7 : Héronnière : Saison Du 1er Avril au 30 Septembre / Hors-saison = 1er Octobre au 30 Mars.

Les tarifs des hébergements peuvent faire l'objet de promotions

Tarifs TTC en euros

Annexe 3 : CA et fréquentation des activités

Ce tableau ne tient pas compte des activités vendues pour les groupes et séminaires que vous retrouverez dans le CA groupe et séminaires.

Tableau Chiffres Activités 2022	Volume	CA HT	Part du CA
Aquatica	93709 125%	222591,31 72%	36%
Nautique	17083 64%	159466,83 83%	26%
Terrestres	35678 17%	182875,99 25%	30%
Patinoire	2206 -13%	6781,39 -2%	1%
Divers (gourdes, boissons, caution, vente matériel)	4290 279%	35197,16 3527%	6%
ValJoly Avantages (CSE)	201	4083,33	1%
Total	153167 78%	610996,01 65%	100%

[>> Voir Tableau détaillé](#)

Annexe 4 : CA et fréquentation des Hébergements

Tableau total, toutes cibles :

Année 2022									
	CA HT	Séjour	Occupation	Nuitées	DM Séjour	PM Séjour	PM Nuit	Dispo	TO
Appart'Hotel	175276	817	1908	6433	2,3	215	92	3760	51%
Chalet	345159	1487	4063	13009	2,7	232	85	8621	47%
Yourte	6083	23	59	186	2,6	264	103	230	26%
Roulotte	16396	71	186	416	2,6	231	88	423	44%
Heronniere	176314	1876	4563	250	2,4	94	39	11948	38%
Emplacement	58142	1366	3264	8673	2,4	43	18	28490	11%
Total locatif (hors emp, cab, hero)	542915	2398	6216	20044	2,6	226	87	13034	48%
Total	777370	5640	14043	28967	2,5	138	55	53472	26%
Commentaires	Nuitées Héronnière erronés (rooming list non remplis)								

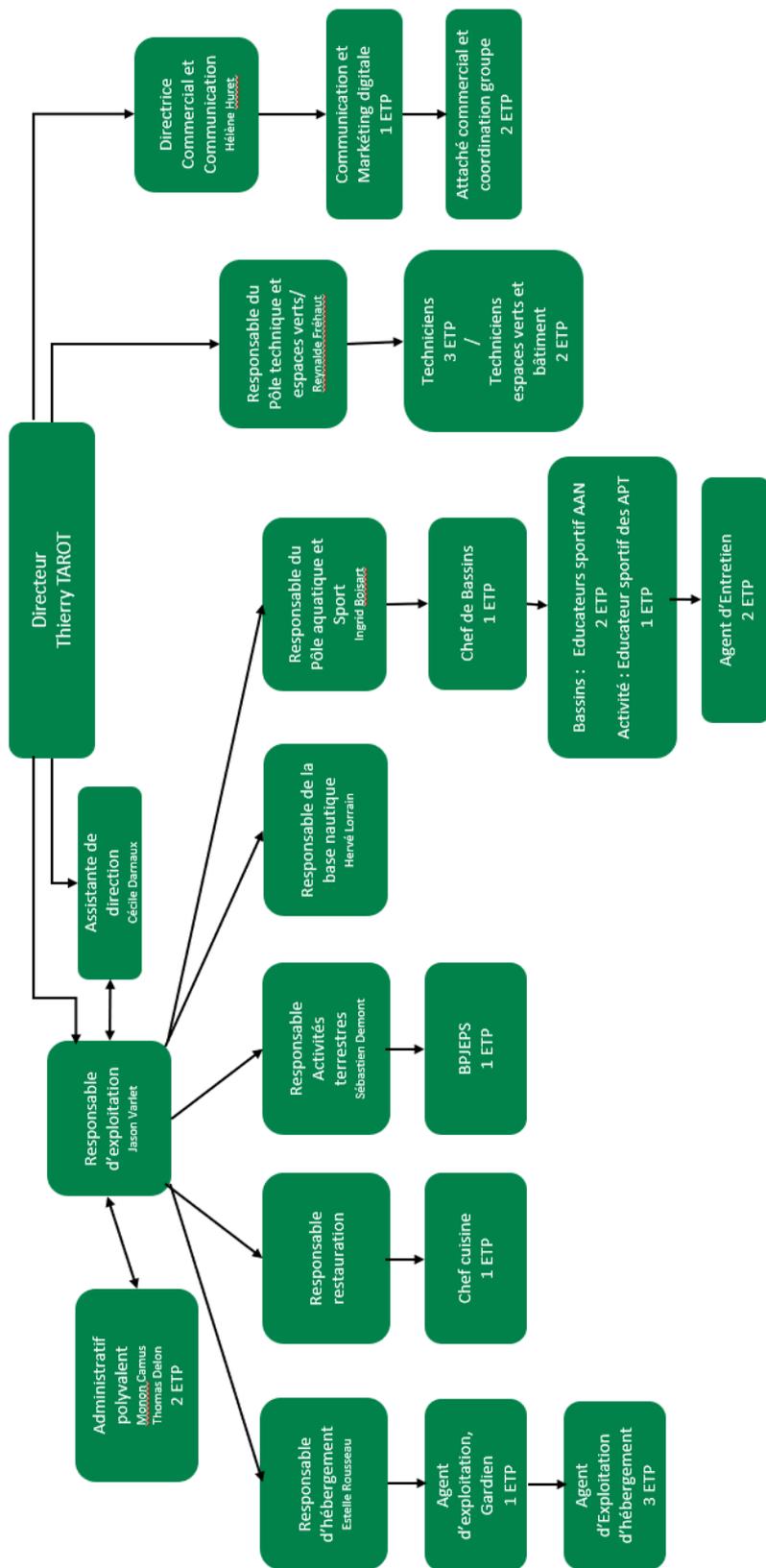
[>> Voir Tableau détaillé](#)

Tableau individuel, web seulement :

Hébergement individuels 2022	Séjours		CA TTC		PM (Prix moyen)	
Chalet 1 chambre + accès gratuit Aquatica 3/4 pers.	522	66,24%	130 879,41 €	66,56%	250,73 €	0,48 €
Chalet 2 chambres + accès gratuit Aquatica 5/6 pers.	579	17,44%	178 591,88 €	17,05%	308,45 €	-1,03 €
Appart-hôtel + accès gratuit Aquatica 3/4 pers.	324	78,02%	89 760,31 €	65,55%	277,04 €	-20,88 €
Grand Appart-hôtel + accès gratuit Aquatica 5/6 pers.	221	48,32%	65 202,94 €	53,21%	295,04 €	9,42 €
Appart-hôtel familial + accès gratuit Aquatica 4/8 pers.	44	#DIV/0!	15 504,55 €	#DIV/0!	352,38 €	352,38 €
Emplacement de camping 1/6 pers.	576	68,42%	28 380,90 €	63,65%	49,27 €	-1,44 €
Roulottes ValJoly + accès Aquatica gratuit 3 pers.	65	209,52%	18 383,35 €	208,83%	282,82 €	-0,64 €
Yourte + accès gratuit Aquatica 1/4 pers.	20	1900,00%	5 954,10 €	4119,77%	297,71 €	156,61 €
Total ventes	2351	56,52%	532 657 €	51,60%	226,57 €	-7,36 €

[>> Voir Tableau détaillé](#)

Annexe 5 : Organigramme et tableau des contrats



- Organigramme du personnel permanent VM59132 / ValJoly 2022. 32 ETP.

Tableau des contrats du personnel :

Nom du salarié	Prénom	Date d'entrée	Date de sortie	Département	Type de contrat
ARMENGAUD-GOUILLOUX	CLEMENT	01/01/2020	27/10/2020	BASS - Bassin	CDI
CALONNE	ALEXANDRE	01/01/2020	08/02/2021	TEP - Technicien-Entretien-Polyvalent	CDI
JUNIET	KIMBERLEY	07/02/2022	17/04/2023	EXPL - Exploitation	CDI
SOIGNEUX	LUDOVIC	12/10/2022	21/11/2022	BAR - Bar - Restaurant	CDI
BLARY	JEAN PIERRE	04/03/2022	17/11/2022	BAR - Bar - Restaurant	CDI
BLANCHARD	ALEXANDRA	26/04/2021	05/08/2022	BAR - Bar - Restaurant	CDI
WYSOCKI	JEREMY	24/08/2020	15/04/2022	TEP - Technicien-Entretien-Polyvalent	CDI
GLAUDE-ABRIAL	JULIEN	01/01/2020	02/10/2020	DIR - Direction	CDI
MAGNIANT	GINETTE	01/01/2020	28/02/2022	TEP - Technicien-Entretien-Polyvalent	CDI
CAMUS	MANON	01/01/2020		AACC - Accueil - Administration - Commercial	CDI
DEFFOLIN	RAPHAEL	01/01/2020		TEP - Technicien-Entretien-Polyvalent	CDI
PIRON	YANNICK	01/01/2020	05/12/2020	AACC - Accueil - Administration - Commercial	CDI
DHAMELINCOURT	FRANCE	01/01/2020		HEBE - Hébergement	CDI
SCHUERMANS-DUMONT	THERESE	01/01/2020	01/01/2020	ADCL - Animation Centre de loisirs	CDI
DUVIVIER	SANDRA	01/01/2020		AACC - Accueil - Administration - Commercial	CDI
VAIREAUX	STEPHANE	01/01/2020	17/06/2020	TEP - Technicien-Entretien-Polyvalent	CDI
EGOT	NICOLAS	01/01/2020		BASS - Bassin	CDI
LERMUSIEAUX	MATHIEU	01/01/2020		BASS - Bassin	CDI
WAROQUIER	MARIE CLAIRE	01/01/2020	31/12/2020	BAR - Bar - Restaurant	CDI
WAROT	DOMINIQUE	01/01/2020	01/01/2020	AACC - Accueil - Administration - Commercial	CDI
NISOL	BRIGITTE	01/01/2020		HEBE - Hébergement	CDI
LAVOINE	GUILLAUME	06/01/2020	05/06/2021	BASS - Bassin	CDI
ROUSSEAUX	ESTELLE	01/01/2020		HEBE - Hébergement	CDI
TATINCLAU	LOLITA	01/01/2020		BASS - Bassin	CDI
VARLET	JASON	01/01/2020		AACC - Accueil - Administration - Commercial	CDI
VERCOUTTER	LOIC	01/01/2020		BASS - Bassin	CDI
WILLIAME	SYLVAIN	01/01/2020		HEBE - Hébergement	CDI
WILLIAME	LAURA	13/01/2020		BASS - Bassin	CDI
ROUSSEAUX	QUENTIN	21/07/2020		TEP - Technicien-Entretien-Polyvalent	CDI
TAROT	THIERRY	26/10/2020		DIR - Direction	CDI
HURET	HELENE	02/12/2020		DIR - Direction	CDI
HEMMINGS	CHRISTINE	01/03/2021	31/05/2021	BAR - Bar - Restaurant	CDI
SPRIET	GAUTIER	02/12/2020		AACC - Accueil - Administration - Commercial	CDI
DUPONT	JEAN-PIERRE	01/01/2021		HEBE - Hébergement	CDI
CARLIER	ALEXANDRE	03/06/2021	05/09/2021	BAR - Bar - Restaurant	CDI
DARNAUX	CECILE	13/01/2021		AACC - Accueil - Administration - Commercial	CDI
DEMONT	SEBASTIEN	22/02/2021		ADCL - Animation Centre de loisirs	CDI
POUILLARD	NICOLAS	15/03/2021		TEP - Technicien-Entretien-Polyvalent	CDI
GOSTEAU	JULIAN	14/03/2022		ADCL - Animation Centre de loisirs	CDI
LORRAIN	HERVE	21/03/2022		ADCL - Animation Centre de loisirs	CDI
DELON	THOMAS	09/04/2022		AACC - Accueil - Administration - Commercial	CDI
FREHAUT	REYNALDE	25/04/2022		TEP - Technicien-Entretien-Polyvalent	CDI
MERESSE	AUDREY	14/12/2022		BAR - Bar - Restaurant	CDI
VOLKAERT	PIERRE	02/01/2023		TEP - Technicien-Entretien-Polyvalent	CDI
GODART	GUILLAUME	02/03/2023		AACC - Accueil - Administration - Commercial	CDI
Mise à disposition par le département					
BOISART	INGRID			Responsable Centre Aquatica	
CLERBOIS	DANIELLE			BASS - Bassin	
COOLBRANDT	BERNARD			TEP - Technicien-Entretien-Polyvalent	
BLANCKAERT	GEOFFREY			TEP - Technicien-Entretien-Polyvalent	

Annexe 6 : Détails des venues groupes et séminaires

Nom Client	Référence	du	au	Type séjour
MAIRIE DE SOLRE LE CHATEAU	Séances piscine école mars	7/1	25/3	D journée activités
ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLÈGE DU SOLREZIS	location de VTT	12/1	12/1	D Evts sportifs
RETRAITE ACTIVE	Seminaire du 17 janvier	17/1	17/1	D Journée d'etudes
Janvier				
Madame BASTIN	Soiree d'anniversaire	19/2	19/2	D Evts personnel
MAIRIE DE SAINS DU NORD	Séances piscine école des 4 vents (fev-juin)	22/2	28/6	D Groupes scolaires
MAIRIE D'AVESNELLES	séances piscine école primaire le jeudi (fev-juin)	24/2	16/6	D Groupes scolaires
MAIRIE D'AVESNELLES	Séances piscine école primaire vendredi (fev-juin)	25/2	17/6	D Groupes scolaires
MAIRIE DE FELLERIES	Séances piscine pour l'école (fév-juin)	28/2	27/6	D Groupes scolaires
MAIRIE DE LIESSIES	Séances piscine pour l'école	28/2	27/6	D Groupes scolaires
MAIRIE DE SAINS DU NORD	Séances piscine pour l'école Dorléant (fév-juin)	28/2	28/6	I Groupes scolaires
Fevrier				
MAIRIE DE CLAIRFAYTS	Séances piscine pour l'école (mars à mai)	3/3	19/5	D Groupes scolaires
MAIRIE DE DIMECHAUX	Séances piscine pour l'école(mars à mai)	3/3	19/5	D Groupes scolaires
MAIRIE DE DIMONT	Séances piscine pour l'école (mars à mai)	3/3	19/5	D Groupes scolaires
COMITÉ DU NORD D'ATHLÉTISME	trail valjoly	5/3	6/3	D Evts sportifs
LA BARAQUE A FRITES		6/3	6/3	D Individuel
AFEJI	Séjour héronnière : 5j + 4 acc	11/3	15/5	D Séjours jeunes
COLLEGE SAINT MICHEL	Journée d'activités : 69 j (11-13 ans) +4acc	16/3	16/3	D journée activités
Rainette	Séminaire résidentiel : 40 Pers	21/3	22/3	D Séminaires résidentiels
ECOLE PRIMAIRE LE FRENELET	Séjour à la héronnière : 19 enfsts CM1/CM2+3acc	28/3	1/4	D Groupes scolaires
Mme BUISSET	Activités pour 10j (16-23 ans)+1 acc	28/3	28/3	D journée activités
PLACE VOYAGES	Séjour à la héronnière :école YAB 44 él + 5acc	28/3	1/4	D Groupes scolaires
L'ATELIER DE MARGOT		31/3	1/4	D Evts Loisirs
Mars				
MAIRIE DE SOLRE LE CHATEAU	10 séances piscine scolaires groupe 3 : 32 enf	1/4	24/6	D journée activités
CLASS OPEN	séj héronnière st charles : 42-41 (5ème)+8 acc	4/4	8/4	D Groupes scolaires

ECOLE REINE DES PRES	Séjour à la héronnière : 15 enfnts(CE2)+2 acc	4/4	8/4	D Groupes scolaires
ECOLE REINE DES PRES	Activités lors du séjour : 15 élèves CE2+2acc	4/4	8/4	D Groupes scolaires
MAISON DE QUARTIER BEAUJARDIN	Séjour à la héronnière : 11 ad et 12 enf	8/4	10/4	D Evts Loisirs
MAIRIE DE VIMY	Activités lors du séjour : 7j(9-15 ans)+2acc	9/4	16/4	D Séjours jeunes
MAIRIE DE VIMY	Séjour à la héronnière : 7 j(9-15 ans)+2 acc	9/4	16/4	D Séjours jeunes
CLUB DE BASKET DE TEMPLEUVE	Séjour à la héronnière : 24 (9-10 ans)+5acc	11/4	15/4	D Séjours jeunes
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SUD ARTOIS	Séjour à la héronnière : 20 j (11-15 ans)+3 acc	11/4	15/4	D Séjours jeunes
MECS ALBERT CHATELET	Activités lors du séjour : 11 j(13-17ans)+3 acc	11/4	13/4	D Séjours jeunes
SESSAD DE L'ARTOIS	Séjour à la héronnière : 10 enf (7-10 ans)+3acc	11/4	13/4	D Séjours jeunes
SESSAD DE L'ARTOIS	Activités lors du séjour : 10 enf(7-10 ans)+3 acc	11/4	13/4	D Séjours jeunes
ASSOCIATION TRAITS D'UNION	Activité pour 14 ados et 3 acc	12/4	12/4	D journée activités
MAIRIE DE LEVAL	Sortie piscine pour 14 et 21 enfants+6acc	13/4	13/4	D journée activités
GIP/FCIP	Ecole les rues des vignes BDEC :2022000655	14/4	14/4	D journée activités
MAIRIE DE TRELON	Activités pour 20 j (12-17 ans) + 2 acc	14/4	14/4	D journée activités
FED Groupe	Journée d'activités : 20 Personnes	15/4	15/4	I Journée d'etudes
CENTRE SOCIAL LA FRATERNITE	Activité pour 12 j (11-15 ans)+ 3 acc	15/4	15/4	D journée activités
CENTRE SOCIAL FUMAY CHARNOY	Activités pour 23 enf(9-12 ans)+3 acc	19/4	19/4	D journée activités
MAIRIE DE VIEUX CONDE	Séjour à la héronnière : 16 j (9-12 ans)+ 3 acc	19/4	22/4	D Séjours jeunes
MAIRIE DE VIEUX CONDE	Activités pour 25 enfnts + 2 acc	19/4	19/4	D journée activités
SPRENE COTE D'OPALE	Séjour à la héronnière :10 j(13/17 ans)+3 acc	19/4	22/4	I Séjours jeunes
MAIRIE DE VIEUX CONDE	Test de natation pour 16 jeunes	20/4	20/4	D Séjours jeunes
MAIRIE DE VIEUX CONDE	entrées piscine :14j(12-17 ans)+2 acc	20/4	20/4	D journée activités
COMITE HAUTS DE FRANCE CYCLISME	Séjour à la héronnière : 25 sportifs et 5 acc	21/4	22/4	D Evts sportifs
MAIRIE DE BEUVRAGES	Activités pour 16j (11-15 ans)+ 2 acc	21/4	21/4	D journée activités
MAIRIE DE VIEUX CONDE	Activités pour 25 enfnts+ 4 acc	22/4	22/4	D journée activités
VACANCES PLURIELLES	Activités pour 70 enfnts (3-12 ans) +8 acc	22/4	22/4	D journée activités
ECOLE EMILE ZOLA	séjour héronnière : 30 élèves(CM1-CM2) +3 acc	25/4	29/4	D Groupes scolaires
ECOLE JULES JAMBART	Séjour héronnière 5 jours/4nuits : 21 élèves +3acc	25/4	29/4	D Groupes scolaires
INSTITUT DE GENECH	Séminaire résidentiel : 15 Personnes	25/4	26/4	D Séminaires résidentiels
Lycée Le Corbusier	Séjour en chalets :3 Personnes	25/4	20/5	I Seminaires

Syndicat action & démocratie	Séminaire résidentiel : 90 Pax	27/4	29/4	D Séminaires résidentiels
CYCLOVILLERS	Séjour du 29/04 au 01/05/22 pour 15 à 20 pers	29/4	1/5	D Evts sportifs
Avril				
ECOLE BEZEGHER	Séjour à la héronnière : 27 élèves CM2+3acc	2/5	6/5	D Groupes scolaires
INSTITUT SAINTE MARIE	séj héronnière : 52 jeunes (17/18 ans)+3acc prévus	2/5	5/5	D Groupes scolaires
VOYAGES SLEMBROUCK	Activités pour 54 collégiens+ 4 acc	2/5	2/5	D journée activités
ASSO FONTENAY CITE JEUNES	Week-end à la héronnière : 13j (14-15 ans)+4 acc	6/5	8/5	D Séjours jeunes
COMMISSION REG NAGE AVEC PALMES HAUTS DE FRANCE	Séjour à la héronnière : 17 pers	6/5	8/5	D Evts sportifs
BEUP	SALON 7 & 8 mai 2022	7/5	8/5	D Journée d'etudes
DOUAI RUGBY OLYMPIQUE	Séjour à la héronnière : 32 pers adultes + 1chauff	7/5	8/5	D Evts sportifs
Ecole Saint Jean à Douai	Séjour à la héronnière : 75 CM1+11 acc	9/5	10/5	D Evts Loisirs
VERT MARINE	Séminaire 30 ans de Vert Marine	9/5	12/5	D Séminaires résidentiels
COLLEGE STE BERNADETTE	Activités pour 48 élèves de 4ème	10/5	10/5	D journée activités
DECATHLON HAUTMONT	Formation randonnée 14 pers	10/5	12/5	D Evts sportifs
COLLEGE FENELON	Activité pour 125 élèves 4ème en 3 groupes	12/5	13/5	D journée activités
COLLEGE MOLIERE	Séjour à la héronnière : 18 élèves(6-3ème)+2 acc	12/5	13/5	D Groupes scolaires
ECOLE ENFANT JESUS	Activités pour 19CE1 et 21 CM1 + 4 acc	12/5	12/5	D journée activités
ASSO FONTENAY CITE JEUNES	wEEK-END à la héronnière : 7j (14-15 ans)+2 acc	13/5	15/5	D Séjours jeunes
CYCLO CLUB HALLUIN	Votre week-end à la héronnière pour 30 pers	13/5	15/5	I Evts sportifs
ECOLE ELEMENTAIRE JEAN MACE	Activités pour 3 classes de CM1 : 48 él+9 acc	13/5	13/5	D journée activités
LYCEE LA CROIX BLANCHE	Journée d'activités : 185 élèves	13/5	13/5	D journée activités
Madame	sejour chalet 6	13/5	15/5	D Individuel
BARROIS	Séjour à la héronnière	16/5	19/5	D Evts Loisirs
CLASS OPEN	séj héronnière ste marie : 39+8	16/5	20/5	D Groupes scolaires
DELACUISINE	Séjour à la héronnière	16/5	19/5	D Evts Loisirs
ECOLE ST EXUPERY	Activités pour 8 ados + 3-4 acc	16/5	18/5	D Groupes scolaires
ESMS ST VENANT	Séjour à la héronnière : 3 acc	16/5	19/5	D Evts Loisirs
LEPRETRE	Séjour à la héronnière	16/5	19/5	D Evts Loisirs
PLOUVIN	Séjour à la héronnière	16/5	19/5	D Evts Loisirs
SMANIOTTO	Séjour à la héronnière	16/5	19/5	D Evts Loisirs

UDI SNCF	Journée d'études & Team building	17/5	17/5	D journée activités
COLLEGE ALPHONSE TERROIR	Activités pour 40 élèves et 5 acc	18/5	18/5	D journée activités
ECOLE STE HENRIETTE	Séjour à la héronnière : 19 enfsts CE2+4acc	18/5	20/5	D Groupes scolaires
Plan Expertise	Séjour résidentiel : 7 Pax	20/5	22/5	I Seminaires
ECOLE DU SACRE COEUR	Activités pour 4 classes (CP à CM2)	23/5	23/5	D journée activités
EREA LYS LEZ LANNOY	Séjour à la héronnière : 7 ados (14-15 ans)+2acc	23/5	25/5	D Groupes scolaires
GROUPE SCOLAIRE MESPREUVEN ELUARD	Activités lors du séjour : 25 enf CM2+5acc	23/5	25/5	D Groupes scolaires
GROUPE SCOLAIRE MESPREUVEN ELUARD	Votre séjour à la héronnière 23 enf et 5 ad	23/5	25/5	D Groupes scolaires
LYCEE KASTLER	séjour à la héronnière : 25 enfants +4 acc	23/5	25/5	D Groupes scolaires
EVEIL EN DOUCEUR	Séminaire résidentiel : 24 Personnes	26/5	27/5	D Séminaires résidentiels
ASSOCIATION SOLFA	Séjour à la héronnière : 10 pers adultes	28/5	30/5	D Evts Loisirs
PROUCHANDY	Activités pour événement personnel	28/5	28/5	D Evts personnel
ECOLE DE BEAUFORT	Stage de voile en externat : 22 élèves CM1/CM2	30/5	3/6	D Groupes scolaires
ECOLE JEAN MARIE BRISON	Activités lors du séj : 77enf (CE)+9 acc	30/5	31/5	D Groupes scolaires
ECOLE JEAN MARIE BRISON	Séjour à la héronnière : 77enf CE1+9 acc	30/5	31/5	D Groupes scolaires
ECOLE JOLIOT CURIE	Activités pour 48 élèves CE1/CE2 et CM1	30/5	30/5	D journée activités
LYCEE AGRICOLE CHARLES NAVEAU	Activités pour 20 élèves + 2 acc	30/5	30/5	D journée activités
UNSS SD NORD	championnat de france UNSS VTT	31/5	2/6	D Evts sportifs
Mai				
FORETS ET PAYSAGES	activités pêche	1/6	1/6	D journée activités
COLLEGE FENELON	Activités pour 20 élèves + 2 acc	2/6	2/6	D journée activités
Collège Henri IV Bergerac	Nuitée à la Heronnière : 2 ADL + 5 ados	2/6	3/6	I Evts sportifs
ECOLE ELEMENTAIRE DU BOURG	Activités pour 53 élèves sur 2 jours	2/6	3/6	D journée activités
Les Papillons de France	Séminaire résidentiel : 34Pax	3/6	6/6	D Séminaires résidentiels
Leplat Sandrine	Enterrement de vie de jeune fille : 13 PAX	4/6	5/6	D Evts personnel
MR FERREIRA	Journée pour 16 personnes adultes	4/6	4/6	D journée activités
Rochart	Votre séjour du 04 au 06/06 pour 90 pers	4/6	6/6	D Individuel
Vauchel	Séjour Anniversaire 8PAX	4/6	6/6	D Individuel
COLLEGE JOSQUIN DES PRES	Activités pour env 35 élèves et 4 acc	7/6	7/6	D journée activités
DECATHLON HAUTMONT	Formation randonnée 26 pers	7/6	9/6	D Evts sportifs

ECOLE JOLIOT CURIE	Séjour à la héronnière : 28 CM2 + 4acc	7/6	10/6	D Groupes scolaires
ECOLE LOUISE MICHEL	Activités pour 3 classes, 59 élèves: GS à CM2	7/6	7/6	D journée activités
ECOLE ROBERT ANSELIN	Séjour à la héronnière :59 élèves CE1 et 8 acc	7/6	10/6	D Groupes scolaires
COLLEGE NADAUD	Activités pour 45 élèves (6-3ème)+6 acc	8/6	8/6	D journée activités
LYCEE HORTICOLE DE LOMME	Séjour en camping : 12 él (2nde) et 4 acc	8/6	10/6	D Groupes scolaires
Association Sportive de la Communauté Urbaine d'Ar	Séjour Associatif :	10/6	12/6	D Evts Loisirs
ECOLE JOLIOT CURIE	Activités pour 42 élèves CP/CE1	10/6	10/6	D journée activités
GROUPE SCOLAIRE MESPREUVEN ELUARD	Activités pour 41 élèves(CP/CE1)+5 acc	10/6	10/6	D journée activités
Beys Eric	Séjour à la Heronnière	11/6	12/6	D Evts sportifs
MR DAUMAS	Week-end à la héronnière : 23 pers	11/6	12/6	D Evts sportifs
MR SALAUN	Activités pour 11 personnes	11/6	11/6	D journée activités
COLLEGE JENNEPIN	Activités pour 29 j(6ème)+3 acc	13/6	13/6	D journée activités
ECOLE DU ROLEUR	Activités pour 49 enfts CM2+4acc	13/6	13/6	D journée activités
ECOLE STE MAXELLENDÉ	Séjour à la héronnière: 77él (CE2-CM1-CM2)+8 acc	13/6	17/6	D Groupes scolaires
COFIDIS	Séminaire Cofidis 52Pax	14/6	15/6	D Séminaires résidentiels
CSE Hôpital Privé de Villeneuve d'Ascq (HPVA)	Séminaire résidentiel : 12 personnes	14/6	16/6	D Séminaires résidentiels
DECATHLON HAUTMONT	Formation randonnée 11 pers	14/6	16/6	D Evts sportifs
DECATHLON SE	Séminaire résidentiel : 72 personnes	14/6	15/6	D Séminaires résidentiels
ECOLE JEAN MABUSE	Activités pour 13 enfants	14/6	14/6	D journée activités
ASBL CONFORT SOCIAL	Séjour à la héronnière : 4 résidents et 1 acc	15/6	16/6	D Evts Loisirs
ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE MME SEVIGNE	Activités pour environ 40 élèves	15/6	15/6	D Groupes scolaires
COLLEGE GUILLAUME BUDE	Activités pour 42 élèves + 4 acc	15/6	15/6	D journée activités
INTERNAT LES AUBEPINES	Activités pour 12 ados + 3 acc	15/6	15/6	D journée activités
2 isd	Journée d'activités EDF	16/6	16/6	D journée activités
ORANGE	Activités pour 11 pers à confirmer	16/6	16/6	D journée activités
Accenture SAS	Journée d'étude : 21 Personnes	17/6	17/6	I Seminaires
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU NORD	CDJ à la héronnière : 58 jeunes et 14 acc	17/6	18/6	D Groupes scolaires
ECOLE PANTIGNY	Journée activité : 25+26 élèves CM1/CM2+ 4acc	17/6	17/6	D journée activités
LYCEE DE L 'ESCAUT	Activités prévues 50 élèves (2nde,tle) + 5 acc	17/6	17/6	D journée activités
VERRIELE	Votre séjour en chalet au camping	17/6	19/6	D Individuel

BARTHE	Mariage Mr et MNE Georget	18/6	19/6	D Individuel
CMCAS DE PICARDIE	Week-end à la héronnière : 12 pers	18/6	19/6	D Evts Loisirs
François ADAM	sejour appart's hotel	18/6	19/6	D Individuel
MADAME	Logement Mme Bordas/Georget Sarah	18/6	19/6	D Individuel
Mariage Myriam Brogné et David George M	Mariage Mr et MNE Georget	18/6	19/6	D Evts personnel
ECOLE JOLIOT CURIE	Activités pour env 50 élèves CM1/CM2	20/6	20/6	D journée activités
ECOLE M FOSTIER	séjour à la héronnière : 20 CM2(7G+13F)+3acc(2H+1F	20/6	24/6	D Groupes scolaires
ECOLE SAINTE THERESE DE LENS	Séjour à la héronnière : 39 enfts +4acc	20/6	21/6	D Groupes scolaires
Nestlé France	SEMINAIRE NESTLE-13 PAX	20/6	21/6	D Séminaires résidentiels
COLLEGE ADAM DE LA HALLE	Séjour à la héronnière : 47 j (6-5ème) + 4 acc	21/6	23/6	D Groupes scolaires
ALEOU	Seminaire residentiel ENEDIS/GRDF: 18 Pers	22/6	23/6	D Séminaires résidentiels
COLLEGE GEORGES COBAST	Activités pour 35 élèves et 3 acc	22/6	22/6	D journée activités
COLLEGE MAXIME DEYTS	Séjour à la héronnière : 14 ados +3acc	22/6	24/6	D Groupes scolaires
COLLEGE PABLO NERUDA	Activités 20 élèves+ 5 acc	22/6	22/6	D journée activités
Centrale d'Achat Leroy Merlin	Séminaire résidentiel : 23 Personnes	23/6	24/6	D Séminaires résidentiels
Éblouis'Sens	Hébergements prestataire Pep's	23/6	24/6	D Séminaires résidentiels
ECOLE SAINTE THERESE DE LENS	séjour à la héronnière : 34 enfts CM1 +4 acc	23/6	24/6	D Groupes scolaires
PEP'S DEVELOPPEMENT	Séminaire Crédit Lift Courtage : 89 Personnes	23/6	24/6	D Séminaires résidentiels
PEP'S DEVELOPPEMENT	Nuitée Conducteurs auto-cars : 2Personnes	23/6	24/6	D Séminaires résidentiels
ADUS	Journée d'étude : 21 Personnes	24/6	24/6	D Journée d'etudes
ASCUA ARRAS	Séjour Associatif :	24/6	26/6	D Evts Loisirs
DERAEDT	Votre séjour du 25 au 26/06/22	25/6	26/6	D Individuel
MAIRIE DE LOISON SOUS LENS	Activité mini golf pour 31 pers	25/6	25/6	D journée activités
BERNARDIN	Séjour à la héronnière	27/6	1/7	D Individuel
COLLEGE VERLAINE LILLE	Activités pour 26 jeunes(12-13 ans)+3 acc	27/6	29/6	D journée activités
DECATHLON SE	Seminaire Decathlon Finance 60 pax	27/6	28/6	D Séminaires résidentiels
D'HONDT	Séjour à la héronnière	27/6	1/7	D Evts personnel
ECOLE DU CENTRE	Activités pour 6 classes CEP-CM2	27/6	27/6	D journée activités
ECOLE DU CENTRE	Séjour à la héronnière : 22 élèves CM1/Cm2+3 acc	27/6	28/6	D Groupes scolaires
ESMS LES PASSERELLES	Séjour à la héronnière : 2 acc	27/6	1/7	D Evts Loisirs

FEBVIN	Séjour à la héronnière	27/6	1/7	D Evts personnel
Jumelage Européens Poste et Télécoms de Lille	Rencontre OSCAR : 87 Personnes	27/6	1/7	D Evts Loisirs
LIVIEN	Séjour à la héronnière	27/6	1/7	D Individuel
LYCEE PAUL HAZARD	Activité piscine : 25j +3 acc	27/6	27/6	D journée activités
LYCEE PAUL HAZARD	séjour à la héronnière : 25 jeunes+ 3 acc	27/6	29/6	D Groupes scolaires
LYCEE PROF ILE DE FLANDRE	séjour à la héronnière : 25jeunes + 4 acc	27/6	29/6	D Groupes scolaires
MOS	Séjour à la héronnière	27/6	1/7	D Evts personnel
ECOLE PRIMAIRE DE FELLERIES	Activités pour les CM2	28/6	1/7	D Groupes scolaires
IME LE CHATEAU NEUF	Activités lors du séjour : 12 enf(8-12ans)+5 acc	28/6	1/7	D Evts Loisirs
IME LE CHATEAU NEUF	Séjour à la héronnière : 12 enf(8-12 ans)+5acc	28/6	1/7	D Séjours jeunes
H2O	GALA H2O	29/6	30/6	D Séminaires résidentiels
COLLEGE MME DE SEVIGNE	Séjour à la héronnière : 33j(4-5ème) +4acc	29/6	30/6	D Groupes scolaires
H2O AT HOME	Répartition frais - Mme Laine	29/6	30/6	D Séminaires résidentiels
H2O at home	Répartition frais repas - Mme Huriaux	29/6	30/6	D Séminaires résidentiels
Business Profilers	Séminaire résidentiel GMF : 11 Pax	30/6	1/7	D Séminaires résidentiels
DECATHLON SE	Séminaire décathlon-40 pax	30/6	1/7	D Séminaires résidentiels
ECOLE MIXTE DU CENTRE	Séjour à la héronnière : 21enf CP+3acc	30/6	1/7	D Groupes scolaires
ECOLE PIERRE PERRET	Séjour à la héronnière : 13 enf (CM2)+3acc	30/6	1/7	D Groupes scolaires
Juin				
ECOLE DE LA RUE DES PRES	Activités pour 2 classes	1/7	1/7	D journée activités
ECOLE LEON DORLEANT	activités mini golf 60 enfants	1/7	1/7	D journée activités
LEROY	ANNIVERSAIRE MONSIEUR LEROY	1/7	3/7	D Evts personnel
Logistique France SAS	Séminaire résidentiel : 125 Personnes	1/7	2/7	D Séminaires résidentiels
Allianz	Journée d'activités - 9 personnes	4/7	4/7	D journée activités
COLLEGE CHARLES DE GAULLE	Séjour à la héronnière : 33j + 5 acc	4/7	5/7	D Groupes scolaires
COLLEGE SAINTE ANNE	Activités pour 95 élèves + 7 acc	4/7	4/7	D journée activités
ECOLE CONDORCET CURIE	Activités pour 3 classes de CE1	4/7	4/7	D journée activités
Formapi	Formapi Formation équipe d'encadrement Académie Ve	4/7	5/7	D Séminaires résidentiels
IME AMBROISE CROIZAT	activités pour 12 j et 4 acc lors du séjour	4/7	8/7	D Séjours jeunes
IME AMBROISE CROIZAT	Séjour à la héronnière : 12 j(14-16 ans)+ 4 acc	4/7	8/7	D Séjours jeunes

LYCEE DE L'ESCAUT	Activités pour 35 élèves(2nde, tle) + 5 acc	4/7	4/7	D journée activités
UNIVERSITE GUSTAVE EIFFEL	SEMINAIRE RESIDENTIEL : 200 Personnes	4/7	5/7	D Séminaires résidentiels
CHRONOPOST	Séminaire résidentiel : 32 Personnes	5/7	6/7	D Séminaires résidentiels
COLLEGE MARIE CURIE	Activités pour 33 élèves +8acc	5/7	5/7	D journée activités
ECOLE PRIMAIRE LES ACACIAS	Séjour à la héronnière : 39 élèves et 5 acc	5/7	7/7	D Groupes scolaires
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU NORD	Séminaire pour 35 personnes	7/7	7/7	D Séminaires résidentiels
KENAMETAL France SASU	SEMINAIRES les ulis	7/7	8/7	D Séminaires résidentiels
HOUSIERE	Réservation de la héronnière Fête familiale	9/7	10/7	D Evts personnel
ADAE 62 GRANDE RESIDENCE	Séjour en camping : 7j(12-14 ans)+3 acc	11/7	13/7	D Séjours jeunes
CCAS PLAQUE NORD PAS DE CALAIS PICARDIE	Séjour à la héronnière : 40j (12-14 ans)+7acc	11/7	22/7	D Séjours jeunes
FCP MNO	Séjour en chaletpour 5 ados et 2 acc	11/7	13/7	D Evts Loisirs
MAIRIE DE TRESSIN	Activités lors du séjour : 12 enf(8-10 ans)+2acc	11/7	13/7	D Séjours jeunes
MAIRIE DE TRESSIN	Séjour en camping : 12 j(8-10 ans) et 2 acc	11/7	17/7	D Séjours jeunes
COLLEGE CAMILLE DESMOULINS	Activités pour 20 élèves (10-12 ans)+4 acc	12/7	12/7	D journée activités
ALD	Dîner au restaurant du Lac : 15 Personnes	16/7	22/7	D Evts Loisirs
VERONIQUE HINFRAY	Anniversaire : 20adl + 4enfs - 12ans	16/7	16/7	D Individuel
ASSOCIATION IMAJ	location de VTT	18/7	21/7	D journée activités
Lesage	Séjour Famille Lesage	18/7	24/7	D Individuel
MAIRIE DE PERENCHIES	Séjour à la héronnière : 36enf (7-12 ans)+ 5acc	18/7	22/7	D Séjours jeunes
MAIRIE DE PONT SUR SAMBRE	Activités pour 24 jeunes (12-14 ans) + 3 acc	18/7	21/7	D journée activités
MAIRIE DE PONT SUR SAMBRE	Séjour en camping : 24 enf et 3 acc	18/7	21/7	D Séjours jeunes
MAIRIE DE TRESSIN	Séjour en camping : 14 j (11-13 ans) + 3 acc	18/7	22/7	D Séjours jeunes
MAIRIE DE TRESSIN	Activités lors du séjour : 14 j(11/13 ans) + 3 acc	18/7	22/7	D Séjours jeunes
MAIRIE DE LOUVROIL	Activités pour 16 j (11/17 ans)+ 2 acc	19/7	19/7	D journée activités
MAIRIE D'HAUTMONT	Sorties piscine en 3 groupes	19/7	22/7	D journée activités
COMMUNAUTE D'AGGLO MAUBEUGE- VAL DE SAMBRE	Activités pour 20 j (12-16 ans)+ 3 acc	21/7	21/7	D journée activités
ECOLE DE LA 2EME CHANCE	Activités pour 16 jeunes (16-25 ans) + 4 acc	21/7	21/7	D journée activités
ASSOCIATION POUR L'ENFANCE RURALE	Activités pour 12 jeunes (11-14 ans)+2 acc	22/7	22/7	D journée activités
ES PAILLENCOURT	Activités pour env 17 pers adultes	23/7	23/7	D journée activités
LOSC ASSOCIATION	Journée d'activités : 25 Personnes	23/7	23/7	D journée activités

MAISON DES ENFANTS LA CHARMILLE	Séjour en chalet : 8 enfants et 4 acc	23/7	7/8	D Séjours jeunes
MAIRIE DE MARPENT	Séjour en camping : 35 et 34 jeunes + 6 acc	25/7	29/7	D Séjours jeunes
MAIRIE D'HELLEMMES	Séjour à la héronnière :22 enfnts (6-12 ans)+3 acc	25/7	29/7	D Séjours jeunes
MAIRIE D'HELLEMMES	Séjour à la héronnière : 12j (11-13 ans)+3 acc	25/7	29/7	D Séjours jeunes
MAIRIE D'HORDAIN	Séjour à la héronnière :30j (9-13ans)+4acc	25/7	29/7	D Séjours jeunes
VILLE DE LOOS	Activités pour le centre Arago	26/7	26/7	D journée activités
VILLE DE MAUBEUGE	Activités du 26/07/22	26/7	26/7	D journée activités
EPIDE DE SAINT QUENTIN	Activités pour 14 jeunes +2 acc	27/7	27/7	D journée activités
MAIRIE DE FACHES THUMESNIL	Activités pour env 72 enfnts + 7 acc	27/7	27/7	D journée activités
MAIRIE DE FACHES THUMESNIL	Activités	27/7	27/7	D journée activités
AGORA	Nuitée en camping : 12 j (11-15 ans)+2 acc	28/7	29/7	D Séjours jeunes
Mfb - Métallerie Ferronnerie du Bavaisis	Balade encadree Trotinette 1h : 7 pers	29/7	29/7	D Evts Loisirs
Juillet				
CENTRE SOCIAL ET CULTUREL LAZARE GARREAU	Séjour à la héronnière : 20 jeunes (6-10 ans)+3 acc	1/8	5/8	D Séjours jeunes
FEDERATION FAMILLES RURALES ARDENNES	Activités lors du séjour camping : 15+3	1/8	5/8	D Séjours jeunes
FEDERATION FAMILLES RURALES ARDENNES	Séjour en camping : 15j(11-15 ans)+3 acc	1/8	5/8	D Séjours jeunes
MAIRIE DE BEUVRAGES	Activités : 16 jeunes (11/17 ans)+2 acc	1/8	1/8	D journée activités
MAIRIE DE VIEUX CONDE	Séjour à la héronnière : 7 j(12-15 ans)+3 acc	1/8	5/8	D Séjours jeunes
MAIRIE DE WAVRIN	séjour à la héronnière : 18 jeunes(11-14ans)+2acc	1/8	5/8	D Séjours jeunes
MAIRIE D'HAUTMONT	Séjour à la héronnière : 22 j (9-14 ans)+ 4 acc	1/8	4/8	D Séjours jeunes
MAIRIE D'HAUTMONT	Activités lors du séj: 18 j(9-14 ans) + 4 acc	1/8	4/8	D Séjours jeunes
ASSOCIATION JEUNESSE Avenir	séjour en camping : 4 jeunes + 2 acc	2/8	4/8	D Séjours jeunes
MEF DU VALENCIENNOIS	Séjour en camping : 7 jeunes+2 acc	3/8	4/8	D Séjours jeunes
CENTRE SOCIAL LA FRATERNITE	Activités pour 20 j (11-14 ans) + 2 acc	4/8	4/8	D journée activités
MAIRIE DE BULLY LES MINES	séjour à la héronnière : 30 jeunes(8-16 ans)+5acc	4/8	17/8	D Séjours jeunes
CENTRE SOCIAL MARCEL BERTRAND	Séjour à la héronnière : 7 enf (6-11 ans)+2 acc	5/8	12/8	D Séjours jeunes
GARDEGARONT	Votre séjour du 06 au 07/08/22 à la Héronnière	6/8	7/8	I Evts personnels
Kadiata Gueye	Sejour en chalet du 06 au 13.08.2022	6/8	13/8	D Individuel
LOMME LILLE METROPOLE HANDBALL	Activités pour 16 adultes	6/8	6/8	D journée activités
MAIRIE DE BULLY LES MINES	Séjour en camping : 12 j et 2 acc	8/8	12/8	D Séjours jeunes

MAIRIE DE ROOST WARENDIN	Séjour en camping : 17j (12-15 ans)+3 acc	8/8	12/8	D Séjours jeunes
MAIRIE DE SAINT SAULVE	Activités pour 2 groupes de 24j+3 acc	8/8	12/8	D journée activités
MAIRIE DE ST SAULVE	Séjour à la héronnière : 20 enf (6-13 ans)+ 3 ac	8/8	12/8	D Séjours jeunes
MAIRIE DE ST SAULVE	Activités lors du séjour : 20 enf (6-13 ans)+3 acc	8/8	12/8	D Séjours jeunes
MAIRIE DE LOUVROIL	Activités pour 16 j (11-17 ans)+2 acc	9/8	9/8	D journée activités
MEF DU VALENCIENNOIS	Séjour en camping : 7 jeunes + 2 acc	9/8	10/8	D Séjours jeunes
CENTRE SOCIAL ET CULTUREL MARCQ EN BAROEUL	Séjour à la héronnière :16j (11-17 ans)+2 acc	15/8	19/8	D Séjours jeunes
MAIRIE DE BULLY LES MINES	Séjour en camping : 11 j et 2 acc	15/8	19/8	D Séjours jeunes
MAISON DE QUARTIER ST SAULVE	Séjour à la héronnière: 16 j(11/16 ans)+2 acc	15/8	19/8	D Séjours jeunes
MAISON DE QUARTIER ST SAULVE	Activités lors du séjour : 16 j (11-16 ans) +2acc	15/8	19/8	D Séjours jeunes
CLUB DE FOOTBALL DE L'ENTENTE FEIGNIES AULNOYE	Activités : 18 jeunes (17 ans)+2 acc	16/8	16/8	D journée activités
MEF DU VALENCIENNOIS	Séjour en camping : 7 jeunes + 2acc	16/8	17/8	D Séjours jeunes
ASSOCIATION FORT ANIMATION	Journée d'activités	17/8	17/8	D Séjours jeunes
MAIRIE D'HAUTMONT	Séjour à la héronnière : 38 j (6-15 ans) + 6 acc	17/8	21/8	D Séjours jeunes
MAIRIE D'HAUTMONT	Activités lors du séjour : 40j (6-15 ans)+5 acc	17/8	21/8	D Séjours jeunes
ASSOCIATION ENTOURAGE	Séjour à la héronnière : 20 pers adultes	19/8	21/8	D Evts Loisirs
COM. DE COMMUNES DU PAYS DE MORMAL	Activités pour env 55 j (7-14 ans)+5 acc	19/8	19/8	D journée activités
MAIRIE DE BEUVRAGES	Activités pour 16j(ados) + 2 acc	19/8	19/8	D journée activités
CLUB DE HOCKEY SUR GLACE LES DIABLES ROUGES	Séjour à la héronnière : base 25 pers adultes	20/8	21/8	D Evts sportifs
FOOTBALL CLUB AVESNES SUR HELPE	Activités pour 16 pers adultes	20/8	20/8	D journée activités
LA MAISON POUR TOUS	Séjour en camping : 22 j(11-17 ans) et 3 acc	22/8	26/8	D Séjours jeunes
LA MAISON POUR TOUS	activités lors du séjour : 22j (11-17 ans)+3 acc	22/8	26/8	D Séjours jeunes
MAIRIE DE NEUVILLE EN FERRAIN	Séjour à la héronnière : 24 j(11-17 ans)+3 acc	22/8	26/8	D Séjours jeunes
MAIRIE DE PERENCHIES	Séjour à la héronnière : 25 enf (7-12 ans)+4acc	22/8	26/8	D Séjours jeunes
MAIRIE DE VIMY	séjour à la héronnière : 11 jeunes + 2 acc	22/8	26/8	D Séjours jeunes
MAIRIE DE VIMY	Activités lors de votre séjour : 11j +2acc	22/8	26/8	D Séjours jeunes
Moto Club Highway 62	Séjour en chalet : 18 Personnes	26/8	28/8	D Evts Loisirs
OCA	votre séjour héronnière du 26 au 28 aout 2022	26/8	28/8	D Individuel
RUGBY CLUB D'ARRAS	Séjour en camping : 28 pers adultes	26/8	28/8	D Evts Loisirs
FANNY RUEFF CLOUDSTONE	Séjour instagrameur du	27/8	28/8	D Individuel

Musée du verre de Sars Poterie	Votre séjour du 29/08 au 02/09/2022	29/8	2/9	D Séminaires résidentiels
MANORGA	Séminaire Résidentiel : 11 Personnes + 1 le 1/09	31/8	1/9	D Séminaires résidentiels
Aout				
AFEJI	Séjour pour 5j +3 acc +1 veilleur	2/9	4/9	D Séjours jeunes
MATERNE	Journée d'étude : 6 Personnes	2/9	2/9	D Journée d'etudes
ASSO LES DIABLOTINS DE BEVILLERS	Week-end à la héronnière : 10 j (12ans)+6acc	3/9	4/9	D Evts Loisirs
USM MARLY	Séjour en camping : 30 j(13 ans)+3 acc	3/9	4/9	D Evts sportifs
GRUPO ANTOLIN	Séminaire résidentiel : 15 personnes	5/9	6/9	D Séminaires résidentiels
LYCEE DES 3 CHENES	Séjour à la héronnière : 14 élèves (3eme) + 2 Acc	5/9	6/9	D Groupes scolaires
LYCEE PIERRE FOREST	Location batons marche nordique	5/9	5/9	D journée activités
LYCEE PIERRE FOREST	Activités pour 30 élèves + 15 acc	5/9	5/9	D journée activités
PERETTI	Votre séjour du 05/09 au 09/09/2022	5/9	9/9	D Séminaires résidentiels
ALLIANZ VIE	Journée d'études ALLIANZ Vie : 108 personnes	6/9	6/9	D Journée d'etudes
COLLEGE DU SOLREZIS	Journée d'activités :87 enfs + 8 Acc	6/9	6/9	D Groupes scolaires
INSTITUT DE GENECH	Activités pour 30 élèves BTS + 2 acc	6/9	6/9	D journée activités
LYCEE LASALLE	Séjour à la héronnière : 85j +5 acc	6/9	7/9	D Groupes scolaires
MAIRIE DE SAINS DU NORD	Séances piscine: école des 4 vents sept à déc 2022	6/9	13/1 2	D Groupes scolaires
ECOLE DE PRODUCTION AUTOMOBILE DE LENS	Séjour à la héronnière : 20jeunes ad+7 acc	7/9	8/9	D Groupes scolaires
Konica Minolta Business Solutions France	Séminaire résidentiel : 44 Personnes	7/9	8/9	D Séminaires résidentiels
LYCEE AGRICOLE	Activités pour 24 élèves 3ème +2 acc	7/9	7/9	D journée activités
MAISON FAMILIALE RURALE D'HAUSSY	Activités pour 25 élèves (4-3ème)+2 acc	7/9	7/9	D journée activités
DECATHLON SE	Activités : 20 Personnes	8/9	8/9	D journée activités
EQUIDEM	Séminaire résidentiel : 25 Personnes	8/9	9/9	D Séminaires résidentiels
LYCEE ANDRE LURÇAT	Activités pour 64 élèves 2nde pro + 8 acc	8/9	8/9	D journée activités
LYCEE MARIE NOEL	Séjour à la héronnière : 63él 2nde+4acc+1 chauffeu	8/9	9/9	D Groupes scolaires
MANORGA	Séminaire résidentiel : 9 Personnes	8/9	9/9	D Séminaires résidentiels
MEDIATEQUE DEPARTEMENTALE DU NORD	Journée nationale d'Action contre l'Illettrisme 100P	8/9	8/9	D Journée d'etudes
BIRD OFFICE	Activités pour 10 personnes	9/9	9/9	D journée activités
COLLEGE ET LYCEE STE THERESE	Test savoir nager pour 70 élèves	9/9	9/9	D journée activités
LYCEE ANDRE LURÇAT	Activite Raid Biathlon : 32 jeunes + 6Acc	9/9	9/9	D journée activités

LYCEE PRO DAMPIERRE	Activités pour env 148 élèves de 2nde	9/9	9/9	D Groupes scolaires
MAIRIE D'AVESNELLES	Activités pour 10 pers + 3 acc	10/9	10/9	D journée activités
CCEP	Séminaire de rentrée coca- cola : PO 4060041904	12/9	14/9	D Séminaires résidentiels
COLLEGE NOTRE DAME DE LA PROVIDENCE	séjour à la héronnière : 81 élèves(6ème)+ 7 acc	12/9	16/9	D Groupes scolaires
MAIRIE DE LIESSIES	Séances piscine pour l'école: de sept à déc 2022	12/9	12/1 2	D Groupes scolaires
COLLEGE DU SOLREZIS	Séance piscine supplémentaire :le 13/09/22	13/9	13/9	D Groupes scolaires
COLLEGE DU SOLREZIS	Séances piscine du mercredi : 2 classes	14/9	7/12	D Groupes scolaires
LYCEE HORTICOLE DE LOMME	Séjour en camping : 12 j + 3 acc	14/9	15/9	D Groupes scolaires
Aprily's Events	Séminaire résidentiel APRILYS 50 pax	15/9	16/9	D Séminaires résidentiels
Comité Site du Département du Nord	Réunion comité du département : 20 Personnes	15/9	15/9	I Journée d'études
MAIRIE D'AVESNELLES	Séances piscine : classe M. BERTRAND sept à déc 22	15/9	15/1 2	D Groupes scolaires
MAIRIE D'AVESNELLES	Séances piscine : classe de M.NAERT :Sept à déc 22	15/9	15/1 2	D Groupes scolaires
ARPHP	Séjour à la héronnière : 41 pers+1 ch	16/9	17/9	D Evts Loisirs
COLLEGE DU SOLREZIS	Séances piscine du vendredi : 2 classes	16/9	16/1 2	D Groupes scolaires
ASSO MONTCAVRELOISIRS	Week-end à la héronnière : 43 pers familles	17/9	18/9	D Evts Loisirs
AGMS	Formation BPJEPS 19 pers	18/9	23/9	D Evts sportifs
COLLEGE NOTRE DAME DE LA PROVIDENCE	séjour à la héronnière : 75 élèves(6ème) +6 acc	19/9	23/9	D Groupes scolaires
Foyer La Baraudelle	Séjour en chalet	19/9	23/9	I Evts Loisirs
CNRS - DELEGATION HAUT DE FRANCE	Congrès CNRS - 112 Personnes	20/9	23/9	D Séminaires résidentiels
HAMAMATSU PHOTONICS FRANCE	Repas durant le Congrès CNRS	20/9	23/9	D Séminaires résidentiels
MedChem Express	Intervenant CNRS - 2 Personnes	20/9	22/9	D Séminaires résidentiels
PerkinElmer France	Pdj, Déjeuner & dîner durant le Congrès CNRS	20/9	23/9	D Séminaires résidentiels
COLLEGE ST EXUPERY	Activités sur 3 dates pour élèves de 6ème	22/9	4/10	D journée activités
LES FOUS DE LA PEDALE	Week-end à la héronnière : 54 pers	23/9	25/9	D Evts sportifs
PASAR SINT GENESIUS RODE	Week-end en camping : effectif à venir	23/9	25/9	D Evts Loisirs
GENDARMERIE NATIONALE	séjour héronnière+ centre de conférence 44 pers	26/9	30/9	D Séminaires résidentiels
Square Habitat	Séminaire résidentiel : 87 Personnes	27/9	28/9	D Séminaires résidentiels
ASSO TRAITS D'UNION	Séminaire pour env 21 personnes	28/9	29/9	D Séminaires résidentiels
Bge-Hauts-De-France	Séminaire résidentiel : 21 Personnes	28/9	30/9	D Séminaires résidentiels
Immo Mousquetaires	Séminaire résidentiel : 19 Personnes	29/9	30/9	D Séminaires résidentiels

LYCEE LA CROIX BLANCHE	journée d'activités : 160 élèves env	30/9	30/9	D journée activités
MAIRIE DE SOLRE LE CHATEAU	Séances piscine pour l'école : sept à déc 2022	30/9	16/1 2	D journée activités
Septembre				
Mairie d'Haveluy	Journée d'étude : 20 Personnes	1/10	1/10	D Journée d'etudes
MME TOP	Week-end à la héronnière : env 75 pers	1/10	2/10	D Evts personnel
VERT MARINE	Formation BPJEPS 19 pers	2/10	14/1 0	D Evts sportifs
GENDARMERIE NATIONALE	séjour à la héronnière : + centre de conf 44 pers	3/10	7/10	D Evts sportifs
COLLEGE STE MARIE	Activités pour env 220 élèves+20 acc	6/10	6/10	D Groupes scolaires
Mairie de Caudry	Séminaire résidentiel : 15 Personnes	6/10	7/10	D Séminaires résidentiels
LYCEE PRIVE DE MARCQ EN BAROEUL	Journée d'activités	7/10	7/10	D journée activités
Steuperaert-Verbesselt	Cousinade à la Héronnière	7/10	9/10	D Evts personnel
COLLEGE VOLTAIRE	Séjour à la héronnière : 29 j+3 acc	10/1 0	11/1 0	D Groupes scolaires
AMERICAN EXPRESS GLOBAL BUSINESS TRAVEL FR	SéminaiRe Road show Colissimo : 101 Pers	12/1 0	14/1 0	D Séminaires résidentiels
DECOMMER	Votre séjour à la héronnière	14/1 0	16/1 0	D Individuel
COLLEGE DU SOLREZIS	Stage non nageurs 20 élèves 4 1/2 journées	17/1 0	21/1 0	D Groupes scolaires
ASBL CONFORT SOCIAL	Séjour à la héronnière :3 résidents+1 acc	19/1 0	21/1 0	D Evts Loisirs
OCCE	Séjour héronnière: 46 enfnt CE2+3 acc+3BAFA	19/1 0	21/1 0	D Groupes scolaires
LYCEE DES 3 CHENES	Séjour héronnière : 22 élèves + 2 acc	20/1 0	21/1 0	D Groupes scolaires
Valjoly imaginaire	VALJOLY IMAGINAIRE	21/1 0	23/1 0	D Evts Loisirs
COMITE DEP DU NORD DE CANOE KAYAK	Séj héronnière : 68j+9stagiaires+12 cadres	24/1 0	28/1 0	D Evts sportifs
LA SAUVEGARDE DU NORD	Activités lors du séj : 8 enfnts(10-12 ans)+3acc	24/1 0	28/1 0	D Séjours jeunes
PRE CAISSE DES ECOLES DE BOULOGNE SUR MER	Séjour en chalet pour des familles	25/1 0	28/1 0	D Evts Loisirs
AFEJI	Séjour à la héronnière : 5 j + 4 acc+1 veilleur	28/1 0	30/1 0	D Séjours jeunes
CENTRE SOCIAL LARC ENSEMBLE	séjour à la héronnière : 10 j (15-17 ans)+2 acc	28/1 0	1/11	D Séjours jeunes
CSC GEORGES DEHOVE	Activités pour 50 enfants + 7 acc	28/1 0	28/1 0	D journée activités
EVASION SCOLAIRE	Week-end à la héronnière : env 25 pers	29/1 0	31/1 0	D Evts Loisirs
CERCLE NAUTIQUE DE VERSAILLES	Séjour à la héronnière : 34 ados (12-16 ans)+4acc	31/1 0	4/11	D Séjours jeunes
CLASS OPEN	Séjour des différents à la héronnière : 11j+ 4 acc	31/1 0	4/11	D Séjours jeunes
Octobre				
CAP VACANCES	Séjour à la héronnière : 25 enfnts (6-12 ans)+ 4acc	1/11	6/11	D Séjours jeunes

LYCEE FENELON	Séjour séminaire à la héronnière : 32j+5 acc	9/11	10/1 1	D Groupes scolaires
FAMILLE	Cousinade Famille Mamet	11/1 1	13/1 1	D Evts personnel
Novembre				
APEI DE ST QUENTIN EN YVELINES	Week-end à la héronnière :44 pers	3/12	4/12	D Evts Loisirs
EPIDE DE SAINT QUENTIN	Sjour à la héronnière : 17j(17-25 ans)+3 acc	6/12	8/12	D Séjours jeunes
DECATHLON SE	Séminaire résidentiel : 72 Personnes	8/12	9/12	D Séminaires résidentiels
MSA NORD PAS DE CALAIS	Activités : pour 21 pers	16/1 2	16/1 2	D journée activités
VERT MARINE	Formation BPJEPS 19 pers	18/1 2	23/1 2	D Evts sportifs
COMITE DEP OLYMPIQUE ET SPORTIF	Séjour à la héronnière : 10 j (15-17 ans)+6 acc	20/1 2	21/1 2	D Evts sportifs
CSC JOSETTE BULTE	Séjour à la héronnière : 7 j (11-17 ans)+ 2 acc	20/1 2	23/1 2	D Séjours jeunes
Decembre				

D = Direct / I = Indirect (agences et autres apporteurs d'affaires)

Annexe 7 : Enquête de satisfaction générique

D'une manière générale, êtes-vous satisfait de la station ?		
Réponse	Décompte	Pourcentage
Très satisfait (A01)	19	38,00%
Satisfait (A02)	18	36,00%
Peu satisfait (A03)	11	22,00%
Pas satisfait (A04)	2	4,00%
Sans réponse	0	0,00%
Non affiché	0	0,00%
Êtes-vous satisfait des horaires d'ouverture ?		
Très satisfait (A01)	17	34,00%
Satisfait (A02)	25	50,00%
Peu satisfait (A03)	4	8,00%
Pas satisfait (A04)	4	8,00%
Sans réponse	0	0,00%
Non affiché	0	0,00%
Êtes-vous satisfait du niveau de propreté et d'hygiène ?		
Très satisfait (A1)	14	28,00%
Satisfait (A2)	26	52,00%
Peu satisfait (A3)	5	10,00%
Pas satisfait (A4)	5	10,00%
Sans réponse	0	0,00%
Non affiché	0	0,00%
Êtes-vous satisfait de la qualité de l'accueil à votre arrivée ?		
Très satisfait (A1)	19	38,00%
Satisfait (A2)	19	38,00%
Peu satisfait (A3)	7	14,00%
Pas satisfait (A4)	5	10,00%
Sans réponse	0	0,00%
Non affiché	0	0,00%
Êtes-vous satisfait des compétences du personnel sur la station ?		
Très satisfait (A1)	19	38,00%
Satisfait (A2)	21	42,00%
Peu satisfait (A3)	5	10,00%
Pas satisfait (A4)	5	10,00%
Sans réponse	0	0,00%
Non affiché	0	0,00%
Vous êtes :		
Une femme (A1)	29	58,00%
Un homme (A2)	21	42,00%
Sans réponse	0	0,00%
Non affiché	0	0,00%
Votre tranche d'âge :		
Moins de 20 ans (A1)	2	4,00%
20 à 35 ans (A2)	8	16,00%
36 à 50 ans (A3)	21	42,00%
51 à 65 ans (A4)	15	30,00%
Plus de 65 ans (A5)	4	8,00%
Sans réponse	0	0,00%
Non affiché	0	0,00%

Pourquoi venez-vous principalement à la station ?		
Vous promener dans la station (A1)	17	34,00%
Aller au restaurant (A2)	1	2,00%
Aller à la piscine Aquatica (A3)	16	32,00%
Pratiquer une ou plusieurs autres activités (A4)	16	32,00%
Sans réponse	0	0,00%
Non affiché	0	0,00%
Comment avez-vous connu la station ?		
Par votre ville, votre département, votre région... (A1)	16	32,00%
Sur recommandation de vos proches ou amis... (A2)	22	44,00%
Par internet, Facebook, Twitter... (A3)	12	24,00%
Par les médias (presse, radio, TV)... (A4)	0	0,00%
Par votre club de sport, université, comité d'entreprise... (A5)	0	0,00%
Sans réponse	0	0,00%
Non affiché	0	0,00%
Nous recommanderiez-vous à vos amis ou à vos proches ?		
Oui (A1)	35	70,00%
Peut-être (A2)	7	14,00%
Non (A3)	8	16,00%
Sans réponse	0	0,00%
Non affiché	0	0,00%
Avez-vous une suggestion ou une réclamation ?		
Réponse	28	56,00%
Sans réponse	21	42,00%
Non affiché	1	2,00%

Annexe 8 : Enquête de satisfaction des séjours

Critères	Note moyenne sur 10 (comparé à 2021)
Général	7.66 (+0.17)
Accueil	8.27 (+0.25)
Services	7.16 (-0.03)
Hébergement ou emplacement	7.59 (+0.04)
Confort	7.16 (-0.02)
Propreté	7.05 (-0.16)
Baignade	7.57 (-0.17)
Activités, animations	7.33 (+0.01)
Activités enfants	7.63 (+0.02)
Restauration	6.93 (-0.07)
Ecologie, développement durable	7.23 (-0.35)
Région	8.57 (+0.06)
Rapport qualité / prix	7.26 (+0.07)
Note Moyenne	7,47 (+0.06)
Total avis complet	473 avis

Conseil départemental du Nord

**Marché de partenariat pour la réalisation de l'opération de regroupement
des services départementaux du Nord sur le site du Forum**

RAPPORT ANNUEL

Année 2022

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
Introduction	3
I – Descriptions des principales réalisations de l'exercice	4
II – Compte-rendu d'exploitation	5
A. Organisation et ressources du Titulaire	5
B. Gestion des principaux intervenants	5
III – Compte-rendu technique	6
A. Période de conception-construction	6
B. Période d'exploitation-maintenance	12
IV – Compte-rendu juridique	12
A. Conclusion d'avenants au marché de partenariat	12
B. Bilan juridique de l'exercice	13
V – Compte-rendu financier	14
A. Compte annuel de résultat (CARE)	14
B. Bilan simplifié	14
C. Etat des variations du patrimoine immobilier	1
D. Etat de la situation des biens mobiliers et immobilisations	1
E. Etat de la situation des dépenses de renouvellement	1
F. Engagements à incidences financières liés au Marché et nécessaires à la continuité du service public	1
G. Ratios annuels de rentabilité économique	1
H. Ratios de rentabilité interne du projet	1
I. Ratios de répartition entre le coût des fonds propres et le coût de la dette afférents au Financement des biens et activités objets du Marché	1
VI - Qualité de l'exploitation et de la performance	2
A. Suivi des indicateurs correspondant aux objectifs de performance	2
B. Part d'exécution du marché confiée à des PME ou à des artisans	2
C. Insertion par l'activité économique	2
D. Bilan des recettes annexes	2
E. Bilan des pénalités	2
VII - Orientations et perspectives	3
A. Analyse des dysfonctionnements	3
B. Axes d'amélioration	3
Annexes	4

Introduction

Le présent rapport est établi à destination du Département du Nord (ci-après le « **Département** » ou le « **CD59** ») par la SAS NOUVEAU FORUM1 (ci-après « **NOUVEAU FORUM** » ou la « **Société** » ou le « **Titulaire** ») conformément aux stipulations de l'article 31 du Marché de Partenariat ainsi qu'au courrier du 13 novembre 2020 adressé par le Département au Titulaire.

Il présente une description technique et financière de l'activité de la Société dans le cadre de l'exécution du Marché de Partenariat portant sur la réalisation de l'opération de regroupement des services départementaux du Nord sur le site du Forum à Lille (ci-après, le « **Marché de Partenariat** » ou le « **Marché** ») conclu en date du 24 janvier 2019.

Les données comptables, économiques et financières que le présent rapport décrit sont exprimées pour l'année écoulée.

¹ Société par Actions Simplifiée au capital de € 10.000 / 845 038 082 RCS PARIS

I – Descriptions des principales réalisations de l'exercice

Les principaux faits marquants de l'exercice, par ordre chronologique, sont les suivants :

- Depuis le 3 janvier 2022, la nouvelle adresse de correspondance de NOUVEAU FORUM est le 45 avenue Georges Mandel – 75116 PARIS. Ce changement de coordonnées a été notifié au Département, aux Prêteurs et aux sous-contractants. Le transfert du siège social a été effectué au cours du 3^{ème} trimestre 2022 (voir K-Bis en Annexe) ;
- Le chantier de construction s'est poursuivi tout au long de l'année 2022 (voir avancement au § III ci-après, et notamment : achèvement Gros Œuvre sous Grue n°2, achèvement des murs rideaux extérieurs et intérieurs, achèvement du témoin) ;
- Le Département a décidé, par courrier en date du 22 mars 2022, de supprimer du périmètre des prestations confiées au Titulaire l'aménagement du hall de l'Hôtel du Département. La moins-value correspondante (300 K€ HT) permettra de financer des modifications à venir (à la charge du Département) avant d'utiliser le compte de réserve pour modifications (même dispositif que celui prévu dans l'Avenant n°4 signé au cours de l'exercice écoulé concernant la suppression des travaux d'aménagement des abords) ;
- Le Département a décidé, par courrier en date du 22 mars 2022, de modifier l'aménagement des plateaux tertiaires de l'Ouvrage sur un mode « *flex office* », entraînant des modifications bâtementaires et en termes de mobilier ainsi que de calendrier ;
- Un Avenant n°4 au Marché de Partenariat a été signé en date du 25 mars 2022 et notifié au Titulaire par courrier en date du 3 mai 2022 ;
- Un avenant n°2 au Contrat d'Entretien, de Maintenance et de Gros Entretien Renouvellement a été signé en date du 2 novembre 2021 afin d'actualiser le calendrier de versement des frais de pré-exploitation au Mainteneur. La signature de cet avenant a été notifiée au Département par lettre recommandée avec accusé réception en date du 22 avril 2022 ;
- La SCCV LILLE AGORA a acquis, auprès du Département, la Parcelle de Valorisation auprès du Département en date du 30 mai 2022 par signature de l'acte authentique de vente (voir attestation du notaire en Annexe). Le prix de vente hors droits est supérieur au montant de l'Avance sur Redevance R1.0c (18 404 K€ HT) compte-tenu d'un complément de prix de 778 K€ au bénéfice du Département qui s'est appliqué dans les conditions prévues à la promesse de vente ;
- Le Titulaire a facturé au Département l'Avance sur Redevance R1.0c en date du 2 juin 2022 laquelle a été payée en date du 30 juin 2022 ;
- Validation du macrozoning par le Département en juin 2022 ;
- Installation, en septembre 2022, d'un demi-plateau « test » au sein de l'immeuble des Arcuriales loué par le Département pour familiariser les agents à leur futur environnement de travail (arrivée des premiers agents en octobre 2022) ;
- Validation du microzoning mi-octobre 2022 ;
- Transmission, en date du 16 novembre 2022, par NOUVEAU FORUM au Département, d'un courrier informant des incidences du conflit armé et des hostilités entre la Russie et l'Ukraine sur l'accroissement des délais d'approvisionnement des différents composants intervenant dans le processus de fabrication des châssis bois-aluminium et de son impact sur le planning des travaux de clos-couvert et des travaux de corps d'état intérieurs (45 jours). Ce courrier a également permis à NOUVEAU FORUM de transmettre au Département les éléments produits par l'entreprise générale permettant de justifier la hausse des prix des matières premières et de les informer de l'impact financier évalué à 3,7 M€HT. Des discussions ont ainsi été engagées entre le Titulaire et le Département en fin d'année 2022 dans l'objectif de parvenir à un accord global traitant également des conséquences de la modification « aménagement intérieur » de l'Ouvrage (impacts bâtementaires et mobilier) et d'une nouvelle Date Contractuelle de Mise à Disposition.

II – Compte-rendu d'exploitation

A. Organisation et ressources du Titulaire

Le Titulaire est une société de projet dédiée à l'exécution du Marché.

Son actionnariat se répartit de la façon suivante :

- FIDEPPP2 : 70%
- Caisse des Dépôts et Consignations – Banque des Territoires : 24,9%
- Duval Développement : 2,5%
- VINCI Construction France : 2,5%
- Dalkia : 0,1%

La gestion administrative, opérationnelle et financière du Titulaire fait l'objet d'un contrat de prestations administratives conclu avec la société Duval Développement, maison-mère du co-promoteur Duval Développement Hauts-de-France.

B. Gestion des principaux intervenants

Concomitamment à la signature du Marché de Partenariat, NOUVEAU FORUM a conclu le 24 janvier 2019 :

- Un Contrat de Promotion Immobilière avec le groupement solidaire de promoteurs constitué des sociétés Duval Développement Hauts-de-France et ADIM Nord-Picardie (les « **Promoteurs** ») ;
- Un Contrat d'Entretien, de Maintenance et de Gros Entretien Renouvellement avec la société Dalkia (le « **Mainteneur** ») ;
- Un contrat d'interface avec les Promoteurs et le Mainteneur ;
- Un ensemble de documents de financement et de sûretés avec le Crédit Foncier (arrangeur, agent et prêteur initial) et la Caisse d'Épargne Hauts-de-France (arrangeur, prêteur initial) (ensemble, les « **Prêteurs** ») ;
- Un contrat de prestations administratives avec la société Duval Développement (gestion administrative et financière de la Société).

Les Promoteurs ont conclu :

- Un contrat de maîtrise d'œuvre avec le groupement constitué des sociétés AVANTPROPOS et RELIEF Architecture, PROJEX, DIAGOBAT Ingénierie et Kardham ;
- Un marché d'entreprise générale avec le groupement constitué des entreprises SOGEA CARONI (VINCI Construction) et RAMERY Bâtiment, dont SOGEA CARONI est le mandataire solidaire ;
- Un marché de travaux de curage, désamiantage et démolition au groupement constitué des entreprises SNADEC et RENARD ;
- Un contrat de bureau de contrôle et Sécurité Protection de la Santé avec la société PREVENTEC.

En ce qui concerne le programme d'assurances, le Titulaire a conclu :

- Une police Responsabilité Civile du Maître d'Ouvrage (RCMO) avec Swiss Re International SE ;
- Une police Tout Risque Chantier (TRC) avec SMA ;
- Une police Dommage-Ouvrage avec SMA ;
- Une police Constructeur Non Réalisateur (CNR) avec SMA ;
- Une police Contrat Collectif de Responsabilité Décennale (CCRD) avec SMA.

III – Compte-rendu technique

A. Période de conception-construction

Autorisations administratives :

Le permis de construire modificatif n° 1 portant sur le Programme de Valorisation Foncière délivré par arrêté en date du 20 décembre 2021 a été purgé au cours de l'exercice écoulé.

Etudes :

Par courrier en date du 22 mars 2022, le Département a notifié au Titulaire sa décision de supprimer du périmètre du Marché de Partenariat les travaux d'aménagement du hall de l'hôtel du Département. La moins-value correspondante (300 K€ HT) permettra de financer des modifications à venir (à la charge du Département) avant d'utiliser le compte de réserve pour modifications (même dispositif que celui prévu dans l'Avenant n° 4 signé au cours de l'exercice écoulé concernant la suppression des travaux d'aménagement des abords).

Suite à la validation du micro-zoning obtenu mi-octobre 2022, la conception technique du bâtiment a dû être reprise afin de l'adapter aux plans d'aménagement intérieur (adaptation des plans d'électricité, du cloisonnement, du désenfumage, de la CVC...). Ces modifications engendrent des plus-values et des moins-values et certaines optimisations techniques ont été travaillées avec le Département pour minimiser l'impact financier de l'ensemble de ces adaptations. L'objectif était de finaliser définitivement la conception du bâtiment avant la fin du premier trimestre 2023.

Les aménagements sur le domaine public sont conditionnés par les études de la SPL Euralille qui sont toujours en cours.

Space planning :

Le Département a informé les Promoteurs par courrier en date du 22 mars 2022 que la typologie d'aménagement retenue pour les plateaux tertiaires était le *flex office*.

En complément de ce courrier, à l'occasion du COPIL du 24 mars 2022, le Département a présenté aux Promoteurs l'organigramme de services qui intégreront le nouveau Forum.

Suite à ce courrier et au COPIL du 24 mars 2022, les Promoteurs ont pris l'attache de Kardham pour relancer la mission de *space planning*. La première étape a consisté en une remise à plat de la méthodologie, du planning de la mission et du budget associé. Les réunions techniques du 29 mars et du 5 avril 2022 ont permis de présenter et de valider la méthodologie de Kardham et le planning.

Le macrozoning a été définitivement arrêté et validé par le Département fin juin 2022.

A noter que dans le cadre de cette nouvelle mission de *space-planning*, afin d'accompagner les agents du Département dans le changement d'organisation que constitue un passage en *flex office*, le Département a proposé d'utiliser un demi-plateau de bureau loué aux Arcuriales à Lille, à proximité du chantier, afin d'en faire un espace d'immersion et de test. En effet, cet espace sera meublé et organisé en *flex office*, comme une préfiguration du nouveau Forum.

Kardham accompagnera les agents dans l'usage de ce plateau et recueillera leurs observations.

Cette démarche se déroulera d'octobre 2022 à décembre 2023. Elle est intégrée et valorisée dans la nouvelle mission de Kardham.

Le travail mené par Kardham depuis la validation du macrozoning en juin 2022 a permis de finaliser des plans de microzoning mi-octobre 2022 et d'en obtenir une validation officielle par email le 18 octobre 2022.

Ce microzoning définitif était attendu avant fin septembre 2022. Les Promoteurs ont donc notifié une Cause Légitime de Retard (« CLR ») le 24 octobre 2022 pour 12 jours ouvrés de retard. Par courrier en date du 22 novembre 2022 le Département a refusé de reconnaître cette CLR.

La validation du microzoning a nécessité aux Promoteurs et au Département de remettre à plat l'ensemble des besoins en mobilier. En effet, le passage au *flex office* et les choix d'aménagement intérieur ont engendré une modification des types de mobilier et des quantités de mobilier à commander. Avec l'appui de Kardham, un nouveau tableau des quantités et des prix a été élaboré.

Ces modifications, couplées à l'augmentation des prix du mobilier constatée depuis l'Offre Finale de juillet 2018 (+30%), génèrent une augmentation inévitable du budget mobilier à commander.

Après différentes optimisations, le Département a accepté une enveloppe complémentaire mobilier de 1,3 M€ HT. Le budget initial mobilier de 2 250 k€ HT est ainsi passé à 3 550 k€ HT.

Il est convenu avec le Département de profiter de la consultation des différents fournisseurs pour obtenir les dernières optimisations financières et ainsi tenir ce budget objectif de 3 550 k€ HT.

Travaux :

Avancement au 31/12/2022 des travaux de construction du nouveau Forum :

INSTALLATION DE CHANTIER :

- Les travaux d'installation de chantier et de la base vie définitive sont terminés.
- En l'absence d'élagage des platanes et avec le démarrage du chantier AGORA au cours du dernier trimestre, le chantier fonctionne en mode dégradé pour le déchargement de la grue G2. Le déchargement des camions sous G2 a fait l'objet de plusieurs alertes du CSPS vis-à-vis de la sécurité.
- Un monte-charge a été installé rue Delory.

GROS ŒUVRE :

- Sous grue G1 :
 - Réalisation des élévations jusqu'au R+7 et démarrage du R+8
 - Réalisation des planchers jusqu'au R+7
 - Pose des éléments préfabriqués (dalles alvéolaires, escaliers, prémurs...)
- Sous grue G2 :
 - Achèvement du Gros œuvre hors trémie grue G2

SECOND ŒUVRE :

- *Corps d'état clos-couvert :*
 - Murs-rideaux : pose de l'ensemble des murs-rideaux extérieurs, ainsi que des murs-rideaux intérieurs CF
 - Châssis bois-alu : pose de l'ensemble des châssis sur les niveaux Socle R+1 à R+3 (hors façade Ouest peigne 1) ; RDC en cours.
 - Bardage : pose du bardage en façade Nord Demi-Lune (zone G2), façade Sud Delory (zones G2 et G1), façade Est au-dessus Hall, façade Nord patio 5, façade Sud patio 1 ; en cours sur façade Sud patio 2.
 - Etanchéité : pare-vapeur et relevés réalisés sur l'ensemble des terrasses Socle, hors zone Hall ; pare-vapeur et relevés réalisés sur toitures peignes 1/5, isolation et bicouches en cours.
 - Enclos : pose charpente peigne 1.
- *Corps d'état architecturaux intérieurs :*
 - Témoin peigne 5 R+1 TCE.
 - Cloisons plâtre : réalisation des cloisons RDC ; R+1 en cours.
 - Gaines CF : réalisation des gaines verticales RDC / R+1 et verticales R+1.
 - Peintures : préparation et bouche-pores voiles apparents niveaux RDC à R+2.
 - Sanitaires : démarrage RDC.
 - Serrurerie : pose mains courantes escaliers brutes.
- *Corps d'état techniques :*
 - CVCD-Plomberie : pose réseaux en cours R-1 à R+4 ; réalisation locaux techniques plomberie et sous-station chauffage.
 - ELEC : pose chemins de câbles en cours R-1 à R+4 ; tirages de câbles en cours R-1 à R+2.

25/01/2022 : dernier coulage dalle basse R-1, premières élévations R-1



25/05/2022 : PH R+2 terminé sous G2, PH R+2 en cours sous G1



13/09/2022 : élévations R+4 sous G1 et R+7 sous G2



28/12/2022 : Bardage et menuiseries extérieures sur le socle RDC/R+3 et élévations R+9 en cours sous G1



Modifications

Différentes modifications ont été actées entre le Département et le Titulaire, et ont fait l'objet d'un Avenant n°4 au cours de l'exercice.

Par ailleurs, pour donner suite aux demandes du Département du Nord, différentes études d'impact ont été initiées :

- FTM 001 : Verrouillage des ascenseurs : Investissement abandonné ;
- FTM 002 : Accès web de supervision sûreté : Non validée à ce jour ;
- FTM 003 : Modification du contrôle d'accès et de la vidéosurveillance dans les étages : investissement validé ;
- FTM 004 : Modification de la salle informatique pour accueillir 10 serveurs : investissement validé ;
- FTM 005 : Distribution du réseau informatique en étoile : Non validée à ce jour ;
- FTM 006 - Plancher chauffant » pour la mise en œuvre éventuelle d'un plancher chauffant au rez-de-chaussée de la rue intérieur et dans le Hall de l'espace événementiel : Investissement abandonné ;
- FTM 007 - Modification du local OM R-1 - Non validé à ce jour
- FTM 008 - Ajout de PAB sur les verticalités - Abandonnée
- FTM 009 - Réhausse du Bâtiment - Prise en charge refusée par le CD59
- FTM 010 - Evolution serrurerie PRO DCE - investissement validé
- FTM 011 - Evolution du contrôle d'accès - en cours d'étude
- FTM 012 - Réaménagement centre doc - en cours d'étude
- FTM 013 - Prises et boîtiers de sol complémentaires RDC - en cours d'étude
- FTM 014 - Prises et boîtiers de sol complémentaires Etages - en cours d'étude
- FTM 015 - Remise à plat mission KARDHAM - validée
- FTM 016 - Détection de fuites locaux archives R-1 - en cours d'étude
- FTM 017 - Evolution des menuiseries extérieures - en cours d'étude
- FTM 018 - Adaptations liées aux niveaux du parvis - en cours d'étude
- FTM 019 - Multimédia salle évènementielle RDC - en cours d'étude
- FTM 020 - Fermeture des abouts de ventelle - validée
- FTM 021 - Déploiement 5G - en cours d'étude
- FTM 022 - Adaptation électrique des Benches de 4 personnes- en cours d'étude
- FTM 023 - Variante de solobox - en cours d'étude
- FTM 024 - Modification des attentes pour borne WIFI - en cours d'étude
- FTM 027 - Etudes de variantes moquettes - validée

Comités de pilotage

Des comités de pilotage se sont tenus :

- Le 24 mars 2022 ;
- Le 22 juillet 2022 ;
- Le 23 septembre 2022 ;
- Le 25 novembre 2022 ;
- Le 9 décembre 2022.

Communication autour du chantier :

Depuis le début du chantier, cinq lettres d'information ont été diffusées aux riverains afin de leur donner des informations et une visibilité concernant le chantier en cours. En prévision du démarrage du chantier Agora en juin 2022, une lettre a été distribuée aux riverains mi-mai 2022 afin de les informer des travaux de préparation de chantier en cours (modification clôtures, modifications des flux piétons, signalétique...).

Dans la continuité, une réunion d'information aux riverains a été organisée en juillet 2022 afin de leur présenter le plan d'installation de chantier, les méthodologies de construction et le planning du chantier Agora.

Un contrat a été passé avec un photographe pour la réalisation de reportages photographiques sur toute la durée du chantier. Ils sont partagés avec le Département et publiés sur le site internet www.forum-agera.fr.

À la suite de l'achèvement des travaux de curage, de désamiantage et de démolition, une vidéo *Timelapse* de ces 13 mois de travaux a été réalisée et finalisée en janvier 2022. Elle a été publiée par les Promoteurs sur les réseaux sociaux (LinkedIn), sur le site internet du projet et, par le Département, sur la page dédiée de son site internet.

Un film réalisé par drone est en cours de production, il permettra de retracer les travaux réalisés au cours de l'année 2022.

Pour rappel :

- Un site internet a été mis en place pour diffuser des informations : www.forum-agera.fr;
- Des panneaux indiquant l'adresse du site web ont été installés sur la clôture de chantier ;
- Une boîte aux lettres a été installée sur le chantier afin de recueillir les questions/ demandes des riverains. Une seconde boîte aux lettres a été installée dans le hall de l'hôtel du Département ;
- Un numéro de téléphone a été communiqué aux riverains afin qu'ils puissent faire remonter leurs questions ou observations aux Promoteurs. Un formulaire de contact est également disponible via le site internet dédié au projet.

Causes Légitimes de Retard :

Au cours de l'exercice écoulé, le Titulaire a notifié au Département la survenance de plusieurs évènements présentant les caractéristiques de Causes Légitimes de Retard :

- Intempéries correspondant aux caractéristiques définies dans le Marché de Partenariat et reconnues par le Département pour un total de 41 jours au 31/12/2022 (au-delà des 50 jours de franchise à la charge du Titulaire) ;
- Passage du Tour de France (6 juillet 2022) : 1 jour reconnu comme une Cause Légitime de Retard reconnue par le Département ;
- Retard dans la validation du microzoning définitif (12 jours) : évènement non reconnu comme Cause Légitime de Retard par le Département ;
- Impact de la guerre en Ukraine et de la hausse du coût des matériaux (retards d'approvisionnement sur le lot menuiseries extérieures / façades bardages) et un surcoût d'environ 3,7 M€ HT lié à la guerre en Ukraine : plusieurs échanges de courrier ont eu lieu entre mai et décembre 2022.

Un total de 42 jours de retard a ainsi été reconnu par le Département dans le cadre du dispositif des Causes Légitimes de Retard.

Etant ici précisé qu'une discussion sur un accord global à trouver entre le Département et le Titulaire sur les surcoûts du poste mobilier, l'adaptation du bâtiment au *flex office*, les conséquences de la guerre en Ukraine et les difficultés d'approvisionnement en matériaux a été engagée au cours du dernier trimestre 2022.

B. Période d'exploitation-maintenance

Sans objet à ce stade d'avancement.

IV – Compte-rendu juridique

A. Conclusion d'avenants au marché de partenariat

Un Avenant n°4 au Marché de Partenariat a été signé le 25 mars 2022 ayant pour objet :

- La suppression des prestations d'aménagement extérieur du périmètre du Marché et l'ajout, en conséquence, d'une nouvelle Cause Légitime de Retard ;
- La validation d'un certain nombre de modifications apportées aux ouvrages dont certaines sont prises en charge par le Département ;
- La modification du nombre et de la durée des contrats de professionnalisation dans le cadre des engagements relatifs à l'insertion par l'activité professionnelle ;
- La mise à jour de l'annexe 22 « Programme d'assurance » suite au passage au Cas 2 – Relocalisation des agents (montant du volet « pertes financières » de la TRC) ;
- L'assouplissement des modalités de déclaration des journées d'intempéries (1 fois par mois désormais) ;
- La mise à jour des annexes financières suite à la fixation des taux et aux impacts R2-R3 des modifications.

L'Avenant n°4 prévoit les modalités de prise en charge des modifications et frais d'étude d'impact :

- 617 046,50 € HT de plus-values à la charge du Département, financées par compensation avec la moins-value consécutive à la suppression des travaux d'aménagement extérieur (895 000 € HT). La différence sera utilisée selon les mêmes modalités que le compte de réserve pour modifications ;
- 434 839,50 € HT pris en charge par les Promoteurs, dont 84 184 € HT de modifications réglementaires et 9 444 € HT de modifications mineures au sens du Marché de Partenariat ;
- 0 € HT de Redevance R2 supplémentaire (pas d'impact sur l'entretien-maintenance) et 131 339,05 € HT (sur la durée du Marché de Partenariat) de Redevances R3 supplémentaires.

L'Avenant n°4 prévoit que les impacts sur les engagements de performance énergétiques seront recalculés à l'issue de la phase de microzoning et des dernières adaptations du bâtiment.

En outre, 13 620 € HT de frais d'étude d'impact ont été facturés par NOUVEAU FORUM au Département au titre des études d'impact, conformément au Marché de Partenariat, dont :

- 12 660 € HT reviennent aux Promoteurs ;
- 960 € HT reviennent à DUVAL DEVELOPPEMENT au titre du contrat de gestion.

B. Bilan juridique de l'exercice

Voir § précédent et § « Causes Légitimes de Retard » ci-avant.

V – Compte-rendu financier

A. Compte annuel de résultat (CARE)

Pendant la phase de conception et de construction, aucun résultat n'est dégagé. Tous les frais engendrés pendant la période de conception et de construction sont directement ou indirectement liés au projet. Ils sont immobilisés et seront amortis linéairement sur la durée du Marché de Partenariat à compter de la date de mise à disposition des ouvrages.

La facturation au Département de frais d'études d'impact pour un montant de 13,6 K€ HT, lesquels ont été refacturés par les Promoteurs et DUVAL DEVELOPPEMENT à la Société de Projet, conduit à un résultat nul sur 2022.

En ce qui concerne les Avances sur Redevances, le Département a versé au Titulaire, au cours de l'exercice écoulé, l'Avance sur Redevance R1.0c (correspondant au prix de cession du foncier objet du Programme de Valorisation Foncière).

B. Bilan simplifié

Bilan actif			Bilan Passif		
Intitulés		Montant HT	Intitulés		Montant HT
NOUVEAU FORUM					
Synthèse au 31 12 2022					
Coût de construction immobilisé	231300	64 207 599	Capital	101300	10 000
Frais immobilisés en période de conception	231301	1 031 547			
Frais financiers immobilisés	231303	2 159 184	Avance Prime pour participation	7*,6*	0
Sous total immobilisations en cours		67 398 330	Crédit relais fonds propres	168160	3 490 000
			Crédit relais tva	168161	2 622 845
			Crédit relais construction		35 917 904
			sous-total dettes financières		42 030 749
TVA s/achats					
TVA sur immobilisations	445620	2 047	TVA Collectée	445710	0
Crédit de TVA à reporter	445670	0	TVA à décaisser		0
TVA Remboursement demandé	445830	2 614 274	Fournisseurs		0
Débiteurs divers	467*		Fournisseurs d'immobilisations	404*	218 691
Caisse d'épargne	512000	652 872	Produit constaté d'avance	487*	28 408 083
Total		70 667 524	Total		70 667 524

Actif / Emplois

Le poste Immobilisations en cours s'établit à 67 398 330 € et se décompose ainsi :

- Construction : facturation de Duval Développement Hauts-de-France pour 64 207 599 € HT comptabilisée dans le cadre du contrat de promotion immobilière ;
- Frais immobilisés en période de conception-construction : ensemble des frais liés à la constitution de la société et à la signature de la documentation contractuelle (assistance juridique, frais d'audit et de conseil financiers, frais de création...) et au fonctionnement de la société pour un montant de 1 031 547 € HT ;
- Frais financiers : commissions d'arrangement et intérêts des crédits relais facturés pour un montant de 2 159 184 € HT par le Crédit Foncier.

Les postes TVA sur achats et immobilisations d'un montant de 2 047 € seront récupérés sur la prochaine déclaration de TVA.

Le poste disponibilités d'un montant de 652 872 € correspond au solde non encore utilisé du crédit relais et à l'abondement du Compte de Réserve pour Modifications (versement de 500 000 €).

Passif / Ressources

Le capital social de 10 000 € a été intégralement libéré.

Les crédits relais fonds propres, TVA et construction ont été tirés pour un montant total de 42 030 749 € auprès du Crédit Foncier. Le crédit relais fonds propres a été intégralement tiré.

Les dettes Fournisseurs achats et immobilisations de 218 691 € correspondent aux factures à échéance 2023.

Les Produits constatés d'avance correspondent au retraitement des Avances sur Redevance R1.0d, R1.0b et R1.0c et du surcoût de désamiantage pour un total de 28 408 083 €.

C. Etat des variations du patrimoine immobilier

La liste des immobilisations au 31/12/2022 est fournie en annexe.

D. Etat de la situation des biens mobiliers et immobilisations

Cf. § C. ci-avant.

E. Etat de la situation des dépenses de renouvellement

Sans objet à ce stade du contrat.

F. Engagements à incidences financières liés au Marché et nécessaires à la continuité du service public

Sans objet.

G. Ratios annuels de rentabilité économique

Sans objet à ce stade du contrat.

H. Ratios de rentabilité interne du projet

Sans objet à ce stade du contrat.

I. Ratios de répartition entre le coût des fonds propres et le coût de la dette afférents au Financement des biens et activités objets du Marché

A ce stade d'exécution du contrat, les Fonds Propres (hors le capital social libéré à la constitution de la Société) sont préfinancés par un crédit relais fonds propres.

Le coût des différentes lignes de dette court terme est le suivant (cf. également l'annexe 13 – *Principales caractéristiques du Financement* de l'avenant n° 1 au Marché de Partenariat) :

- Crédit relais fonds propres :
- Taux : EURIBOR 1 MOIS + 1,15% l'an
- Commission de non-utilisation : 30% de la marge de crédit
- Commission d'arrangement : 1,15% du montant maximum

- Crédit relais TVA :
- Taux : EURIBOR 1 MOIS + 1,05% l'an
- Commission de non-utilisation : 30% de la marge de crédit
- Commission d'arrangement : 1,05% du montant maximum

- Crédit construction :
- Taux : EURIBOR 1 MOIS + 1,25% jusqu'en avril 2019 inclus, puis 1,2% à compter de mai 2019 (passage au Cas 2)
- Commission de non-utilisation : 30% de la marge de crédit
- Commission d'arrangement : 1,25% du montant maximum

- Commission d'agent : 30 000 € / an
- Frais de tenue de compte : 5 000 € / an

VI - Qualité de l'exploitation et de la performance

A. Suivi des indicateurs correspondant aux objectifs de performance

Sans objet à ce stade du contrat.

B. Part d'exécution du marché confiée à des PME ou à des artisans

Le Titulaire s'est engagé à confier, directement ou indirectement, à des petites et moyennes entreprises ou à des artisans une part minimale de l'exécution du Marché de Partenariat représentant 30 % des Coûts des Travaux de construction en Phase de Conception-Construction tels que définis en Annexe 17 (*Détail des coûts de l'Ouvrage*) du Marché de Partenariat modifié par l'avenant n° 1, soit 16 951 000 €.

Conformément à l'Article 9 du Marché de Partenariat, le Titulaire a transmis régulièrement au Département au cours de l'exercice écoulé une copie des contrats conclus avec les entreprises ou les artisans concernés ainsi qu'un état détaillant la nature et le montant des prestations confiées à des PME ou à des artisans ainsi que le nom et le siège social des entreprises ou des artisans concernés.

Au 16/12/2022 (cf. Annexe) : 69 contrats ont été signés directement ou indirectement avec des PME ou artisans, représentant un CA total de 19 154 K€ HT.

C. Insertion par l'activité économique

Le Titulaire s'est engagé à réserver, directement ou indirectement 38 000 heures de travail à l'insertion par l'activité économique et l'insertion professionnelle entre la Date d'Entrée en Vigueur et la Date Effective de Mise à Disposition pour les travaux de l'Ouvrage auxquelles s'ajoutent 12 000 heures pour les travaux du programme de valorisation foncière (soit un sous-total de 50 000 heures).

Conformément à l'Article 10 du Marché de Partenariat, le Titulaire a transmis régulièrement au Département au cours de l'exercice écoulé un tableau de suivi des heures de travail consacrées à l'insertion par l'activité économique et l'insertion professionnelle effectuées.

Au 30/10/2022 (cf. Annexe) : 22 566 heures ont été réalisées.

D. Bilan des recettes annexes

La SCCV LILLE AGORA a acquis, auprès du Département, la Parcelle de Valorisation auprès du Département en date du 30 mai 2022 par signature de l'acte authentique de vente (voir attestation du notaire en Annexe).

Le prix de vente hors droits est supérieur au montant de l'Avance sur Redevance R1.0c (18 404 K€ HT) compte-tenu d'un complément de prix de 778 K€ au bénéfice du Département qui s'est appliqué dans les conditions prévues à la promesse de vente ;

E. Bilan des pénalités

Aucune pénalité n'a été appliquée au cours de l'exercice écoulé.

VII - Orientations et perspectives

A. Analyse des dysfonctionnements

Sans objet à ce stade du contrat.

B. Axes d'amélioration

Sans objet à ce stade du contrat.

Annexes

1. Comptes annuels 2022 NOUVEAU FORUM
2. Copie des factures payées par le Titulaire au cours de l'exercice
3. Extrait K-BIS NOUVEAU FORUM
4. Attestation du notaire relative à la vente du foncier Agora
5. Détail des immobilisations
6. Dernier état des contrats confiés aux PME et aux artisans au 31/12/2022
7. Dernier état de l'insertion par l'activité économique au 31/12/2022



TÉLÉALARME DU NORD

**GTS
MONDIAL ASSISTANCE**

BILAN ANNUEL 2021/2022

Châtillon, 09/08/2023



SOMMAIRE



- 1** RAPPORT D'ACTIVITÉ TÉLÉASSISTANCE 2021/2022
- 2** RAPPORT D'ACTIVITÉ SERVICE D'ASSISTANCE PSYCHOLOGIQUE
- 3** QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION

RAPPORT D'ACTIVITÉ
2020/2021

01



LES ABONNÉS ACTIFS



Date début période : 01/08/2021

Date fin période : 31/07/2022

Ensemble des abonnés

	NB ABO
AOUT 2021	19065
SEPTEMBRE 2021	19233
OCTOBRE 2021	19289
NOVEMBRE 2021	19253
DECEMBRE 2021	19146
JANVIER 2022	18973
FEVRIER 2022	18958
MARS 2022	18945
AVRIL 2022	19087
MAI 2022	19200
JUIN 2022	19391
JUILLET 2022	19257

Dont les moins de 60 ans

	NB ABO MOINS DE 60 ANS
AOUT 2021	641
SEPTEMBRE 2021	660
OCTOBRE 2021	675
NOVEMBRE 2021	687
DECEMBRE 2021	702
JANVIER 2022	626
FEVRIER 2022	629
MARS 2022	631
AVRIL 2022	651
MAI 2022	657
JUIN 2022	674
JUILLET 2022	677

LES ABONNÉS ACTIFS PAR CATÉGORIE



Liste par catégorie	Actifs fin de période	Dont moins de 60 ans	Opérations sur la période		
			Installations	Résiliations	Croissance
1 CC/SA	1474	79	288	160	128
2 CL/SA	1	0	0	0	0
3 CNPC	17565	592	2099	2161	-62
4 PEC	217	4	74	21	53
Total au 31/07/2022	19257	675	2461	2342	119

CC/SA – CL/SA :

COLLECTIF NON PRIS EN CHARGE AVEC SUPPLEMENT DU GSM

CNPC :

COLLECTIF NON PRIS EN CHARGE

PEC :

PRIS EN CHARGE

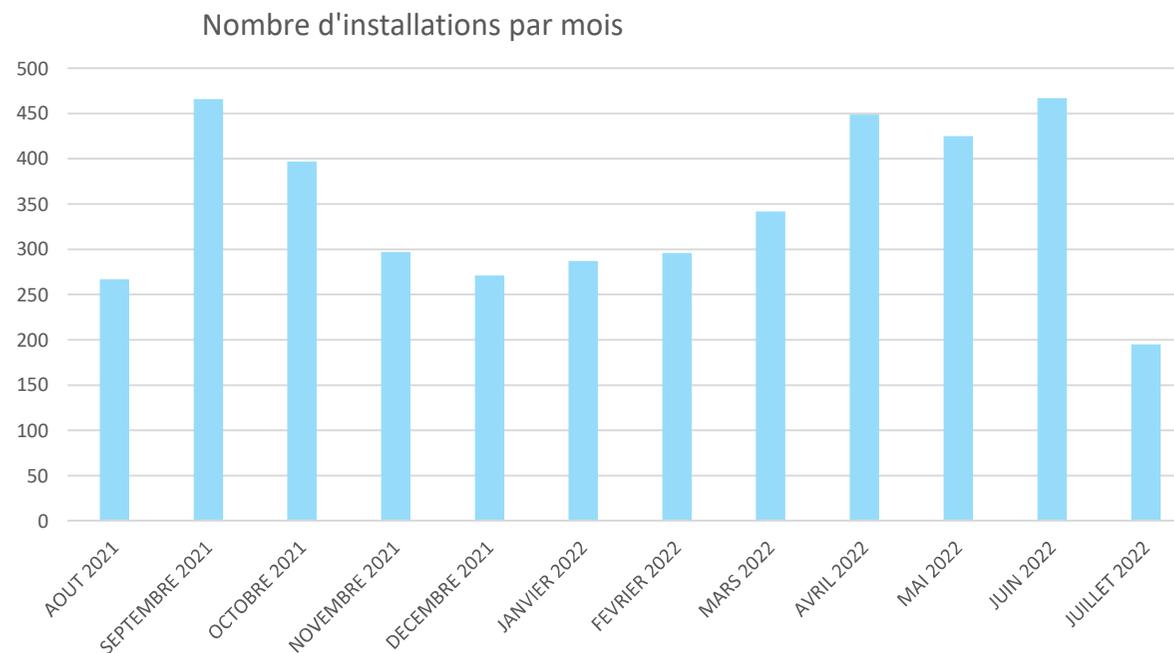
LES NOMBRES D'INSTALLATIONS PAR MOIS



Installations effectuées

Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
267	466	397	297	271	287	296	342	449	425	467	195

Total
4 159



RÉPARTITION DES ABONNÉS PAR TRANCHES D'ÂGE

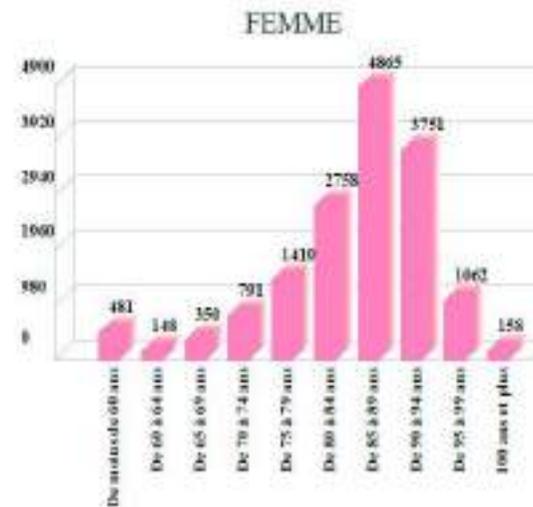


677 abonnés	De moins de 60 ans	dont	196 hommes	481 femmes	soit	3.52 %
253 abonnés	De 60 à 64 ans	dont	105 hommes	148 femmes	soit	1.31 %
551 abonnés	De 65 à 69 ans	dont	201 hommes	350 femmes	soit	2.86 %
1063 abonnés	De 70 à 74 ans	dont	272 hommes	791 femmes	soit	5.52 %
1782 abonnés	De 75 à 79 ans	dont	363 hommes	1419 femmes	soit	9.25 %
3246 abonnés	De 80 à 84 ans	dont	488 hommes	2758 femmes	soit	16.86 %
5723 abonnés	De 85 à 89 ans	dont	858 hommes	4865 femmes	soit	29.72 %
4504 abonnés	De 90 à 94 ans	dont	753 hommes	3751 femmes	soit	23.39 %
1274 abonnés	De 95 à 99 ans	dont	212 hommes	1062 femmes	soit	6.62 %
183 abonnés	100 ans et plus	dont	25 hommes	158 femmes	soit	0.95 %

MOYENNE
D'ÂGE

84 ans

Pour un total de 19256 abonnés raccordés durant la période dont 3473 hommes et 15783 femmes.



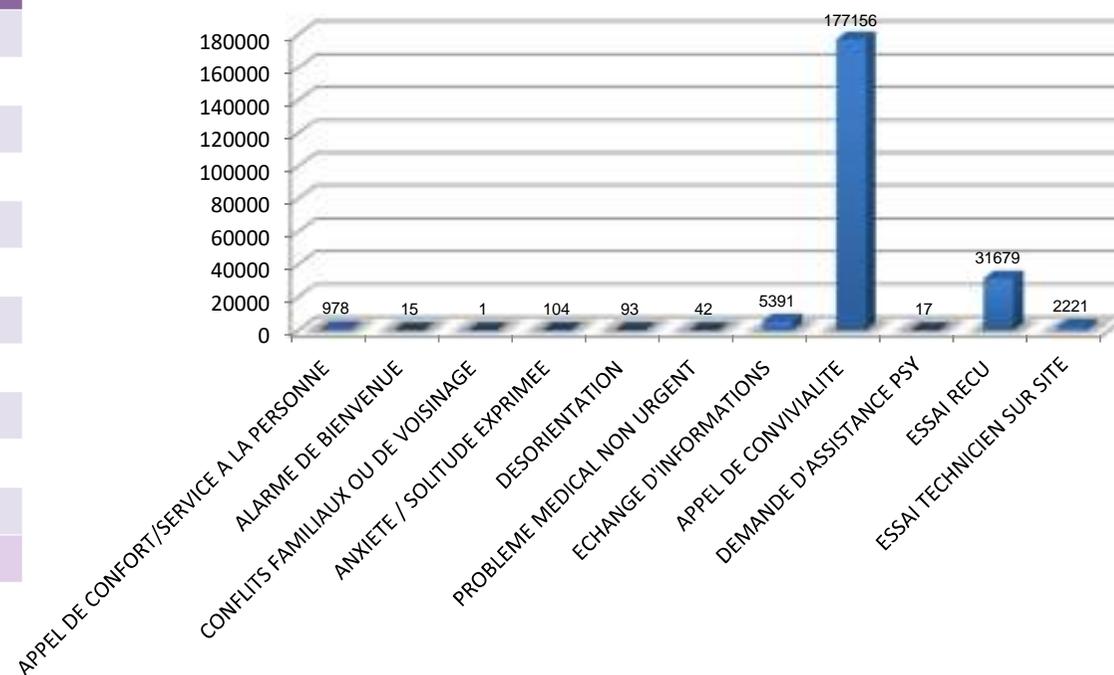
STATISTIQUES SUR LES ALARMES



STATISTIQUE ALARMES SANS INTERVENANT EXTERIEUR

APPEL DE CONFORT/SERVICE A LA PERSONNE	978
ALARME DE BIENVENUE	15
CONFLITS FAMILIAUX OU DE VOISINAGE	1
ANXIETE / SOLITUDE EXPRIMEE	104
DESORIENTATION	93
PROBLEME MEDICAL NON URGENT	42
ECHANGE D'INFORMATIONS	5391
APPEL DE CONVIVIALITE	177156
DEMANDE D'ASSISTANCE PSY	17
ESSAI RECU	31679
ESSAI TECHNICIEN SUR SITE	2221
TOTAL	217697

Répartition des alarmes sans intervenant extérieur



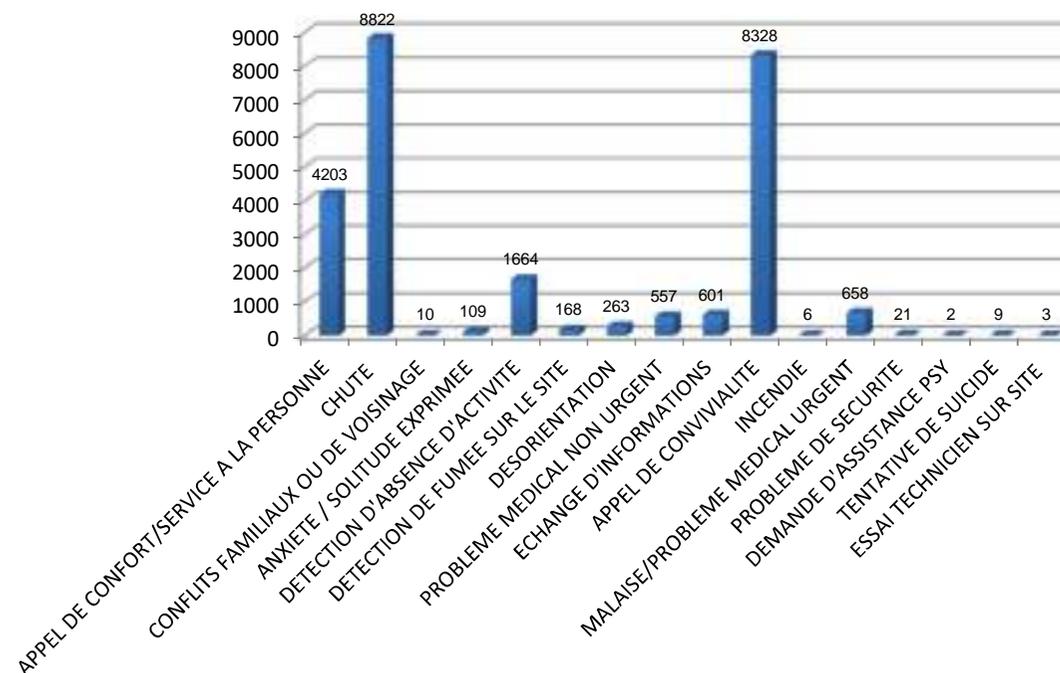
STATISTIQUES SUR LES ALARMES



STATISTIQUE ALARMES AVEC INTERVENANT EXTERIEUR

APPEL DE CONFORT/SERVICE A LA PERSONNE	4203
CHUTE	8822
CONFLITS FAMILIAUX OU DE VOISINAGE	10
ANXIETE / SOLITUDE EXPRIMEE	109
DETECTION D'ABSENCE D'ACTIVITE	1664
DETECTION DE FUMEE SUR LE SITE	168
DESORIENTATION	263
PROBLEME MEDICAL NON URGENT	557
ECHANGE D'INFORMATIONS	601
APPEL DE CONVIVIALITE	8328
INCENDIE	6
MALAISE/PROBLEME MEDICAL URGENT	658
PROBLEME DE SECURITE	21
DEMANDE D'ASSISTANCE PSY	2
TENTATIVE DE SUICIDE	9
ESSAI TECHNICIEN SUR SITE	3
TOTAL	28424

Répartition des alarmes avec interventions



STATISTIQUES SUR LES ALARMES



Intervenants déplacés ou consultés

AMBULANCE	86
POMPIERS	3794
DEPOSITAIRE DE CLEFS	22288
INTERVENANT AIDE MENAGERE	46
INTERVENANT CONTRACTUEL	439
MEDECIN DE GARDE	6
MEDECIN TRAITANT	20
POLICE / GENDARMERIE	43

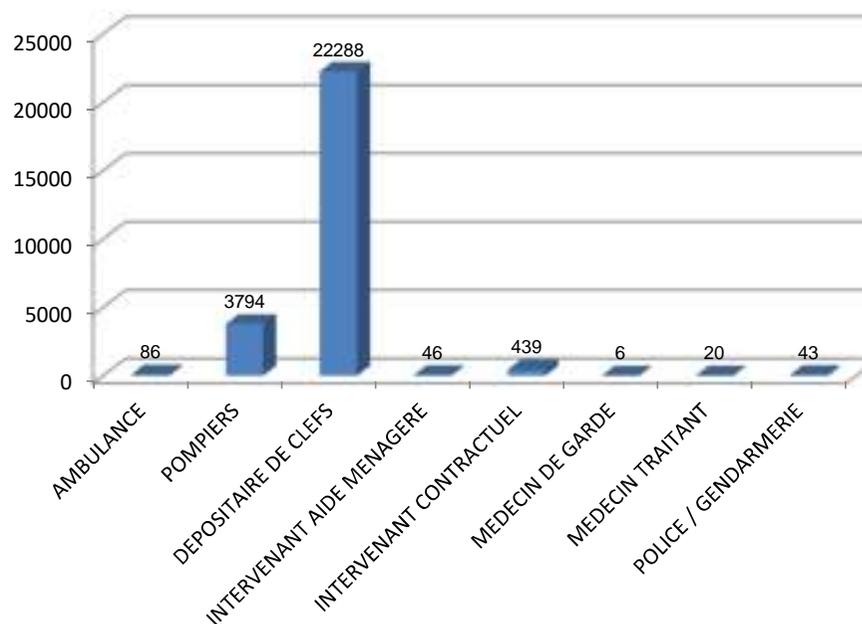
Nombre d'Intervenants déplacé 27171

Nombre de contacts Centre 15 1314

Taux de sollicitation des pompiers :

1,54 % de la totalité des alarmes reçues

13,9 % du nombre de sollicitations d'intervenants



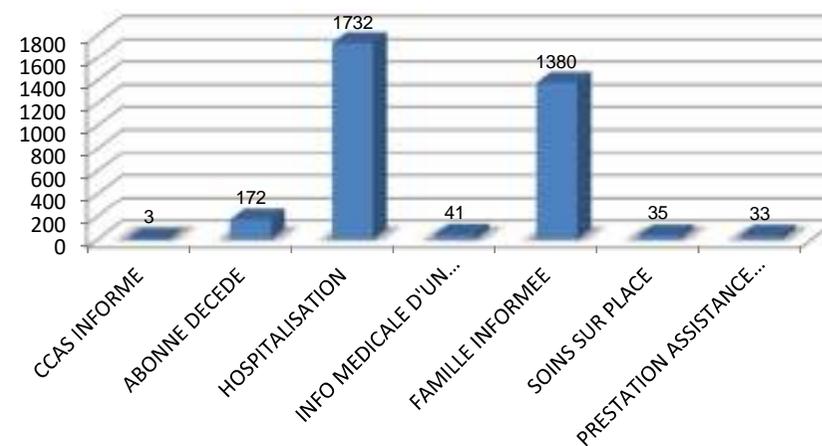
STATISTIQUES SUR LES ALARMES



ANALYSE DES DENOUEMENTS

CCAS INFORME	3
ABONNE DECEDE	172
HOSPITALISATION	1732
INFO MEDICALE D'UN MEDECIN A L'ABONNE	41
FAMILLE INFORMEE	1380
SOINS SUR PLACE	35
PRESTATION ASSISTANCE PSY	33

Dénouements



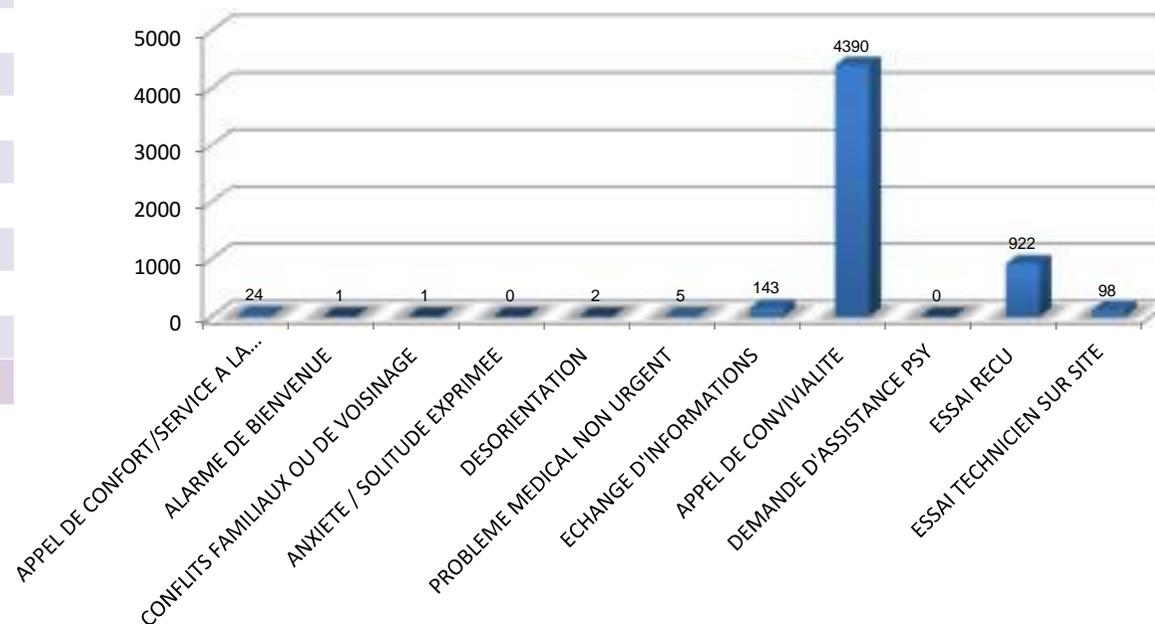
STATISTIQUES SUR LES ALARMES MOINS DE 60 ANS



STATISTIQUE ALARMES SANS INTERVENANT EXTERIEUR

APPEL DE CONFORT/SERVICE A LA PERSONNE	24
ALARME DE BIENVENUE	1
CONFLITS FAMILIAUX OU DE VOISINAGE	1
ANXIETE / SOLITUDE EXPRIMEE	0
DESORIENTATION	2
PROBLEME MEDICAL NON URGENT	5
ECHANGE D'INFORMATIONS	143
APPEL DE CONVIVIALITE	4390
DEMANDE D'ASSISTANCE PSY	0
ESSAI RECU	922
ESSAI TECHNICIEN SUR SITE	98
TOTAL	5586

Répartition des alarmes sans intervenant extérieur Abonnés de moins de 60 ans



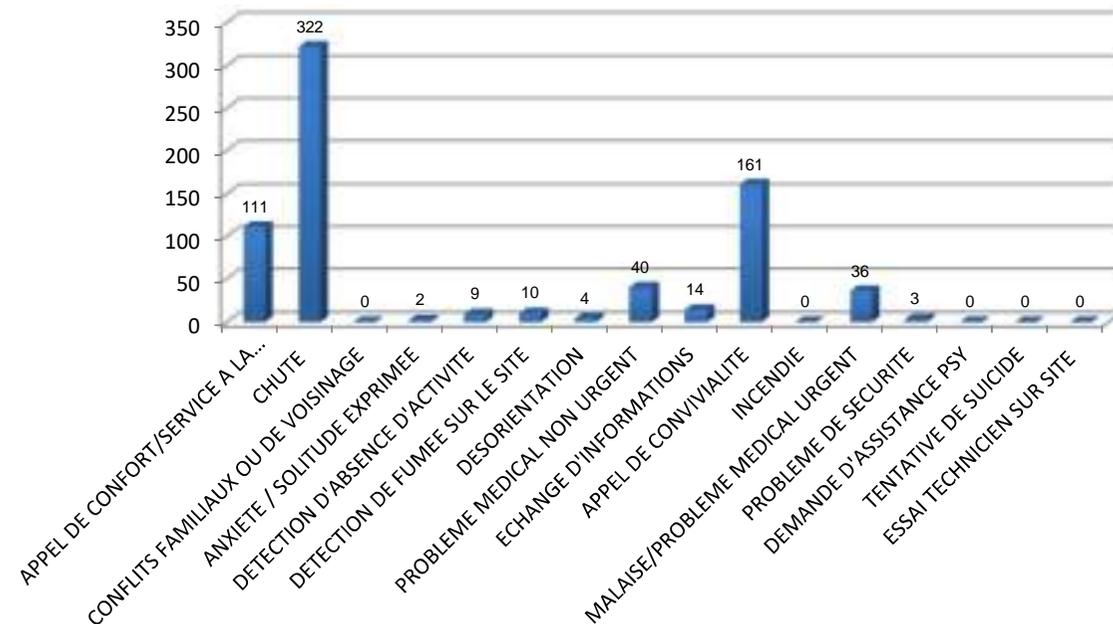


STATISTIQUES SUR LES ALARMES MOINS DE 60 ANS

STATISTIQUE ALARMES AVEC INTERVENANT EXTERIEUR ABONNES DE MOINS DE 60 ANS

APPEL DE CONFORT/SERVICE A LA PERSONNE	111
CHUTE	322
CONFLITS FAMILIAUX OU DE VOISINAGE	0
ANXIETE / SOLITUDE EXPRIMEE	2
DETECTION D'ABSENCE D'ACTIVITE	9
DETECTION DE FUMEE SUR LE SITE	10
DESORIENTATION	4
PROBLEME MEDICAL NON URGENT	40
ECHANGE D'INFORMATIONS	14
APPEL DE CONVIVIALITE	161
INCENDIE	0
MALAISE/PROBLEME MEDICAL URGENT	36
PROBLEME DE SECURITE	3
DEMANDE D'ASSISTANCE PSY	0
TENTATIVE DE SUICIDE	0
ESSAI TECHNICIEN SUR SITE	0
TOTAL	712

Répartition des alarmes avec interventions Abonnés de moins de 60 ans



STATISTIQUES SUR LES ALARMES MOINS DE 60 ANS



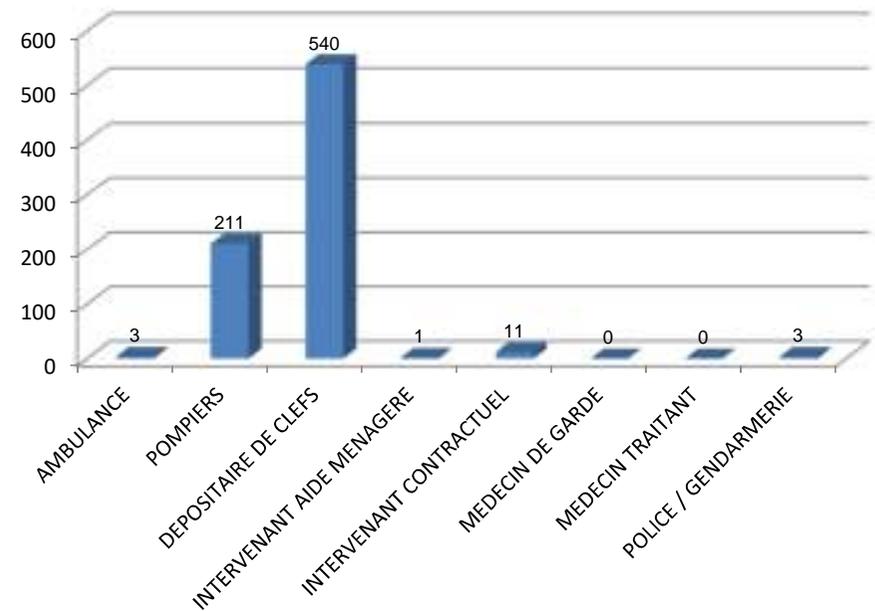
Analyse des intervenants - Alarmes des abonnés de moins de 60 ans

Intervenants déplacés ou consultés

AMBULANCE	3
POMPIERS	211
DEPOSITAIRE DE CLEFS	540
INTERVENANT AIDE MENAGERE	1
INTERVENANT CONTRACTUEL	11
MEDECIN DE GARDE	0
MEDECIN TRAITANT	0
POLICE / GENDARMERIE	3

Nombre d'Intervenants déplacé 769

Nombre de contacts Centre 15 76

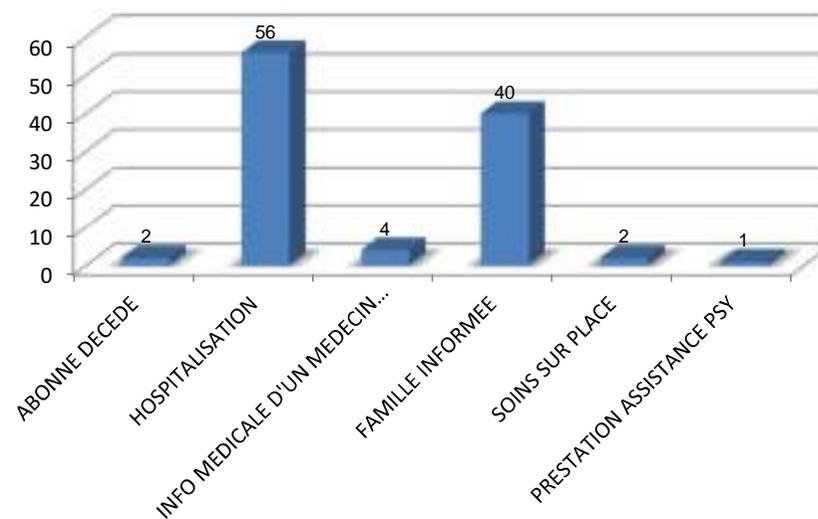


STATISTIQUES SUR LES ALARMES MOINS DE 60 ANS



ANALYSE DES DENOUEMENTS

ABONNE DECEDE	2
HOSPITALISATION	56
INFO MEDICALE D'UN MEDECIN A L'ABONNE	4
FAMILLE INFORMEE	40
SOINS SUR PLACE	2
PRESTATION ASSISTANCE PSY	1
TOTAL	105

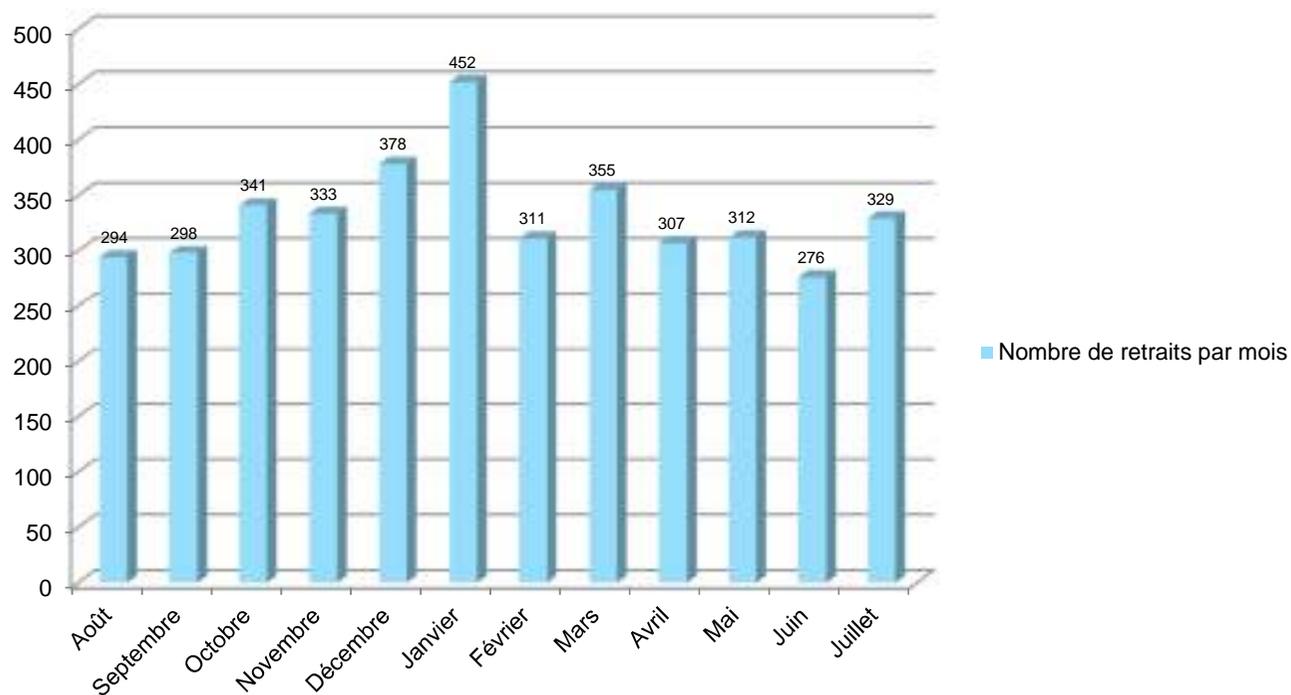


NOMBRE ET TYPE DE RETRAITS



Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
294	298	341	333	378	452	311	355	307	312	276	329

Nombre de retraits par mois



Total
3 986

NOMBRE ET TYPE DE RETRAITS



Répartition des différents motifs de retrait

Motif non communiqué	769	19,28%
Décès	1751	43,93%
Maison de retraite	963	24,16%
Hospitalisation	136	3,41%
Déménagement	130	3,26%
N'en a plus l'utilité	106	2,66%
Présence à domicile	42	1,06%
Service inadapté	23	0,58%
Ne répond plus aux conditions	13	0,33%
Problème financier	8	0,20%
Amélioration état de santé	0	0,00%
Fin de contrat	40	1,00%
Changement de prestataire	5	0,12%
Dégrouperage total	0	0,00%
Total	3986	100,00%

Les principaux motifs de retrait (Décès, Maison de retraite, Hospitalisation) représentent **71,50 %** du nombre total de retraits.

NOMBRE ET TYPE DE MAINTENANCES

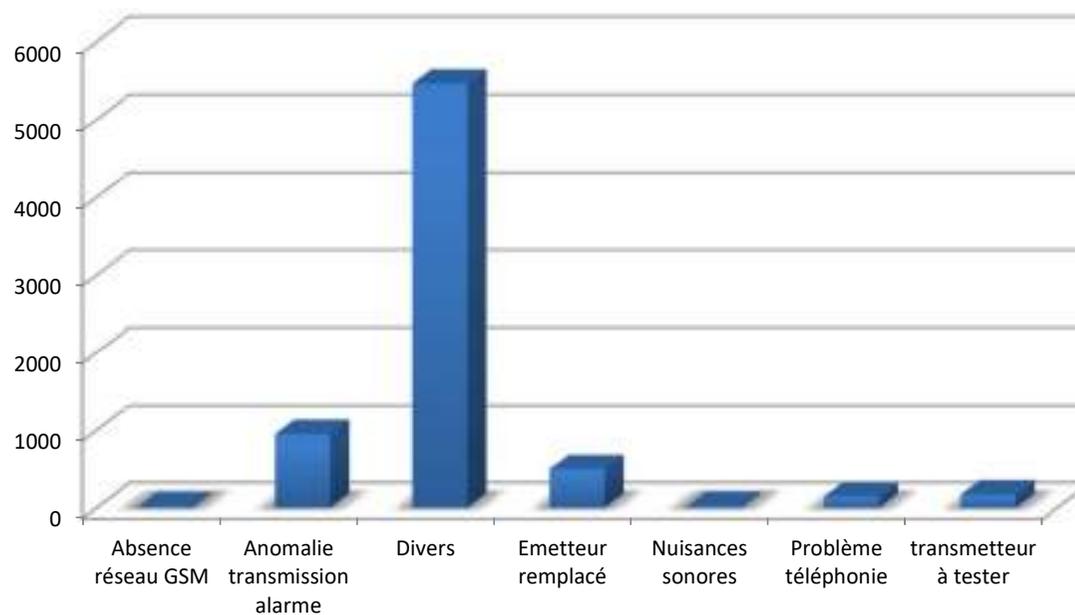


Nature de l'intervention

Absence réseau GSM	16
Anomalie transmission alarme	949
Divers	5460
Emetteur remplacé	500
Nuisances sonores	20
Problème téléphonie	143
transmetteur à tester	169

Nombre Total d'interventions techniques 7258

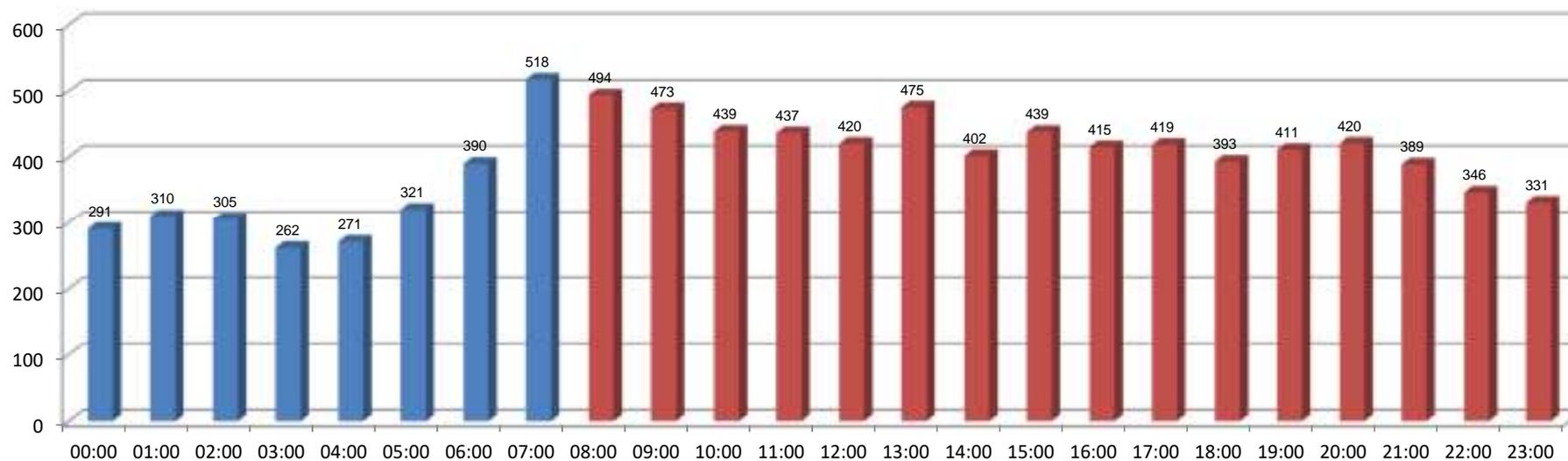
Type de maintenance



TRAFIC HORAIRE DES ALARMES



Trafic horaire des alarmes Chutes et malaise



Total des appels pour la période du 01/08/2021 au 31/07/2022 : **9 372**

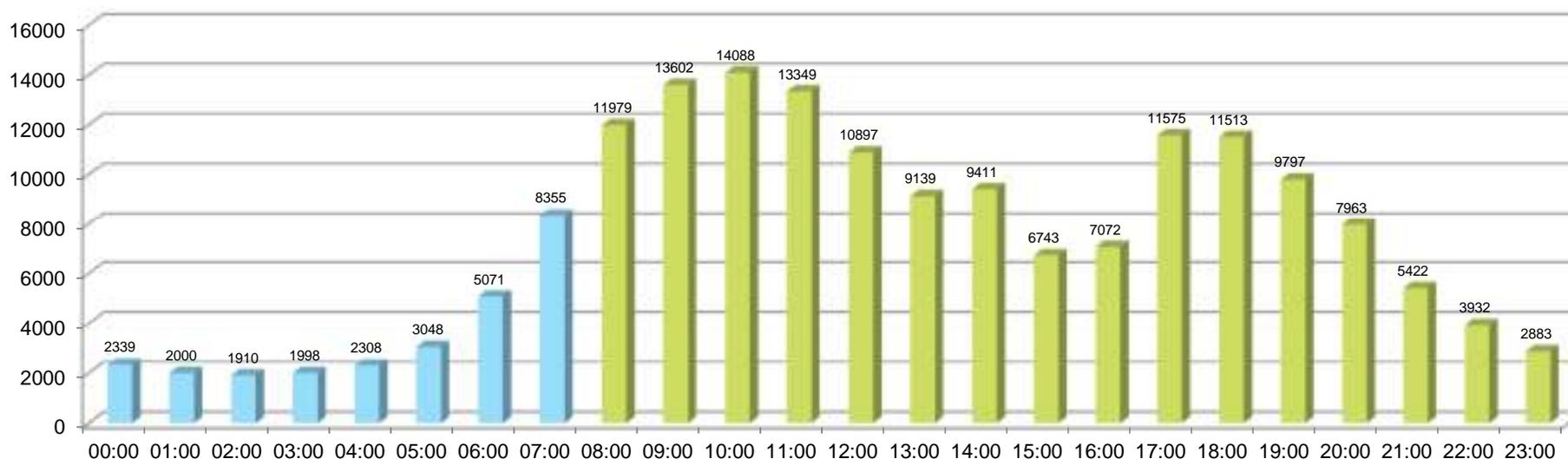
■ *Alarme Nocturne* : 28,47 % (2 669)

■ *Alarme Diurne* : 71,53% (6 703)

TRAFIC HORAIRE DES ALARMES



Trafic horaire des alarmes Appels de convivialité



Total des appels pour la période du 01/08/2021 au 31/07/2022 : **176 392**

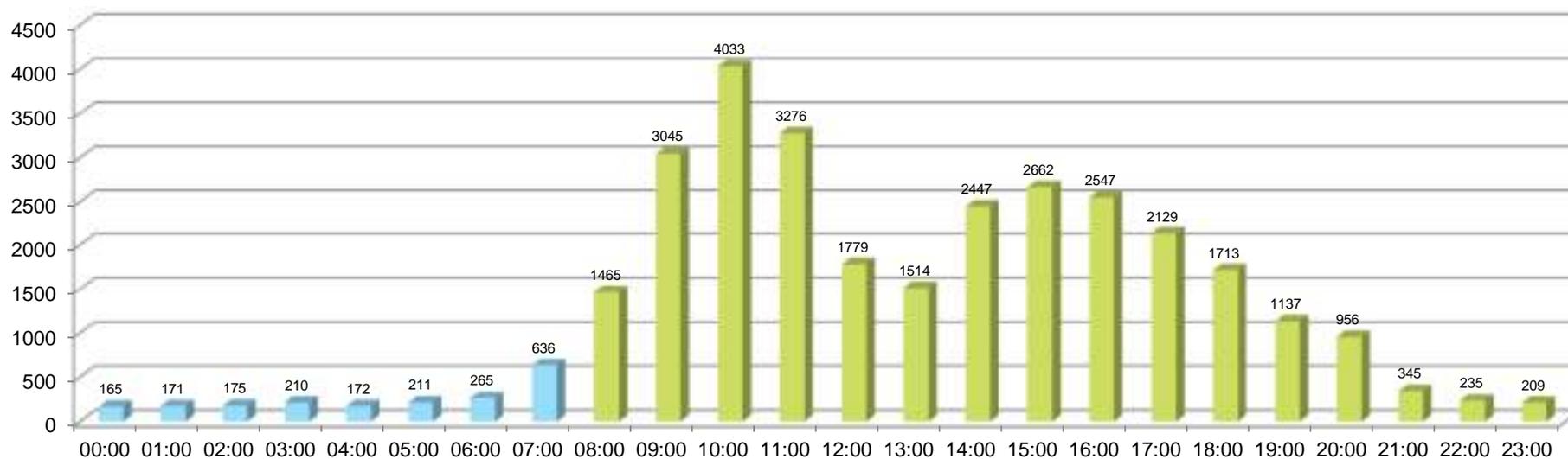
■ *Alarme Nocturne* : 15,32 % (27 029)

■ *Alarme Diurne* : 84,68% (149 364)

TRAFIC HORAIRE DES ALARMES



Trafic horaire des alarmes Essai de l'abonné



Total des appels pour la période du 01/08/2021 au 31/07/2022 : **31 498**

■ *Alarme Nocturne* : 6,36% (2 005)

■ *Alarme Diurne* : 93,64% (29 494)

**RAPPORT D'ACTIVITÉ
SERVICE D'ASSISTANCE
PSYCHOLOGIQUE**

02



Sommaire

- Vos Interlocuteurs
- Service d'Assistance Psychologique de Mondial Assistance :
Schéma des différents types de prestation et d'intervention

1. Récapitulatif global de l'activité 2020-2021

- 1-1) Répartition des appels sur la période
- 1-2) Répartition des appels par type d'intervention
- 1-3) Les différentes formes de vigilance

2. Les types de prises en charge

- 2-1) Pour les abonnés sans prise en charge globale
- 2-2) Pour les abonnés avec une prise en charge globale

3. La Population TELEASSISTANCE contactée par le Service d'Assistance Psychologique

- 3-1) Répartition par sexe
- 3-2) Répartition par âge

4. Les problématiques dans le cadre d'une prise en charge globale

5. Les coordinations et les orientations

6. Aide aux Aidants

Synthèse

Annexes

- Intervention de la station dans les demandes de prise en charge
- Les prestations du service d'assistance psychologique
- Les interventions du service d'assistance psychologique
- Le lexique des problématiques

Votre interlocuteur

CHARGE D'AFFAIRES

Alain CAMPOS-MATEOS

alain.campos@gts-teleassistance.com

Port : **06-12-43-79-93**

RESPONSABLE SERVICE D'ASSISTANCE PSYCHOLOGIQUE

Veena LOUANI

veena.louani@gts-teleassistance.com

01 46 12 12 69

Mondial Assistance

Service d'Assistance Psychologique
81 Rue Pierre Sémard 92324 Châtillon CEDEX

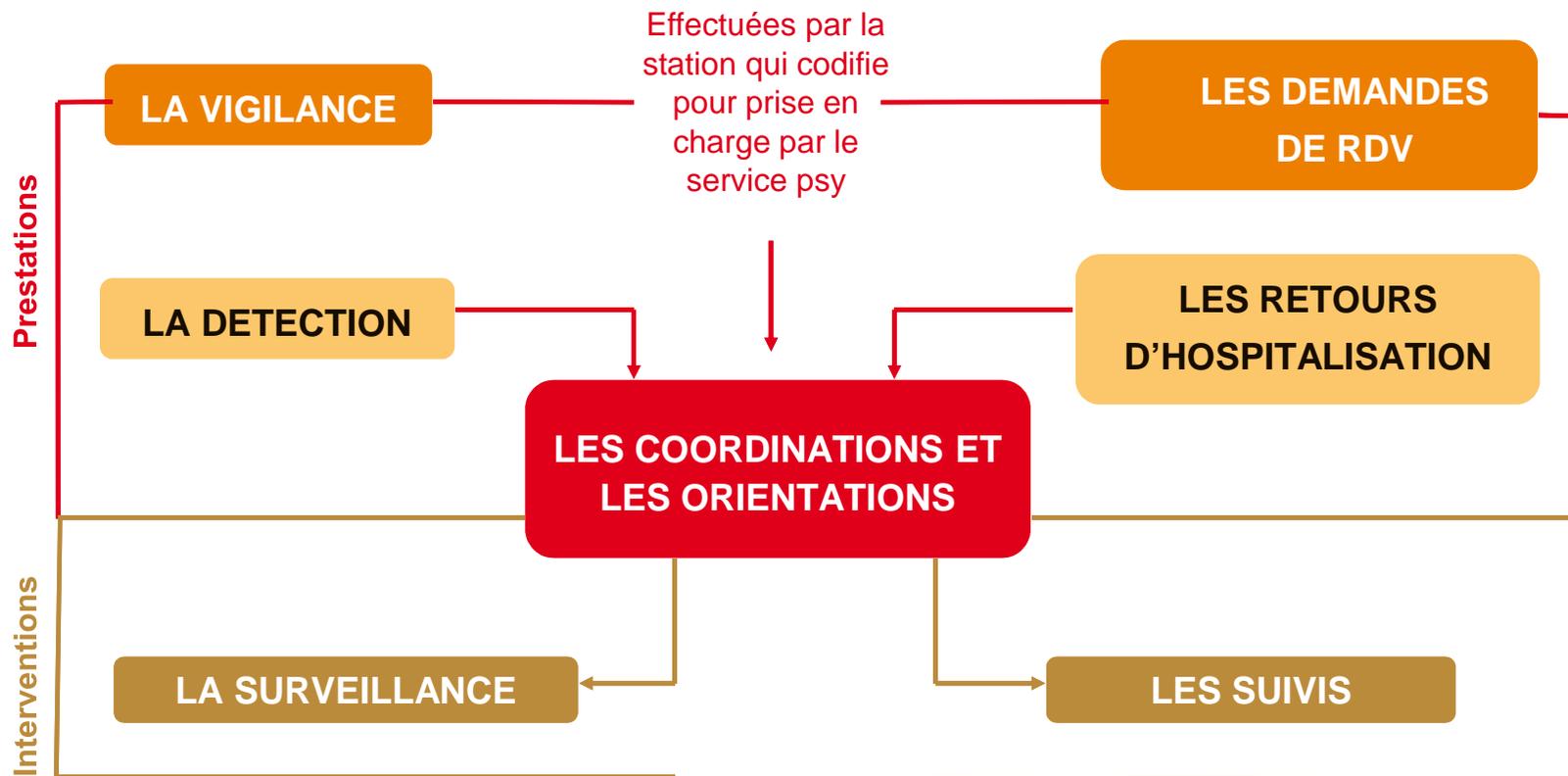
psygts@gts-teleassistance.com

01 46 12 12 12



Le Service d'Assistance Psychologique

Les différents types de prestations

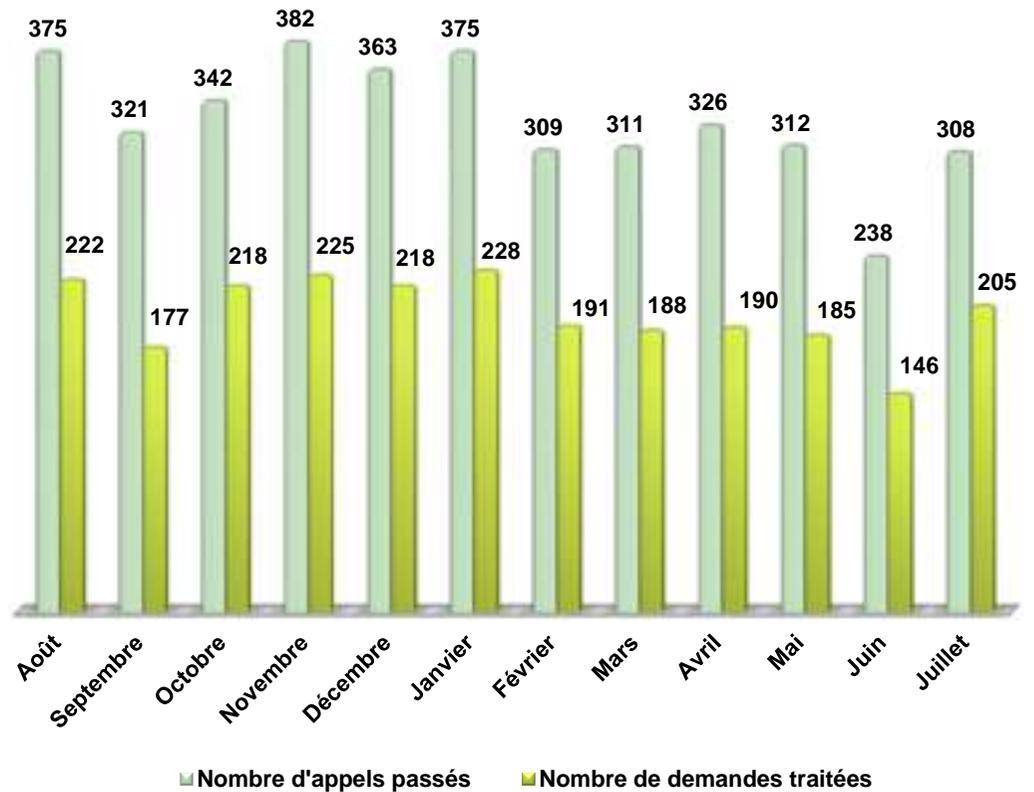


1. Récapitulatif global de l'activité 2021-2022

1-1) Répartition des appels sur la période

Pour l'année 2021-2022, le service d'assistance psychologique a effectué **3962 appels** au bénéfice des abonnés, de leur entourage et des coordinations entreprises. **2393 abonnés** ont été contactés par l'équipe des psychologues.

Nous avons pu enregistrer le nombre global d'appels pour tout type de prise en charge en tenant compte des appels de coordinations et de suivis.



1-2) Répartition des appels par type d'intervention

Les Psychologues du service d'assistance psychologique interviennent de différentes manières auprès des abonnés :

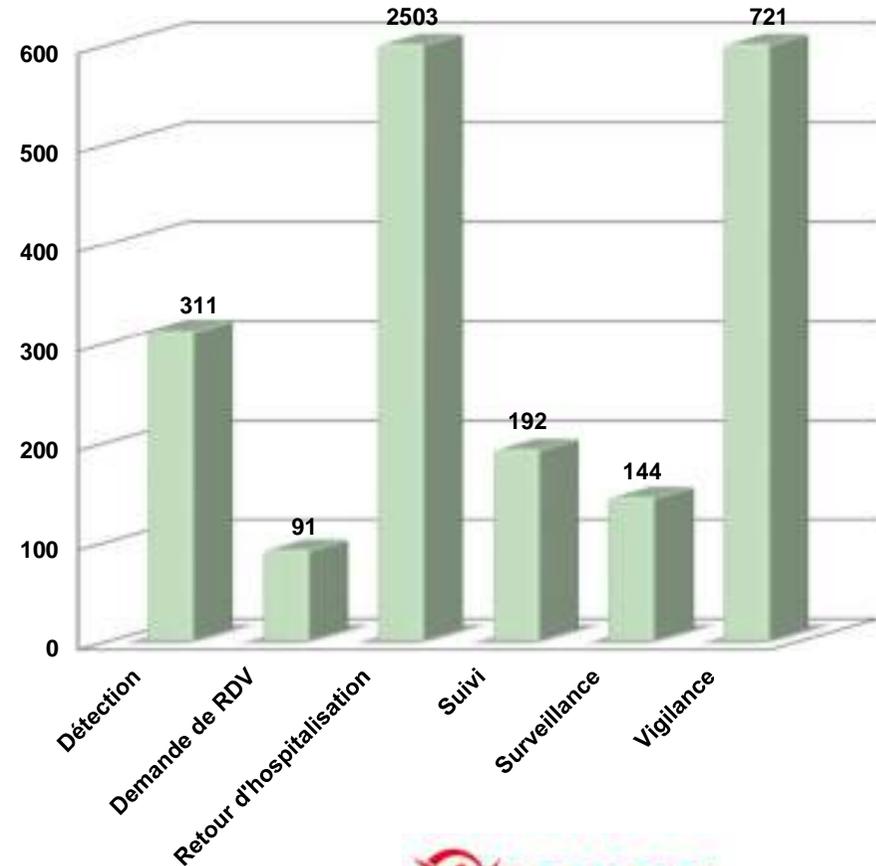
1- A la demande du bénéficiaire ou d'un tiers (Famille, Opérateurs,...) : **91 appels**.

2- A l'issue de l'analyse mensuelle des alarmes (chutes fréquentes, erreurs de manipulation répétées, ...) ou de la vigilance des opérateurs : **1032 appels**.

3- Les psychologues accompagnent les abonnés en situation de fragilité dans le cadre de suivis et de surveillances : **336 appels**.

4- L'équipe a réalisé **2503 appels** suite à des retours d'hospitalisation.

Nombre total d'appels par type d'intervention



1-3) Les différentes formes de vigilance

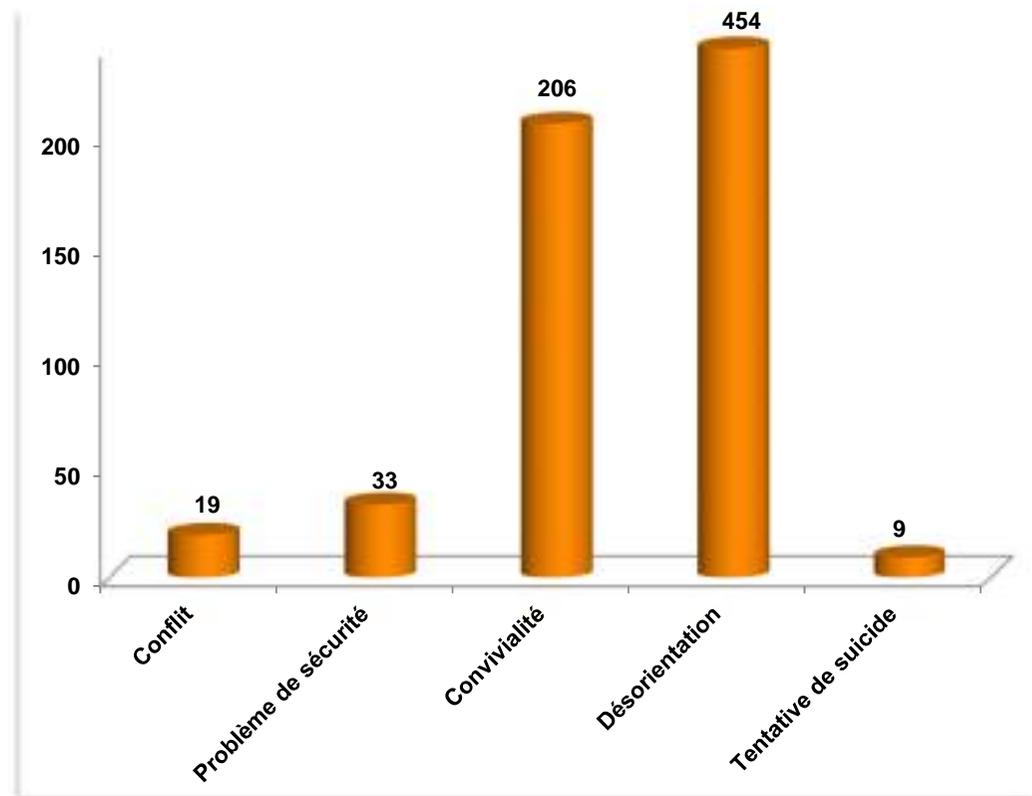
Notre méthode de codification des appels nous permet de préciser l'origine des demandes de prise en charge dans le cadre de la **prestation Vigilance**.

Les opérateurs, lors du premier contact avec l'abonné, affinent l'évaluation de l'appel et le codifient sous plusieurs formes.

Les appels sont ainsi préqualifiés en désorientation, problème de sécurité, tentative de suicide, anxiété/solitude et conflit.

On note une **prédominance des désorientations** sur l'année 2021-2022.

Nombre d'appels selon les différentes formes de Vigilance



2. Les types de prises en charge

2-1) Les abonnés sans prise en charge globale

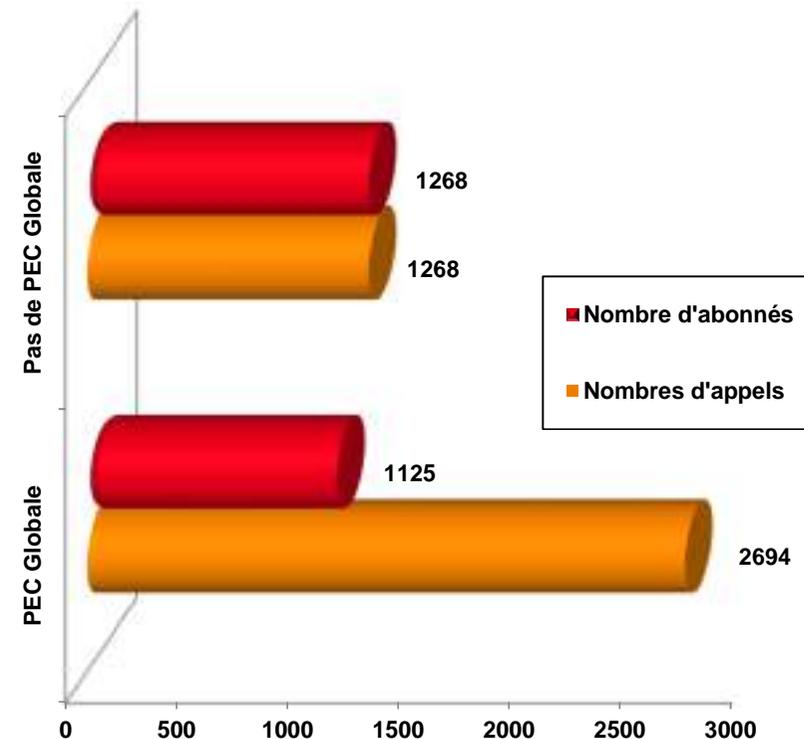
Les situations rencontrées par le service d'assistance psychologique ne nécessitent pas toujours la mise en place d'un suivi ou une prise en charge longue durée. L'intervention du service d'assistance psychologique peut se limiter à un appel d'évaluation de la situation ou un entretien unique de soutien.

2-2) Les abonnés avec une prise en charge globale

Nous évoquons une prise en charge globale, lorsque de multiples contacts ont été établis avec l'abonné, son entourage ou les intervenants extérieurs en vue d'une coordination.

L'abonné peut bénéficier d'un suivi de courte ou longue durée, et faire l'objet de plusieurs coordinations permettant d'envisager et trouver une solution à sa situation difficile et/ou à risques.

Notre méthode de reporting, incluant la prise en compte des divers contacts établis avec l'abonné, son entourage et les structures départementales, nous permet de parler de **prise en charge globale**.



Sur la population totale de Téléassistance, **2393 abonnés** ont bénéficié de la prestation d'assistance psychologique.

3. La population TELEASSISTANCE contactée par le Service d'Assistance Psychologique

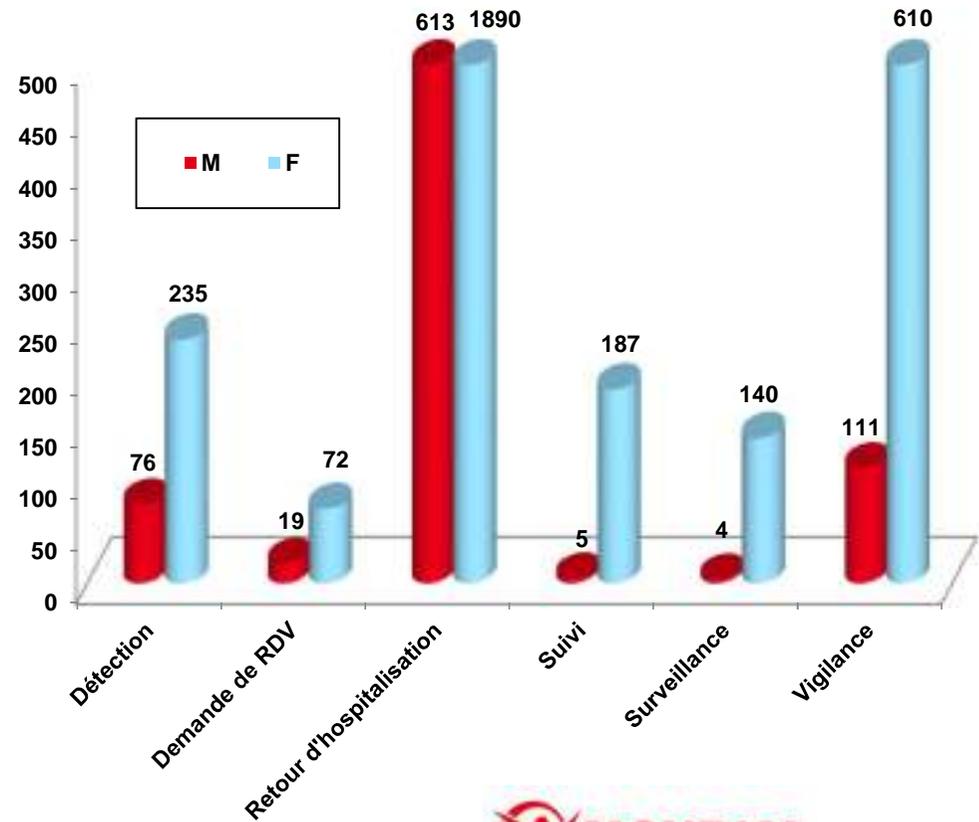
3-1) Répartition par sexe

3 134 appels réalisés par les psychologues du service ont concerné la population féminine,

Et 828 appels ont été passés auprès de la population masculine.

La population masculine représente environ 21% des abonnés TELEASSISTANCE appelés par le service d'assistance psychologique.

Répartition des appels par sexe et par type d'intervention



How can we help?
*Besoin d'aide?

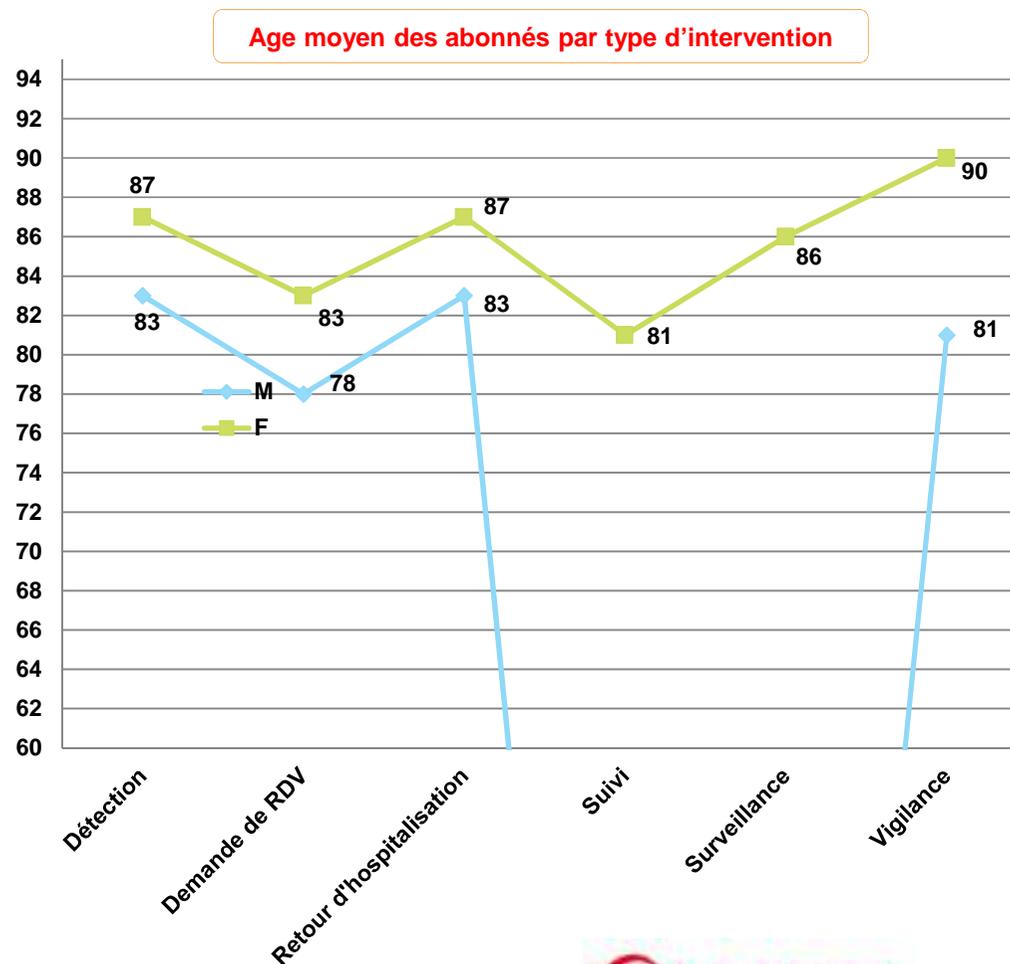
3. La population TELEASSISTANCE contactée par le Service d'Assistance Psychologique

3-2) Répartition par âge

L'âge moyen des abonnés contactés par le service d'assistance psychologique est de :

85 ans pour les femmes et
76 ans pour les hommes.

Celui-ci varie selon le type d'intervention.



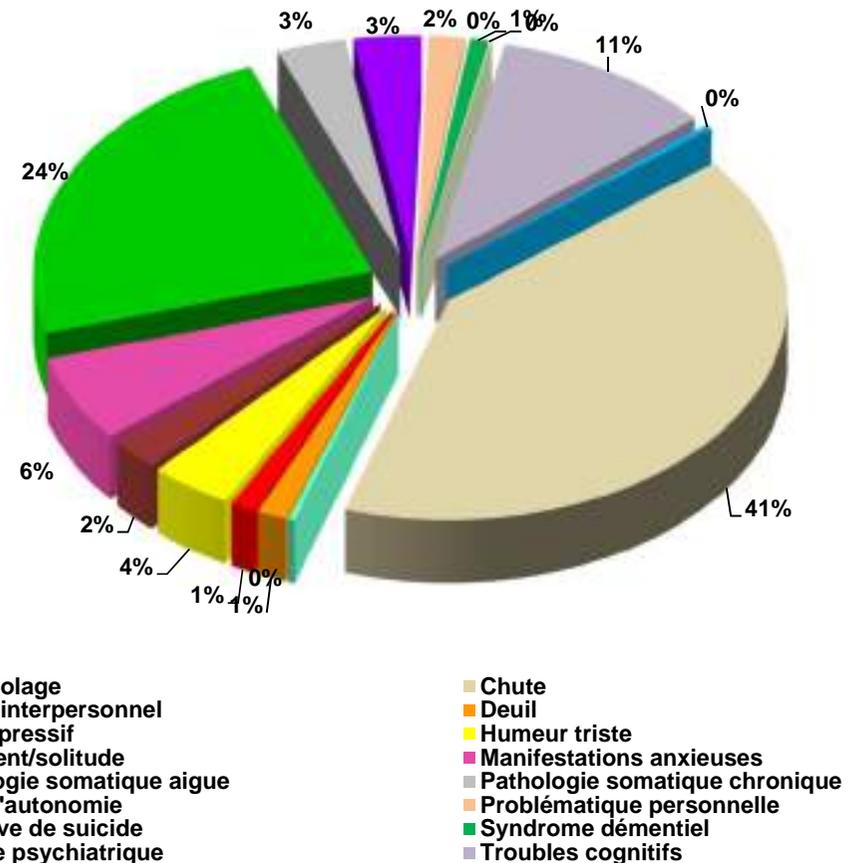
4. Les problématiques dans le cadre d'une prise en charge globale

Répartition en pourcentage des appels par type d'intervention du psychologue

Une diversité des demandes de prise en charge est observée.

Les **chutes** et les **pathologies somatiques** sont les problématiques où la demande de soutien et de réconfort a été la plus remarquable.

Les entretiens auprès des bénéficiaires peuvent se limiter à un entretien unique de soutien ou évoluer vers la mise en place d'un suivi.

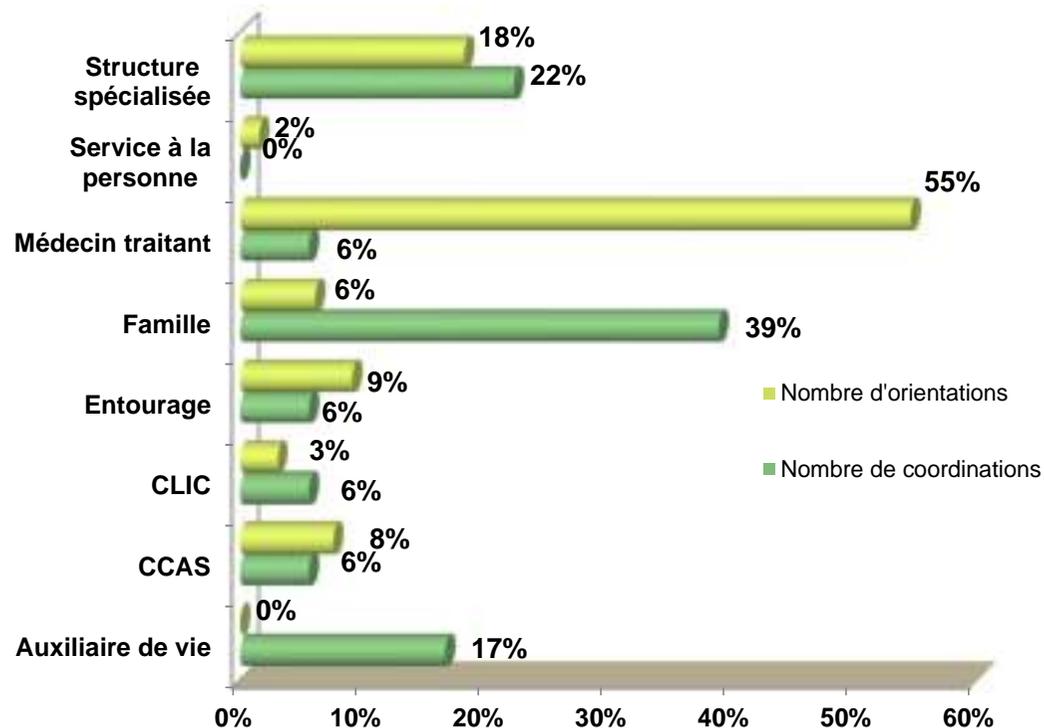


5. Les coordinations et les orientations

Notre méthode de reporting a permis de répertorier avec précision les différents interlocuteurs auprès desquels nous effectuons les **coordinations** et les **orientations**.

Les coordinations avec la **Famille** et les **structures spécialisées** restent les plus importantes.

Des **orientations** et des conseils sont proposés par le service d'assistance psychologique à l'abonné et son entourage, en vue d'une démarche autonome auprès d'un professionnel spécialisé, ou d'une structure médico-sociale.

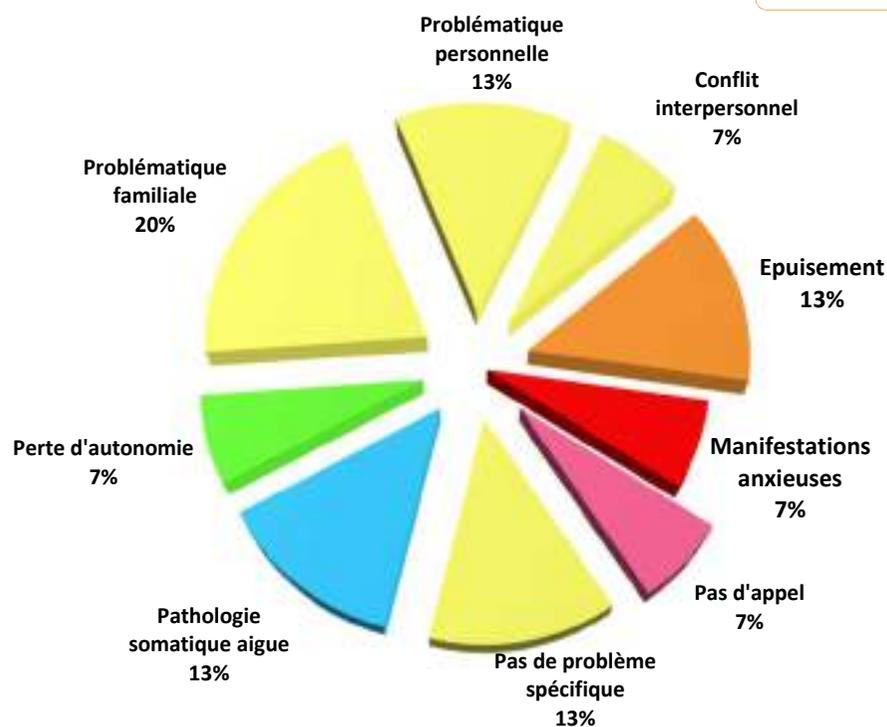


6. L'Aide aux Aidants

Le **Conseil Départemental du Nord** a choisi d'offrir aux Aidants en charge des abonnés TA une prestation d'accompagnement psychologique.

13 demandes de prise en charge psychologique ont été émises via la ligne dédiée Aide aux Aidants et **48 entretiens de soutien** psychologique ont été réalisés dans ce cadre par nos psychologues.

Les problématiques des Aidants



Le Service d'Assistance Psychologique offre un accompagnement psychologique individualisé à destination des Aidants des abonnés TA.

La majorité des prises en charge psychologiques menées auprès des Aidants concerne des **problématiques familiales et personnelles, un épuisement et des pathologies somatiques aigues.**

La **population féminine** représente **la majorité des Aidants demandeurs** d'un accompagnement psychologique par téléphone.

Les aidants pris en charge n'ont pas communiqué leur âge.

Les aidants pris en charge sont systématiquement les **enfants** de nos abonnés.

Synthèse

- Le Service d'Assistance Psychologique a contacté **2393 abonnés** sur l'année 2021-2022.
- **1125 abonnés** ont bénéficié d'une **prise en charge globale**, ils ont été contactés à plusieurs reprises et/ou leur situation a nécessité une coordination
- des **coordinations** et **des orientations** ont été effectuées, principalement vers les médecins, les structures spécialisées et la famille des abonnés. Les échanges avec les différents intervenants ont permis de résoudre les problèmes rencontrés lors de la prise en charge.
- **48 entretiens de soutien psychologique auprès d'Aidants** ont été réalisés sur cette période.
- Les **RDV** et les **Suivis** sont des appels qui peuvent durer de **30 à 45 minutes**, parfois au delà d'une heure.
- Les **Retours d'hospitalisation** et la **Détection** sont des appels plus courts d'une durée moyenne d'environ **15 minutes**.

Annexes

Intervention de la Station d'écoute dans les demandes de prise en charge par le service d'assistance psychologique

La Vigilance Opérateurs

Tous les contacts **psychoaffectifs** ou les **problèmes de sécurité**, sont détectés par les opérateurs en traitant les alarmes. Ces situations de **détresse** et d'**anxiété** sont signalées au service d'assistance psychologique.

• **Cauchemars, crise d'angoisse, solitude, désorientation, anxiété, agression, cambriolage...**

Les Demandes de RDV

La **station** d'écoute ou les autres **services** de l'entreprise demandent au service d'assistance psychologique de prendre contact avec un abonné soit suite à la **détection** d'une situation de **fragilité** ou d'une situation **problématique** rencontrée ou à la demande de l'**abonné** ou de la **famille**.

• **Deuil, perte de mémoire, addiction, TDS, maltraitance, perte d'autonomie suite à une hospitalisation, dépression,...**

CODIFICATION

Prestations du Service d'assistance psychologique

La détection

Le service d'assistance psychologique **analyse** les **alarmes passées** par les abonnés sur une période d'environ **un mois**. Cette détection a pour objectif de repérer des situations **problématiques non exprimées** au moment du contact téléphonique avec l'opérateur.

Par ex:

- Situation de **perte d'autonomie** suite à des **chutes répétées** (plusieurs **code CH** dans le mois)
- **Situation d'isolement et de solitude** suite à plusieurs **erreurs de manipulation** et/ou plusieurs échanges d'informations dans le mois.

Les retours d'hospitalisation

Le service d'assistance psychologique contacte chaque abonné **hospitalisé** suite à une alarme afin de s'**informer** de son **état psychique** et **physique** et d'**identifier** des situations de **souffrance** ou de **perte d'autonomie**.

Par ex:

- Suite à une **hospitalisation**, l'abonné peut avoir besoin de **soutien moral** pour faire face à la **dégradation** de son **état de santé**.
- Une demande de **réévaluation** de son état **physique** et **psychique**, peut être demandée auprès des **services médico-sociaux**.

Les coordinations et orientations

Certaines situations amènent le service d'assistance psychologique à se mettre en **relation** avec les **coordinations médico-sociales** et l'**entourage** de l'abonné. Les **conseiller** et les **orienter** des **professionnels** de santé et /ou des structures adaptées à leur situation.

Par ex:

- Suite à une situation de **maltraitance**, avec l'accord de l'abonné un **signalement** et une **coordination** sont faites vers le **Conseil général** ou le **CCAS**.
- Une situation de **solitude** et d'**ennui** peut générer la recherche d'une **association de bénévolat** pour tenter de rompre cet **isolement**.

Interventions du Service d'assistance psychologique

La surveillance

Un abonné est mis sous **surveillance** pendant une période d'environ **deux mois**, lorsqu'une situation de **fragilité** est apparue au cours d'un ou plusieurs appels passés vers l'abonné par le service d'assistance psychologique. Un contrôle régulier des alarmes est effectué.

Par ex:

➤ Un abonné en situation de **perte d'autonomie** avérée **refuse l'aide** apportée par le service d'assistance psychologique.

Les **alarmes** de cet abonné seront **contrôlées** et des **appels de convivialité** seront effectués vers l'abonné.
Objectif: Arriver à ce que l'abonné accepte sa situation ou notre aide, et coordonner une prise en charge avec les structures partenaires si la situation s'aggrave.

Les suivis

On considère qu'un abonné bénéficie d'un **suivi** lorsqu'une **prise en charge** donne lieu à plus de **trois entretiens** téléphoniques. Avec pour **objectif**, l'**accompagnement** de l'abonné sur une période non définie selon sa **problématique**.

Par ex:

➤ Une situation de **deuil** ou de **dépression** peut générer un suivi.

L'abonné est en général appelé **une fois par semaine** ou tous **les quinze jours**.

Ce suivi peut s'étaler sur plusieurs semaines voire sur plusieurs mois.

➤ Une surveillance peut aboutir à un suivi.

Le lexique des problématiques

Les troubles cognitifs

Troubles suffisamment importants pour retentir sur la vie de la personne et entraîner une perte d'autonomie. Les fonctions cérébrales particulièrement atteintes peuvent être la mémoire, l'attention et le langage.

Les troubles cognitifs regroupent les plaintes amnésiques, les démences dégénératives (Alzheimer, Parkinson,...) et les démences non-dégénératives (accident vasculaire).

Les manifestations anxieuses

L'anxiété est une sensation normale. Elle est présente chez tous les êtres humains. Selon les circonstances elle peut revêtir des formes différentes, de la simple inquiétude à l'angoisse et même à la terreur. Parfois, elle se manifeste de façon anormale et devient une maladie à part entière. Phobies, panique, troubles obsessionnels compulsifs.

L'état dépressif

L'état dépressif est un trouble de l'humeur qui s'accompagne de tristesse et de souffrance morale. La dépression est d'intensité variable, depuis la démoralisation jusqu'au désespoir profond.

Des facteurs personnels, liés à l'environnement, ou des facteurs génétiques favorisent l'état dépressif.

Le sentiment de solitude, l'ennui

Le sentiment de solitude est l'état, ponctuel ou durable, d'une personne seule, c'est-à-dire d'une personne qui n'est engagée dans aucun rapport avec autrui.

Sous quelle acceptation que ce soit, la solitude peut relever d'un choix ou d'une contrainte. Il ne faut, à ce titre, pas confondre solitude et isolement.

Le problème conjugal

Problèmes qui affectent le couple (conflits conjugaux, violence, infidélité, maladie chronique, etc.), générant une souffrance.

Les problématiques addictives

L'addiction est un asservissement d'un sujet à une substance ou une activité dont il a contracté l'habitude par un usage plus ou moins répété.

L'addiction se rapporte autant à des conduites telles que le « jeu compulsif », les conduites à risques qu'à la dépendance à des produits comme l'alcool, le tabac ou les psychotropes.

Les problématiques familiales

Difficultés au sein de la famille (conflits familiaux) entraînant une souffrance.

Les problématiques suicidaires

Le suicide est l'acte délibéré de mettre fin à sa propre vie.

Un acte de suicide qui ne se termine pas par la mort de la personne est appelé « tentative de suicide ».

Les problèmes graves de santé et les proches atteints d'une maladie grave

Une maladie grave est définie comme une maladie chronique, potentiellement invalidante, nécessitant des soins constants en vue de la guérir, d'en prévenir des complications éventuelles ou d'en freiner l'évolution. Exemples: cancer, diabète, maladie cardio-vasculaire...

La maladie grave d'un proche peut générer chez un individu des troubles psychosomatiques.

Les troubles psychiatriques

Toutes modifications pathologiques de l'activité cognitive entraînent des troubles de la personnalité, du comportement, de l'humeur et de l'affectivité.

La victimologie

Concerne les personnes qui ont vécu un événement traumatique

(Accidents, agressions, agressions sexuelles, violences, attentats, catastrophes,...) et présentent des troubles psychiques suite à ce traumatisme.

La maltraitance

La maltraitance (physique, morale, financière, négligence active ou passive) désigne des mauvais traitements infligés à des personnes que l'on traite avec brutalité, rigueur ou sévérité.

Ces victimes sont souvent dépendantes et vulnérables. La maltraitance a fréquemment des conséquences durables sur la santé physiologique et psychique des victimes.

La perte d'autonomie

Diminution partielle ou totale des capacités physiques et psychiques de la personne.

Le deuil

Le deuil ou la perte d'un être cher, d'un projet implique une notion de disparition, de renoncement à un être, à un projet, dû à la mort de fait (décès) ou d'état (abandon, rejet). La perception de ce deuil est variable selon les individus (tristesse, accablement, révolte, incompréhension, culpabilité, amertume).

Les conflits interpersonnels (hors famille)

Difficultés relationnelles entre personnes dans des contextes aussi variés que le voisinage, le travail, les loisirs.

**QUESTIONNAIRE
DE SATISFACTION**

03



Résultats Enquête qualité 2022 – CD 59

*Service Qualité
Pôle Marketing et Relation Client*

Août 2023



1 – Constats sur 2019 : questionnaire papier /questionnaire en ligne

- **200 questionnaires « Abonnés »** (sélectionnés de manière aléatoire sur le parc du CD59) envoyés par courrier avec enveloppe Post réponse

Taux de retour	2022	2021	2020
Abonnés	23%	28%	30,16%
Abonnés CD59	30%	23%	29%

- **1232 questionnaires « Abonnés »** (ayant renseigné une adresse mail sur le parc du CD59) envoyés par mail incluant un lien sur un questionnaire en ligne:

Taux de retour	2022	2021	2020
Abonnés	8,79%	7,11%	10,80%
Abonnés CD59	9,90%	2,38%	12%

2 – Satisfaction globale

- Calculée sur le retour des questionnaires Abonnés Téléassistance papier et en ligne
- Question n°7 des questionnaires CD59 :

« En définitive, par rapport à l'ensemble du service de Téléassistance, êtes-vous ? »

Satisfait : 94,5%

Non satisfait : 3,8%

Ne se prononce pas : 1,7%

Rappel résultats 2021 :

Satisfait : 91,2%

Non satisfait : 6,3%

Nsp : 2,5%

3 – Les résultats 2021 : L'accueil téléphonique

L'accueil téléphonique et administratif (hors déclenchement d'alarme)

- Temps d'attente lors de votre appel : **85,5%** de personnes satisfaites.
- Amabilité de vos interlocuteurs : **91,6%** de personnes satisfaites.
- Qualité de communication de vos interlocuteurs : **88,8%** de personnes satisfaites .
- Compréhension de votre demande : **86,6%** de personnes satisfaites.
- Pertinence des éléments de réponse : **86,3%** de personnes satisfaites.
- La qualité de l'accueil téléphonique globalement : **88,4%** de personnes satisfaites.

4 – Les résultats 2021 : Les interventions techniques

Le délai proposé pour intervention technique : 93,6% de personnes satisfaites.

Votre avis sur l'intervention de notre technicien à votre domicile:

- **Le respect de la date de RDV : 87,2%** de personnes satisfaites.
- **Son amabilité : 88,7%** de personnes satisfaites.
- **Sa présentation : 88,4%** de personnes satisfaites.
- **Les explications apportées : 88,3%** de personnes satisfaites.
- **Sa compétence et son efficacité : 88,5%** de personnes satisfaites
- **La qualité de son intervention globalement : 86,9%** de personnes satisfaites.

5 – Les résultats 2021 : La gestion des alarmes

L'échange avec nos opérateurs lorsque vous déclenchez une alarme:

- **Délai de mise en relation: 88,10%** de personnes satisfaites.
- **Amabilité des opérateurs : 92,70%** de personnes satisfaites.
- **Qualité de communication de vos interlocuteurs: 91,90%** de personnes satisfaites.
- **Rapidité de traitement de votre situation : 87%** de personnes satisfaites.
- **Suivi et information tout au long de votre demande : 87,60%** de personnes satisfaites.
- **Adaptation des solutions à votre situation : 85,1%** de personnes satisfaites.
- **La qualité de gestion de l'alarme globalement: : 90,70%** de personnes satisfaites.

6 – Quelques chiffres

- **Questionnaires sous format papier:**

85,9% des personnes ayant répondu sont des femmes.

61% des personnes ayant répondu déclarent que c'est un membre de leur famille qui leur a conseillé de prendre la téléassistance.

- **Questionnaires en ligne :**

75,2% des personnes ayant répondu sont des femmes.

45,7% des personnes ayant répondu déclarent que c'est un membre de leur famille qui leur a conseillé de prendre la téléassistance.

- **Essais de la téléassistance:**

18% des bénéficiaires font un essai 1 fois par mois.

43,6% des bénéficiaires font parfois un essai.

35,8% des bénéficiaires ne font jamais d'essai.

MERCI DE VOTRE ATTENTION AVEZ-VOUS DES QUESTIONS ?

NOS COORDONNÉES :

Alain CAMPOS-MATEOS
Chargé d'affaires

Téléphone : +33 1 46 12 12 41

Portable : +33 6 12 43 79 93

Email : alain.campos-mateos@gts-teleassistance.com



CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunion du 23 septembre 2024

OBJET : Rapport d'activité 2023 de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)

L'article L.1413-3 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoit que les Départements créent une Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) pour l'ensemble des services publics qu'ils confient à un tiers par convention de délégation de service public ou qu'ils exploitent au moyen d'une régie dotée de l'autonomie financière.

La CCSPL compte en 2021 quatorze Conseillers départementaux et sept représentants d'associations d'usagers des services publics départementaux.

L'article L.1413-3 du CGCT prévoit également que la CCSPL intervient chaque année afin d'examiner les rapports des délégataires de service public et les bilans d'activités des services exploités en régie dotée de l'autonomie financière.

Elle doit être également consultée pour avis par l'assemblée délibérante sur :

- tout projet de délégation de service public (DSP) avant que l'assemblée délibérante se prononce dans les conditions prévues par l'article L. 1411-4 du code général des collectivités territoriales,
- tout projet de création d'une régie dotée de l'autonomie financière avant la décision portant création de la régie.

Enfin, son rôle n'est pas seulement consultatif. Elle peut proposer des améliorations quant au fonctionnement des services publics correspondants.

La loi modifiée n°2002-276 du 27 février 2002 prévoit que le Président de la CCSPL présente à l'assemblée départementale un état des travaux réalisés au cours de l'année précédente.

Le présent rapport a donc pour objet de présenter les travaux de la Commission Consultative des Services Publics Locaux du Département du Nord au cours de l'année 2023. En 2023, deux réunions se sont tenues le 27 mars et le 16 octobre.

Le 27 mars 2023, la Commission a été consultée pour avis sur le renouvellement de la DSP pour le Vélodrome de Roubaix et s'est prononcée favorablement.

Le 16 octobre 2023, la Commission a examiné et a pris acte des rapports suivants :

- le rapport d'activité 2022 sur la téléassistance ;
- le rapport d'activité de 2022 de la SPL Stade Vélodrome couvert de Roubaix ;
- le rapport d'activité du Groupement Duval pour le marché de partenariat du Forum pour l'année 2022 ;
- le rapport d'activité de 2022 pour la DSP du Val Joly.

Je propose au Conseil départemental :

- de prendre acte des travaux réalisés par la Commission Consultative des Services Publics Locaux du Département du Nord au cours de l'année 2023.

Christian POIRET
Président du Département du Nord